

COORDINATION FRANCAISE POUR LA DECENNIE
COMMISSION EDUCATION

L'apprentissage du genre

~ ~ ~

Dix-sept fiches pédagogiques pour
l'éducation à la non-violence
et à la paix

*Document réalisé en septembre 2007 par Vincent Roussel,
Responsable de la Commission Education
Réédition en mai 2009*

Coordination française pour la Décennie
148 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris
Tel: +33(0)1 46 33 41 56 - Fax: +33(0)1 40 51 70
www.decennie.org – coordination@decennie.org
Réseau Ecole et Non-violence www.ecole-nonviolence.org

L'apprentissage de la mixité

A l'école primaire et au collège

Sommaire

Préambule	p.3
Fiche n° 01 – De la mixité à l'égalité.....	p.6
(Cycle 3 - Collège)	
Fiche n° 02 – Que fait maman ? Que fait papa ?.....	p.11
(Cycle 2)	
Fiche n° 03 – Sexisme – Discriminations – Préjugés.....	p.16
(Collège)	
Fiche n° 04 – Masculin, féminin.....	p.22
(Cycle 3 - Collège)	
Fiche n° 05 – Carte des professions.....	p.28
(Collège)	
Fiche n° 06 – Q.C.M. pour les droits des femmes.....	p.37
(Collège - Lycée)	
Fiche n° 07 – Les tâches de la maison et les jeux.....	p.47
(Cycle 3 - Collège)	
Fiche n° 08 – Garçons et filles tous égaux ?.....	p.52
(Cycle 3 - Collège)	
Fiche n° 09 – Quand je serai grand/e... ..	p.63
(Cycle 3 - Collège)	
Fiche n° 10 – Je décore une chambre de fille.....	p.70
(Cycle 2)	
Fiche n° 11 – Une forme de violence : contrôler l'autre.....	p.73
(Collège - Lycée)	
Fiche n° 12 – Ginette Durosiers – Lettre d'une mère....	p.81
(Cycle 3 - Collège)	
Fiche n° 13 – Lysistrata, faites l'amour, pas la guerre...p.85	
(Collège - Lycée)	
Fiche n° 14 – Jane Mecom, une femme édifiante.....	p.91
(Collège)	
Fiche n° 15 – Monsieur Bernard Petit.....	p.95
(Collège)	
Fiche n° 16 – La cour de récréation.....	p.99
(Cycles 2 et 3)	
Fiche n° 17 – Activités diverses.....	p.104
(Primaire - Collège)	
Modèle de Fiche d'expérience.....	p.115

L'apprentissage du genre, de l'égalité filles//garçons

A l'école primaire et au collège

Préambule

Eduquer à la non-violence et à la paix, c'est tout un programme. Tel était le titre du forum « La non-violence à l'école » qui s'est tenu à Paris dans une salle du palais du Luxembourg le 18 novembre 2005. Il était organisé par la Coordination française pour la Décennie de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix. Celle-ci présentait à cette occasion son programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix¹, rédigé « comme si » celui-ci devait devenir un programme officiel de l'éducation nationale destiné à toutes les classes de la petite section de maternelle jusqu'à la classe de troisième pour une heure d'éducation par semaine et par classe

Ce programme propose aux élèves une formation qui développe chez eux des habiletés psychosociales leur permettant de contribuer à l'amélioration du « bien vivre ensemble ». L'objectif général du programme se résume ainsi : c'est « ***l'acquisition par les élèves d'un savoir, d'un savoir-faire, d'un savoir être leur permettant de cultiver des relations pacifiées, coopératives, solidaires et fraternelles avec les autres enfants et avec les adultes et de développer des aptitudes citoyennes les rendant acteurs de la vie démocratique de notre société*** »

Dans la liste des compétences à développer, sous la rubrique « compétences centrées sur l'autre », le programme énonce « la capacité à "faire avec" cet autre que l'on ressent différent » : « Cet enseignement vise à développer la certitude de l'égale dignité de chaque personne et l'esprit de fraternité (cf. Article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité"). Cela suppose de développer chez l'élève sa capacité d'inclure tout autre dans le cercle de jeu, le cercle de travail, le cercle des apprentissages, le cercle de parole, etc. Cette compétence sera en particulier développée à l'occasion de travaux approfondis sur l'acceptation des différences et la non-discrimination, **sur les relations entre les garçons et les filles**, sur l'accueil d'enfants du voyage ou d'enfants handicapés dans une classe. »

La diffusion de ce dossier est confortée par la signature, le 29 juin 2006, de la convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif. Le texte de cette convention, qui lie huit ministères pour cinq ans, est dans le B.O. n°05 du 1^{er} février 2007. Vous y avez accès à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/bo/2007/5/MENE0603248X.htm>

Les préoccupations gouvernementales ont surtout porté sur l'inégalité persistante entre les hommes et les femmes dans l'accès à l'emploi : En 1984 et 1989, des conventions bilatérales avaient été signées entre les ministères chargés de l'éducation nationale et des droits des femmes visant essentiellement à favoriser la diversification des choix professionnels des jeunes filles. Une démarche interministérielle plus ambitieuse a ensuite été entreprise dans le cadre de la convention du 25 février 2000, afin de travailler également à la

¹Coordination française pour la Décennie, *Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix*, éd. CFD, novembre 2005 – Commander à Coordination française pour la Décennie, 148, rue du faubourg Saint-Denis 75010 Paris, E-mail coordination@decennie.org

modification des stéréotypes de sexe qui influent sur les choix d'orientation et à la promotion d'une éducation fondée sur le respect mutuel. Des groupes interministériels locaux ont été créés, conduisant à la mise en place d'un certain nombre d'actions dont la fiche 17 de ce dossier s'est inspirée en partie.

La convention de 2006 part d'un constat : « Toutefois, force est de constater la persistance de difficultés rencontrées par les femmes dans leur trajectoire professionnelle ; elles sont plus souvent que les hommes confrontées au chômage, aux emplois précaires, au temps partiel contraint, et souvent moins bien rémunérées. En outre, l'emploi des femmes se caractérise par une concentration dans le secteur tertiaire, ainsi que par une large sous-représentation aux postes de direction. »

L'analyse qui ressort des actions précédentes est la suivante : « L'action menée en matière d'orientation ne peut porter ses fruits que si d'autres leviers sont activés en amont. Développer la réflexion des jeunes, tout au long de leur scolarité, sur la place des femmes et des hommes dans la société, constitue une condition essentielle pour amener, filles et garçons, à élargir leurs horizons professionnels. Au-delà, cette réflexion vise à transmettre une culture de l'égalité à celles et ceux qui construiront la société de demain. Il s'agit de promouvoir dans le cadre du système éducatif, l'égalité entre les sexes, et ainsi de faire évoluer la société dans son ensemble. Cet apprentissage de l'égalité, basé sur le respect de l'autre sexe, implique notamment la mise en œuvre d'actions de prévention des comportements et violences sexistes. »

Cette convention donc, tout en proposant de continuer à : **« Améliorer l'orientation scolaire et professionnelle des filles et des garçons pour une meilleure insertion dans l'emploi »** propose d'élargir le domaine des interventions en engageant à : **« assurer auprès des jeunes une éducation à l'égalité entre les sexes »** et à **« intégrer l'égalité entre les sexes dans les pratiques professionnelles et pédagogiques des acteurs et actrices du système éducatif »**

C'est ainsi que la convention envisage très explicitement, pour les élèves, un apprentissage de la mixité qui respecte l'égalité des sexes et pour les adultes, la formation à l'égalité des sexes des formateurs de formateurs et des membres du système éducatif dans le cadre de leur formation initiale et continue.

Ce dossier de fiches est une contribution très pratique de la Coordination française pour la Décennie à ces efforts pour faire progresser l'égalité garçons/filles et femmes/hommes dans le cadre d'une culture de la non-violence et de la paix. Ces fiches doivent être adaptées au niveau des enfants auxquels elles s'appliquent. Elles décrivent néanmoins des activités favorisant l'apprentissage d'une mixité qui favorise l'égalité garçons/filles, avec suffisamment de précision pour être mises en œuvre.

Conditions d'utilisation

de ces fiches pédagogiques

Ces fiches sont mises à la disposition de tous ceux qui veulent réaliser un apprentissage de la mixité avec un groupe de jeunes, que ce soit à l'école ou en d'autres lieux, centre de loisirs, aumôneries, etc.

Vous avez donc la possibilité de photocopier librement ces documents pour cet usage précis.

Si vous décidez d'utiliser ces documents vous serez amenés à les adapter à « votre main » en fonction des capacités des enfants ou des adolescents auxquels vous comptez vous adresser. Vous pouvez vous-même y introduire vos propres idées. Et si vous acceptez de nous les faire connaître et même de nous en donner la libre utilisation, ces fiches pourront évoluer, se multiplier, s'adapter afin de pouvoir se conjuguer à tous les niveaux de la scolarité obligatoire. Entrer dans une telle dynamique, ne serait-ce pas une occasion de mettre en commun nos expériences de terrain et de coopérer pour bâtir un véritable programme d'apprentissage de la gestion coopérative des conflits dont la source se trouve dans les inégalités liées aux différences de sexe ?

Donc, n'hésitez pas à nous écrire, à nous faire part de vos expériences, de vos impressions, de vos remarques, de vos suggestions, des changements que vous avez apportés, des effets que vous avez observés, etc

Cependant, en aucun cas vous ne pouvez utiliser ces fiches à des fins commerciales sous peine de vous exposer à des poursuites. Ces documents sont déposés à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI.) Ils sont la propriété de la Coordination française pour la Décennie.

Coordination française pour la Décennie
148, rue du Fbg Saint-Denis, 75010 Paris
Tél. 01 46 33 41 56
Courriel : coordination@decennie.org
Site : www.decennie.org

Apprentissage du genre : Fiche n°01

De la mixité à l'égalité

Objectifs : Développer le respect de l'autre à l'école pour une égalité authentique et concrète entre les sexes.

Démasquer les fausses représentations des rôles sociaux qui véhiculent des images erronées du masculin et du féminin

Mots-clés : genre – éducation civique – parole libre – débat – mise en situation

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire CE2, CM1, CM2 et collège suivant les scénarios choisis

Durée : 50 min

Nombre de séances : 1

Matériel : annexes

Source : Le Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale, hors-série n°10 du 2 novembre 2000, intitulé « À l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité ».

Ce document propose des pistes de travail autour de situations de la vie scolaire puisées dans la réalité quotidienne des écoles, des collèges et des lycées, dans lesquelles peuvent se manifester des comportements stéréotypés et discriminatoires à l'encontre des filles et des garçons, de la part des élèves eux-mêmes ou des adultes de la communauté éducative. Il conduit les enseignants à s'interroger sur leurs pratiques, sur les interactions qui jouent en classe, sur le travail en groupe et sur l'évaluation.

Les 25 scénarios proposés se rattachent à 6 domaines :

- Les interactions en classe
- Le travail en groupe
- Les activités physiques
- L'évaluation
- L'éducation à l'orientation
- L'éducation à la santé, à la sexualité et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

B.O disponibles sur le site <http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.html>

Référence : La convention interministérielle pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif parue dans le B.O. n° 10 du 9 mars 2000.

Démarche pédagogique

- 1) Choisir un des cinq scénarios présentés en annexe

D'autres scénarios sont proposés dans le BO HS n°10 du 2 novembre 2000

Il est possible d'imaginer d'autres scénarios en fonction de situations que vous avez pu observer et qui mettent en œuvre une discrimination sexuée des rôles.

2) Introduisez la séance en annonçant que vous allez travailler et réfléchir sur les stéréotypes concernant les rôles des sexes.

- Demander aux élèves comment ils définiraient le mot stéréotype.

Un stéréotype est une idée populaire et caricaturale que l'on se fait d'une personne parce qu'elle appartient à un groupe spécifique (une femme, un noir, etc.), en affirmant « toutes les personnes de ce groupe sont ceci ou cela... » Les stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs : « les noirs sont bons au basket », « les femmes conduisent mal » Les stéréotypes ignorent la singularité propre à chaque être humain en l'assimilant sans nuances à un groupe donné.

- Vous annoncez que vous allez aborder avec eux les stéréotypes liés à la condition de fille ou de garçon, de femme ou d'homme à partir de scénarios que vous allez leur proposer. Le débat se fera avec toute la classe.
- Précisez que vous pensez que tous, enfants, adolescents et adultes sont encore aujourd'hui à la fois porteurs et victimes de tels stéréotypes. Nous en sommes parfois inconscients et parfois même nous sommes persuadés que ce que nous pensons est la vérité. C'est en prenant le risque d'en parler librement que tous ensemble nous pourrions progresser vers un vrai respect mutuel des sexes.
- Expliquez deux conséquences néfastes des stéréotypes :
 - Une sous-estime (ou une surestime) de soi pour les stéréotypes négatifs (ou positifs) dont vous êtes victime.
 - Une tendance à se conformer aux attentes exprimées par ces stéréotypes, répétés, provoquant des comportements en accord avec les idées exprimées et qui, finalement, semblent leur donner raison. C'est ce que les expériences de Rosenthal et Jacobson ont clairement mis en évidence quand ils ont étudié ce qu'ils ont appelé « **l'effet Pygmalion**² » : on devient ce que les autres croient que nous sommes. Cet effet a été particulièrement mis en évidence dans les rapports entre professeurs et élèves. Les idées que les enseignants se font sur leurs élèves et qu'ils expriment plus ou moins implicitement, provoquent chez ces derniers des comportements en accord avec ces idées.
- Dans les débats, vous aiderez les élèves à identifier les traces de ces deux effets dans les scénarios que vous leur proposez. Vous leur dites que la conclusion du débat se formulera sous la forme : « Dans cette situation que recommanderiez-vous à l'enseignant-e ? »
- Donner un exemple d'injustice liée aux stéréotypes liés au sexe en utilisant un petit jeu/test Quiz³
 - 1- En 2003, 40,1% des garçons s'orientent vers un 1^{ère} scientifique à l'issue de la seconde. Combien de filles font-elles ce choix ? a) 12,6 % - b) 27,4 % - c) 41,8 %:
 - 2- En 2003 le taux de réussite des garçons au baccalauréat scientifique a été de 78 %. Quel a été ce taux pour les filles ? a) 62,9 % - b) 78 % - c) 82,3 %
 - 3- En décembre 1999, le taux de chômage pour les hommes était de 9 %. Combien était-il pour les femmes ? a) 8 % - b) 12,5 % - 18,5 %
 - 4- En moyenne, le salaire des femmes par rapport à celui des hommes, est : a) inférieur de 25 % - b) inférieur de 10 % - c) équivalent

Les réponses sont les suivantes : 1- b) ; 2- c) ; 3- b) ; 4- a)

² Rosenthal et Jacobson, *Pygmalion in the classroom*, New-York, Holt, Rinehart et Winston, 1968

³ Source : Service des droits des femmes et de l'égalité

Il y a un chômage important des femmes dans un certain nombre de secteurs aux débouchés réduits et d'autre part, il y a sous-représentation des filles dans les secteurs porteurs d'emplois, notamment dans les filières scientifiques, technologiques et des filières des technologies de l'information et de la communication. Et pourtant les filles peuvent faire aussi bien que les garçons dans les matières scientifiques..

- 3) Lisez un scénario choisi et laissez les élèves exprimer spontanément leurs réactions.
- 4) Vous pouvez ensuite orienter la discussion en posant des questions. Par exemple :
 - Est-ce que vous avez vécu ou été témoin d'une situation analogue ?
 - Pouvez-vous définir les stéréotypes à l'œuvre dans cette histoire ? Vous pouvez les énoncer sous la forme : « Les filles sont .. ou font... » - « Les garçons sont ... ou font... » (voir les propositions en annexe)
 - Poser la question donnée pour chaque scénario en annexe.
 - Quelles sont les conséquences des stéréotypes si ces réactions se renouvellent sans arrêt ?
 - Quelles recommandations feriez-vous à l'enseignant-e pour organiser les choses de telle manière que les inconvénients cités disparaissent et pour que la pensée stéréotypée se transforme ?

Annexe 1 : Quelques scénarios pour la réflexion et le débat

Scénario n°1 : Classes de 3^{ème}

En 3^{ème}, un exercice de soudure est proposé en technologie. L'enseignant-e demande aux élèves de se mettre par groupe de quatre en disant : « Les garçons, occupez-vous des filles, elles vont avoir besoin d'aide ! »

Séréotypes : *Les filles n'y connaissent rien en soudure. Elles risquent de faire des dégâts et de se blesser. La technologie, c'est pour les garçons.*

Question : Faut-il mettre les filles sous la protection des garçons quand on propose une tâche que l'on suppose plutôt faite pour les garçons ?

Conséquences : On renforce chez les filles l'idée qu'elles sont inaptes pour ce type de tâche. On conforte la division sexuée des compétences et des savoirs par un effet d'étiquetage. Les filles risquent de se démotiver pour cet enseignement.

Recommandations : Veiller à ce que les groupes soient mixtes et que les filles prennent leur part d'initiative. Montrer que la réussite ou l'échec dans cette tâche n'est pas une question de sexe et que les qualités d'attention et de minutie qu'elle requiert sont indispensables tant pour les filles que pour les garçons.

Scénario n°2 : CM1 et CM2

En français, il est demandé aux élèves de CM2 une recherche documentaire sur un-e auteur-e et la réalisation en groupe d'un dossier écrit qui sera noté. Les garçons se bagarrent pour être avec les filles parce qu'elles sont soigneuses, sérieuses, et écrivent bien.

Séréotypes : *Les filles sont plus consciencieuses et plus soigneuses. Elles rédigent mieux. Elles sont plus motivées par ce type de thème et meilleures en français.*

Question : Faut-il laisser les élèves organiser le travail collectif comme ils le veulent même si la répartition des tâches ne paraît pas égalitaire ? Est-ce qu'il y a des compétences spécifiquement « féminines » et d'autres spécifiquement « masculines » ?

Conséquences : Les filles peuvent se sentir flattées et mettre leur point d'honneur à assumer le travail de mise en forme et de rédaction, laissant aux garçons la possibilité de se "reposer" sur elles ; ils pourront bénéficier d'une note sans avoir participé à l'exercice. On instaure ainsi des rapports sociaux discutables entre les filles et les garçons.

Recommandations : Laisser aux groupes l'initiative de l'organisation du travail tout en demandant que chacun rédige une partie identifiable du dossier. Ainsi chaque élève se sera impliqué dans la note collective.

Scénario n°3 : CE2, CM1, CM2

Dans cette école primaire, à chaque récréation, les garçons investissent la cour sur laquelle est tracé un terrain de basket pour faire des matchs ou jouer à s'attraper. Les filles se replient sur les bancs autour de la cour pour bavarder ou dans des recoins pour jouer à l'élastique, aux balles, à la marelle.

Séréotypes : *Les garçons sont plus remuants. Ils ont besoin de se "défoncer", de courir. Les filles sont plus calmes, elles adorent "papoter" ou jouer entre elles.*

Question : Faut-il respecter cette organisation de l'espace imposée par les jeux de garçons ?

Conséquences : L'espace est occupé et dominé par les garçons qui peuvent exercer librement leurs besoins d'activités physiques. Les filles et les garçons n'apprennent pas à partager leurs jeux.

Recommandations : Veiller à une organisation de l'espace de la cour, qui permette la juxtaposition d'activités différentes. Veiller à ce que des filles qui manifesteraient l'envie de se joindre aux garçons ne soient pas rejetées et réciproquement. Sensibiliser les filles et les

garçons au respect des territoires des uns et des autres et au partage des activités en récréation.

Scénario n°4 : *Classes de 4^{ème} et 3^{ème}*

Julie et Christophe, élèves de la même classe, ont obtenu au 1er trimestre la même moyenne en mathématiques : 13. Sur leur bulletin scolaire, figurent les mentions :

- « Julie a fourni de gros efforts, travail sérieux. Continuez »
- « Christophe est en dessous de ses possibilités. Pourrait être un élève brillant s'il travaillait plus régulièrement »

Stérotypes : *En mathématiques, les filles réussissent en travaillant beaucoup. Les garçons peuvent souvent mieux faire : ils n'exploitent pas toutes leurs possibilités.*

Question : Une même note mesurerait-elle des éléments différents selon les sexes ?

Conséquences : On utilise souvent un double standard dans l'évaluation des filles et des garçons : on juge les filles sur leur travail, les garçons sur leurs capacités intellectuelles. Cela renforce chez les filles le sentiment qu'elles ont d'être moins bonnes en mathématiques que les garçons. Elles pensent que pour réussir en mathématiques, il faut avoir la "bosse" des maths et qu'elles ne l'ont pas.

Recommandations : Prendre conscience de ce double standard dans l'évaluation des filles et des garçons dans les matières connotées masculines ou féminines. Pour éviter les effets d'étiquetage selon le sexe des élèves dans la notation, on peut dès le début de l'année scolaire, corriger les devoirs rendus anonymes. Veiller, dans le libellé des appréciations sur les bulletins scolaires, à valoriser les filles autant sur leurs compétences que sur le travail fourni.

Scénario n°5 : *Classes de 3^{ème}*

Professeurs et conseillers-ères d'orientation psychologues (COP) organisent une séance collective de préparation au choix des secteurs professionnels où se dérouleront les stages de découverte. Spontanément, les filles et les garçons émettent le désir de faire leur stage dans des secteurs traditionnellement féminins ou masculins

Stérotypes : *Il existe des métiers qui intéressent toujours les jeunes filles : s'occuper d'enfants ou d'animaux ... D'autres qui conviennent mieux aux jeunes garçons : mécanique, industrie..., notamment pour des élèves en difficulté.*

Question : Peut-on accepter d'emblée que les jeunes filles cherchent essentiellement des stages dans des métiers traditionnellement féminins, et les garçons dans des métiers traditionnellement masculins ? Faut-il les encourager à essayer des stages dans des secteurs où leur sexe est sous-représenté ?

Conséquences : On risque d'inciter les élèves, filles ou garçons, à reconduire les modèles professionnels les plus courants, en méconnaissant les conséquences sociales et professionnelles que cela peut engendrer. Si les élèves n'ont pas conscience que le rejet ou l'attrait pour une profession est dépendant des représentations que l'on en a, ils risquent de se cantonner dans la recherche de stages conventionnels et d'avoir du mal à les exploiter.

Recommandations : Prévoir un temps de discussion, de recherche sur l'évolution des rôles respectifs des hommes et des femmes, l'égalité des sexes, l'importance et les conséquences de mesures sociales (temps partiel, congé parental...) - Faire travailler l'ensemble des élèves sur les raisons qui président aux choix professionnels (famille, école, société, employeur) - Utiliser tous les outils de l'éducation à l'orientation (cédérom, jeux,...) pour élargir l'approche des métiers. Faire travailler sur les représentations des métiers et des professions.

Apprentissage du genre : Fiche n°02

Que fait maman ? Que fait papa ?

Objectifs :- Amener les enfants à considérer que l'un et l'autre sexe ont les capacités de s'impliquer activement dans tous les aspects de la vie familiale.

- Amener les enfants à considérer qu'il y a plusieurs façons de partager les tâches à l'intérieur d'une même famille.

- Enrichir le vocabulaire et exercer la mémoire.

Mots-clés : genre – français – parole libre - jeu

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : Grande section de maternelle et CP

Durée : 15 à 30 min

Nombre de séances : 2 ou 3

Matériel :

- L'illustration représentant la maison l'atelier et le jardin (annexe 1) et l'illustration représentant différentes tâches ménagères (annexe 2) seront photocopiées en autant d'exemplaires qu'il y a d'enfants dans le groupe. Vous pouvez éventuellement les photocopier au format A3.

- Un tube de colle et une paire de ciseaux pour chaque enfant.

- Douze petits cartons carrés prédécoupés au format des vignettes de l'annexe 2, pour chaque enfant..

Références

- Cette fiche est inspirée du programme « Les p'tits égaux », répertoire de 16 fiches d'activités visant la promotion de conduites non sexistes entre filles et garçons de grande section de maternelle jusqu'au CM2.

http://www.lesptitsegaux.org/documents/les_ptits_egaux_repertoire_enseignant-e-s.pdf

- L'association Non-Violence Actualité⁴ a édité le document « Les p'tits égaux » avec le soutien du Service des droits des femmes et de l'égalité. Il est joint à la mallette *Contes sur moi*, programme de promotion des compétences sociales pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires et qui est diffusée par cette association.

Une remarque

Les tâches domestiques sont très inégalement partagées entre les hommes et les femmes. On estime que les deux tiers des tâches domestiques sont effectuées par les femmes. L'évolution pour une meilleure répartition de ces tâches est très lente : entre 1986 et 1999 l'implication des hommes dans les tâches domestiques est passée de 32 % à 35 %. L'écart est plus marqué en ce qui concerne le ménage, la cuisine et les soins aux enfants. Les courses, les papiers, l'éducation des enfants sont mieux partagés. Le bricolage et le jardin est davantage le domaine des hommes.

⁴ Non-Violence Actualité, BP 241 45202 Montargis cedex – Tél. 02.38.93.67.22 – Site : www.nonviolence-actualite.org - Email : nonviolence.actualite@wanadoo.fr

1) Première séance : Vocabulaire et dessin

- Distribuez aux enfants le dessin de la maison.
- Demandez-leur de nommer différentes parties d'une maison (cuisine, salle à manger, chambre, salle d'eau, couloir, entrée, grenier, etc.) et de ses annexes (jardin, garage, atelier, etc.)
- Prenez les pièces une à une et demandez-leur : « Que trouve-t-on dans une cuisine ? » Laissez le temps de l'énumération puis demandez-leur de dessiner dans la case n°4 une casserole
- Faites de même pour les 6 cases du dessin. Les dessins qui seront réalisés sont des objets qui se trouvent sur les vignettes de l'annexe 2, à savoir :
 - 1- Pour la chambre à coucher, un aspirateur pour le ménage
 - 2- Pour la salle d'eau, une machine à laver le linge
 - 3- Pour le salon, un fauteuil
 - 4- Pour la cuisine, une casserole,
 - 5- Pour le jardin, un râteau
 - 6- Pour l'atelier, un marteau.

2) Deuxième séance : Exercer la mémoire

- Distribuez aux enfants les planches où se trouvent les douze vignettes. Vous leur annoncez qu'ils vont fabriquer un jeu de *memory*
- Première activité : découper soigneusement les douze vignettes carrées.
- Deuxième activité : coller les vignettes sur les petits cartons carrés prédécoupés.
- Troisième activité : demandez-leur de classer les vignettes en deux tas : le tas des papas et le tas des mamans et d'observer les vignettes.
- Demandez-leur de retourner les cartons, face contre la table. « Pouvez-vous maintenant décrire toutes les activités que vous avez retenues ? »
- Maintenant les enfants sont invités à retourner les images et à les regrouper par paires représentant les mêmes activités. Vous leur faites bien remarquer que chaque activité est réalisée par un papa ou par une maman.
- Vous leur expliquez comment on joue au *memory* et deux par deux ils jouent à ce jeu un certain temps.

3) Troisième séance : Réflexion sur la répartition des tâches domestiques entre les papas et les mamans.

- Vous leur distribuez le dessin de la maison et les vignettes de tâches.
- Vous leur demandez de mettre une vignette et une seule sur chacune des cases prévues. Ils vont devoir choisir six fois entre un papa et une maman.
- Quand ce travail est terminé demandez : « Qui a choisi une maman pour la chambre à coucher ? Qui a choisi un papa ? » Vous pouvez ainsi noter le nombre d'enfants correspondants et réaliser une petite étude statistique avec votre classe. Vous demandez à deux enfants ayant fait des choix opposés d'expliquer leur choix.
- Vous renouvelez la question pour chacune des cases.

4) Quatrième séance : Réflexion débat

Pour chacune des activités envisagées précédemment, vous interrogez les enfants. Vous les questionnez d'abord sur ce qu'ils ont observé et vous terminez par des questions sur ce qu'ils pensent ? Vous pouvez mettre ainsi en évidence certains préjugés. Par exemple :

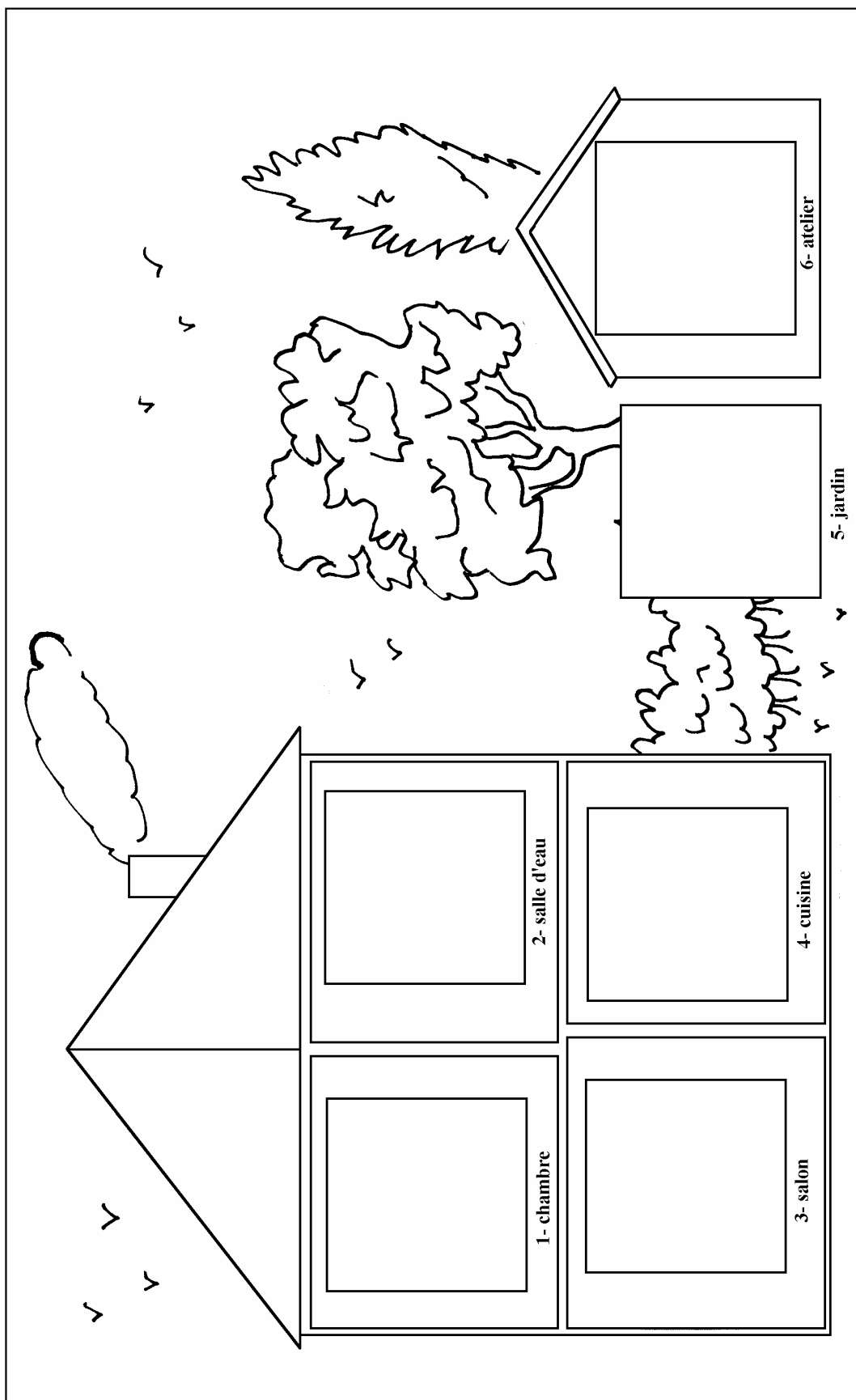
- Qui fait habituellement le ménage à la maison ?
- Est-ce que les papas peuvent aussi faire le ménage ?
- Connaissez-vous des papas qui font le ménage souvent ?
- Est-ce que vous aidez vos parents à faire le ménage ?
- Pourquoi certains papas ne veulent-ils jamais faire le ménage ?

- Est-ce que d'après vous, les papas savent faire le ménage ?
- Est-ce que les garçons et les filles sont capables de faire le ménage ?

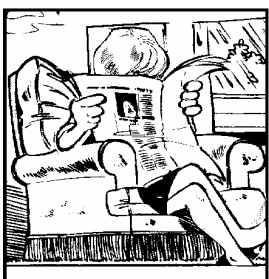
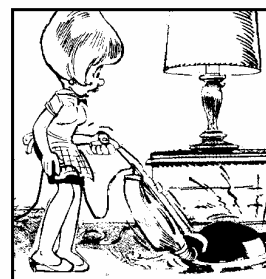
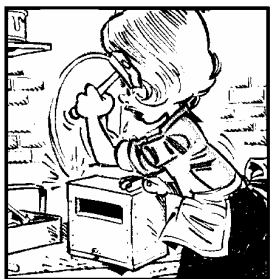
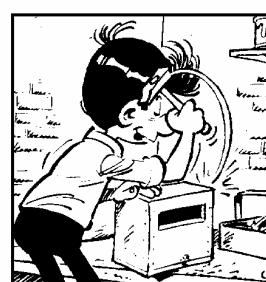
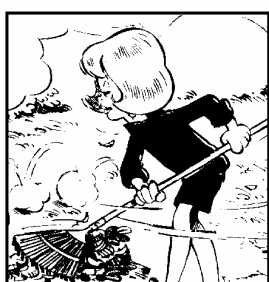
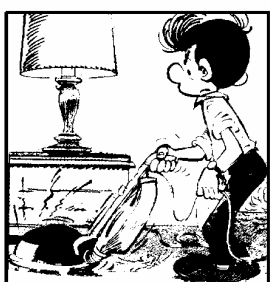
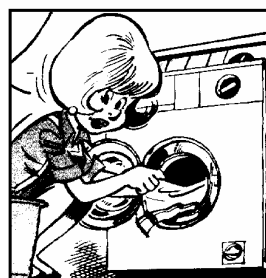
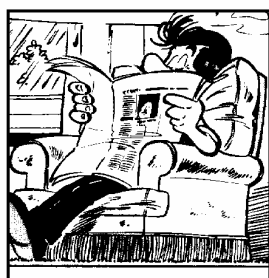
Vous animez de même la discussion sur le même mode pour les autres tâches domestiques.

Vous terminez l'activité en soulignant que les papas et les mamans sont capables de s'aider mutuellement à la maison, tant pour faire le ménage ou la cuisine que pour bricoler ou jardiner.

Annexe 1 : La maison, l'atelier et le jardin



Annexe 2 : Douze vignettes d'activités à la maison



Apprentissage du genre : Fiche n°03

Sexisme – Discriminations – Fantasmés Stéréotypes - Préjugés

Objectifs :- Définir à partir de situations concrètes de relations filles/garçons, les notions de : *sexisme, discriminations, fantasmes, stéréotypes et préjugés*

- Prendre conscience que ces relations filles/garçons peuvent être mises à mal par une influence de groupe.

Mots-clés : genre – éducation civique – parole libre – bande-dessinée

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : 4^{ème} et 3^{ème}

Durée : 1 heure

Nombre de séances : 2

Matériel : BD en annexes

Références :

- ADEJ (Accès au Droit des Enfants et des Jeunes) de Marseille, « *Qui fait/kiffer l'autre ?* », bande dessinée et livret pédagogique sur les relations filles/garçons, 2005. La BD et le livret pédagogique associé sont téléchargeables sur le site Internet de l'ADEJ : www.adej.org. (Aller sur le site pour les professionnels de l'enfance – Puis sur Information et éducation à la loi - Outils destinés aux adolescents – Les relations filles-garçons)
- Commission européenne, « *Moi, raciste !?* », 1998, Bande dessinée à l'intention des enseignants et des jeunes. Il s'agit d'un ensemble de gags et de documents utiles pour stimuler la réflexion et la discussion avec les élèves sur les discriminations et sur le racisme. Ce document est téléchargeable sur le site Internet : http://ec.europa.eu/publications/young/index_fr.htm

1) Sexisme – discrimination – fantasme

- Annoncer aux élèves que vous allez réfléchir avec eux sur les relations garçons/filles et demandez « Comment vivez-vous vos relations entre garçons et filles ? »
- Distribuer une photocopie de la BD, annexe 1, à chaque élève. Dans le cadre en bas à droite, demandez aux élèves de cocher les cases qui correspondent à ce qu'ils ont compris des situations représentées dans la BD.
- Réfléchir avec les élèves à partir des trois scènes représentées. Il y a plusieurs interprétations possibles : « Qu'est-ce qui a guidé votre choix ? »
- Première scène : comptabiliser les élèves qui ont choisi le mot **sexisme** et demandez-leur de définir ce mot et de donner éventuellement des exemples.
N.B. *Le sexisme est une attitude de discrimination fondée sur les préjugés liés au sexe, ou aux représentations de genre. Cette attitude peut engendrer des comportements qui nient le droit à la liberté et à l'égalité pour l'autre sexe. Ce sont presque toujours les filles ou*

les femmes qui sont victimes du sexisme de la part de garçons ou d'hommes. Le sexisme découle (est constitué) d'idées et d'habitudes qui sont intégrés aux échanges sociaux. Les femmes et les hommes ont à la fois les mêmes droits et sont différents. Il n'est pas facile de définir ce qui constitue leur identité et leur différence. Si la distinction biologique entre les sexes est aisée, la distinction sociale a beaucoup évolué depuis un siècle. Du fait de l'analyse et de l'évolution des rapports sociaux de genre, Beaucoup de rôles sociaux assignés exclusivement aux hommes dans le passé peuvent être tenus et sont tenus par des femmes aujourd'hui.

- Deuxième scène : comptabiliser les élèves qui ont choisi le mot **discrimination** et demandez-leur de définir ce mot et de donner éventuellement des exemples.
N.B. *Une discrimination est une action qui exclut ou qui traite d'une manière défavorable des personnes ou des groupes de personnes en raison des particularités qui les caractérisent, telles que leur groupe ethnique, leur sexe, leur religion, leurs pratiques sexuelles, leur statut économique, leur âge, leur handicap, etc.*
- Troisième scène : comptabiliser les élèves qui ont choisi le mot **salope** et demandez-leur de relever ce qu'il y a de paradoxal dans les attitudes des garçons. « Comment définiriez-vous le mot **fantasme** ? Comment cela se traduit-il dans la scène ? Auriez-vous des exemples à donner ? »
N.B. *Le fantasme est une représentation imaginaire qui ne correspond pas nécessairement avec la réalité et qui traduit des désirs plus ou moins conscients que nous avons.*
- Comment la jeune fille pourrait-elle réagir dans chacune des trois situations pour se faire respecter ?
- Demandez aux élèves s'ils ont déjà été témoins d'une scène où une injustice était commise sur une personne par le simple fait qu'elle était du sexe opposé...
- Il y a beaucoup de lois qui sanctionnent les actes discriminatoires. Est-il facile d'apporter la preuve d'une situation de sexisme ou de discrimination ?

2) Préjugés, stéréotypes

- Distribuer une photocopie de la BD, annexe 2, à chaque élève et demandez-leur d'en prendre connaissance.
- Recueillez leurs commentaires.
- Est-ce que cette histoire évoque pour eux d'autres situations qu'ils ont pu vivre ou dont ils ont pu être témoins ?
- « Comment définiriez-vous les mots **préjugés** et **stéréotypes** ? »
N.B. *Un stéréotype est une idée toute faite, une opinion simpliste sur une catégorie de personnes, une institution ou une culture. Utilisé dans un sens péjoratif, il dénonce une idée reçue et fausse qui fait obstacle à la connaissance d'une réalité beaucoup plus complexe.*
Au sens péjoratif d'opinion préconçue, de parti pris, le mot préjugé s'emploie généralement au pluriel. On parle alors des préjugés.
- Quels sont les préjugés les plus courants concernant les filles ?
- Quels sont les préjugés les plus courants concernant les garçons ?

3) Agir vraiment librement

- Former des groupes de 3 ou 4 garçons et des groupes de 3 ou 4 filles. Demandez aux garçons de partager leurs observations sur les comportements de groupes de filles à l'égard d'un garçon et demandez aux filles de partager leurs observations sur les

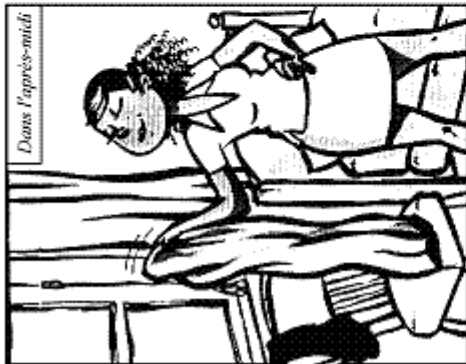
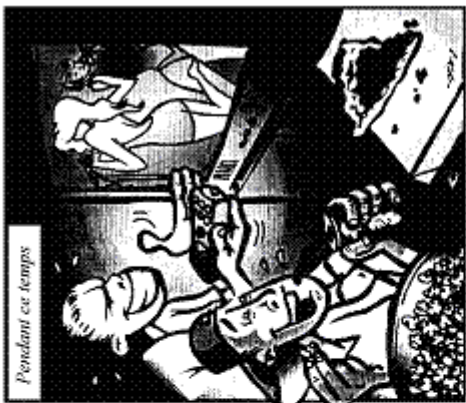
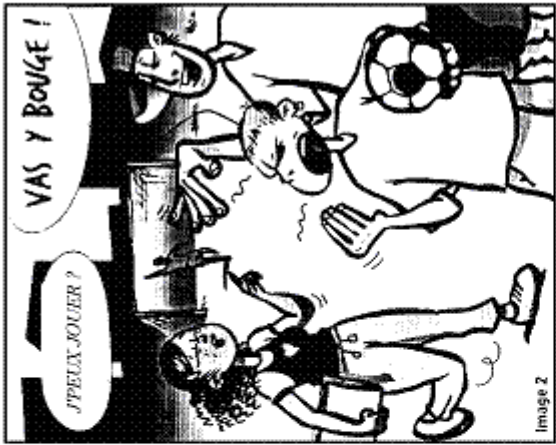
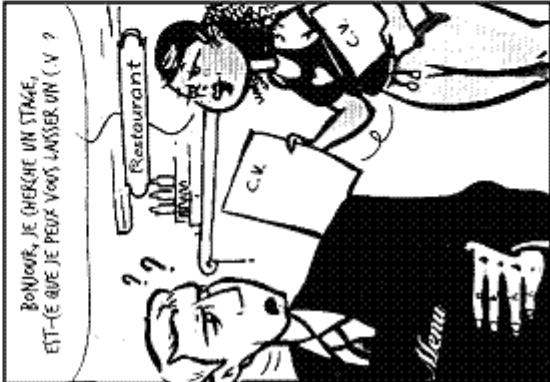
comportements de groupes de garçons à l'égard d'une fille. Demandez à tous d'étayer leurs observations d'exemples concrets et de choisir un rapporteur ou une rapporteuse.

- Faire une mise en commun avec l'intervention des rapporteurs et des rapporteuses. Demandez à ce que chacun écoute attentivement ce que les autres diront : « Il ne s'agit pas d'accuser ni de juger. Il s'agit de réfléchir sereinement, à partir des observations objectives qui auront été formulées, sur l'influence du groupe d'amis ou du groupe d'amies sur nos propres jugements et nos propres comportements à l'égard de l'autre sexe. »
- Avant de proposer un débat, distribuer une photocopie de la BD, annexe 3, à chaque élève et demandez-leur d'en prendre connaissance.
- Pour amorcer le débat, demandez : « Que veut dire pour vous l'expression « agir vraiment librement » ? »

Pour le débat dans le groupe, voici quelques propositions :

- Pourriez-vous donner une situation où vous avez agi sous l'influence de votre groupe d'ami-e-s, ce que vous avez regretté ensuite ?
- Demander aux garçons de décrire ce qu'est pour eux la fille ou la femme idéale
- Demander aux filles de décrire ce qu'est pour elles le garçon ou l'homme idéal.
- Faire une critique collective de ces représentations et mettre en évidence les stéréotypes formulés.
- Quelle est, à leur avis, l'influence des médias sur leurs représentations ?
- Demander à trois garçons et à une fille de venir jouer la scène.
- Demander à un autre groupe de rejouer la scène en imaginant une fin plus satisfaisante.

Annexe 1 : Planche n°4 tiré de la BD « Qui fait/kiffer l'autre ? »

Dans l'après-midi 	Pendant ce temps 	 Salut ! Espèce...	 RESTAURANT RESTAURANT	Image 2 ☐ Sexisme ? ☐ Equipe de foot déjà complète ?	Image 4 ☐ Discrimination ? ☐ Pas assez bien habillée ?	Image 7 ☐ Salut ? ☐ Salope ?
A TON AVIS ? 	J'PEUX JOUER ? VAS Y BOUGE !  Image 2	BONJOUR, JE (CHERCHE UN STAGE, ETT-CE QUE JE PEUX VOUS LASSER UN (V ? Restaurant Menu 	(C'EST UNE BLAQUE ?  Image 4			

Annexe 2 : Planche tirée de la BD « Moi, raciste !? »



Annexe 3 : Planche 5 tirée de la BD « Qui fait/kiffer l'autre ? »



Apprentissages du genre : Fiche n°04

Masculin, féminin

Objectifs :- Travail de grammaire sur le masculin et le féminin des noms d'animaux, de métiers, de prénoms, etc.

- Amener les enfants à considérer que filles et garçons ont les mêmes droits quant aux choix d'un métier.
- Respecter les aspirations des autres quand ceux-ci expriment une préférence non traditionnelle.
- Faire prendre conscience aux enfants qu'ils pourraient réaliser le métier de leur choix même si celui-ci n'est pas traditionnel.
- Faire évoluer les stéréotypes masculins et féminins vers plus d'égalité.

Mots-clés : genre – français - conte

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : CM1, CM2, 6^{ème}

Durée : 45 à 60 min

Nombre de séances : 2

Matériel : annexes

1) Première séance : Grammaire à partir du conte « Pour une fête, ce fut une belle fête ! »

- Lire le conte en annexe 1 aux enfants.
- Echanger rapidement sur la compréhension du texte : faites raconter l'histoire par les élèves. Pourquoi Madame Pupitre est-elle bougonne et désagréable ? Qu'est-ce qui la rend joyeuse à la fin de l'histoire ? (*Suggez aux enfants que Mme Pupitre est désagréable, non pas parce qu'elle a des principes vieux jeux mais surtout parce que depuis son veuvage elle souffre d'isolement et de solitude*)
- Faire remarquer aux enfants que le genre des noms qui désignent un animal ou un être humain est généralement lié au sexe : masculin pour un animal ou un humain de sexe masculin et féminin pour un animal ou un humain de sexe féminin : une chatte, un lion, un professeur, une aviatrice.
Faites remarquer que les mots « humain » ou « animal » sont du genre masculin, que les mots « personne » ou « bête » sont du genre féminin. Ils désignent cependant aussi bien un être vivant de l'un ou l'autre sexe. C'est ainsi ! Par contre, pour les noms d'objets inanimés, la répartition des genres est, dans une certaine mesure, largement arbitraire. Beaucoup de noms dans notre langue sont sans masculin ou sans féminin. (une pipe, un peuplier)
- Demandez aux enfants de dire les mots que le conte a féminisés et ceux qu'il a masculinisés :
 - clavecin et clavecine
 - violon et violonne
 - accordéon et accordéonne
 - balafon et balafone
 - synthétiseur et synthétiseuse

- cor et core
 - sifflet et sifflette
 - tambourin et tambourine
 - djembé et djembée
 - escargot et escargote (Tous les escargots sont à la fois mâle et femelle. On dit qu'ils sont bisexués ou hermaphrodites)
 - curé et curée
 - clairon et claironne
 - pupitre et pupitre
 - castagnettes et castagnets
 - trompette et trompet
 - crécelle et crécel
 - viole de gambe et viol de gambe
 - Mariane et Marian
- Faire remarquer que souvent le féminin des mots est obtenu en ajoutant un « e » à la fin du mot au masculin, en doublant parfois la consonne. Quand le nom au masculin se termine par un « e », il ne change pas au féminin (par exemple : un juge et une juge) On dit que le mot est épïcène.
 - Demander aux enfants de donner des exemples de noms qui s'emploient au masculin et au féminin avec la règle énoncée dans les catégories suivantes : animaux, habitants de pays, habitants de régions ou de villes, prénoms. Noms de métiers, etc. Vous écrivez les mots au tableau et les enfants les copient sur leur cahier. Faites remarquer les exceptions qui se présenteront (instituteur et institutrice par exemple)
 - Animaux : lapin et lapine, lion et lionne, rat et ratte, chat et chatte, chien et chienne.
 - Habitants de pays : Français et Française, Allemand et Allemande, Italien et Italienne, Anglais et Anglaise, Russe et Russe.
 - Habitants de régions ou de villes : Européen et Européenne, Parisien et Parisienne, Beauceron et Beauceronne, Asiatique et Asiatique.
 - Prénoms : Jean et Jeanne, Yvon et Yvonne, Michel et Michelle, Paul et Paule, Dominique et Dominique.
 - Noms de métiers : bûcheron et bûcheronne, gardien et gardienne, professeur et professeure. Employé et employée, artiste et artiste.
 - Autre exercice possible : inventer, à la manière des exemples suivants, des couples de mots de la langue française qui ont des significations différentes mais qui pourraient être comme le masculin et le féminin d'un même mot :

La femme

du train pourrait être la traîne,
celle du bonbon, la bonbonne,
celle du galet, la galette,
celle du bal, la balle, etc.

L'homme

de la vase pourrait être le vase
celui de la malle, le mal,
celui de la manche, le manche
celui de la palette, le palet, etc.

Pour cela, vous demandez aux élèves de se mettre par deux pour continuer les deux listes précédentes en essayant de trouver au moins un exemple pour chacune des listes
En mettant en commun toutes les trouvailles on peut sélectionner les plus originaux pour en dresser une liste amusante.

2) Deuxième séance : Féminin et masculin dans les noms de métiers

- Demandez aux élèves d'écouter attentivement la courte anecdote suivante car vous leur demanderez ensuite leur opinion.
- Lire le texte en annexe 2 : Le métier de Sophie
- Engager une discussion avec les enfants sur l'histoire lue :
 - Quel est votre opinion sur le choix de Sophie ?
 - Qu'est-ce qui a pu lui donner envie de faire ce métier ?
 - Selon vous, est-ce qu'il y a beaucoup de femmes maçonnes ?
 - Que peut ressentir Sophie lorsque Pierre se moque de son choix ?
 - Peuvent-elles être aussi compétentes qu'un homme ?
 - Qu'aurait-elle pu répondre quand Pierre s'était moqué de son choix ?
 - Que pensez-vous du commentaire de Pierre ?
 - Qu'aurait-il pu répondre à Sophie s'il avait manifesté du respect et de la considération pour son choix ?
- Faites la liste des métiers qu'ils aimeraient faire
- Demandez-leur de classer les métiers énoncés en trois catégories : métiers masculins, métiers féminins, métiers mixtes. Vous pouvez procéder par vote.
- Engagez la discussion avec eux :
 - Connaissez-vous un homme qui exerce un métier plutôt considéré comme un métier de femme ?
 - Connaissez-vous une femme qui exerce un métier plutôt considéré comme un métier d'homme ?
 - Est-ce qu'un homme ou une femme peut pratiquer tous les métiers ?

Annexe 1 : Conte - Pour une fête, ce fut une belle fête !

Dans un coin la fosse de l'orchestre, M. Clavecin et Mme Clavecine regardaient avec fierté leur petit clavecineau et leur petite clavecinette s'amuser gentiment.

- C'est une honte ! bougonnait Madame pupitre juchée sur la scène devant tout l'orchestre. C'est honteux d'avoir des enfants sans être mariés !

Il faut dire que depuis qu'elle est veuve, Mme Pupitre est devenue de plus en plus « vieux jeu » Elle dirige un grand et bel orchestre avec brio. Tous et toutes la respectent, mais elle est très souvent ronchonne, grincheuse, maugréeuse, acariâtre et bougonne. Elle étale facilement ses humeurs maussades devant tout le monde. Il y avait-là, le fameux trio avec Mrs Violon, Accordéon et Balafon en train d'exécuter avec maestria une fugue au cours de laquelle leurs épouses Mmes Violonne, Accordéonne et Balafonne donnaient la réplique. Mme Clarinette et M Clarinet accompagnaient agréablement tout ce monde. Quant à Mr Synthétiseur et à Mme Synthétiseuse, ils pouvaient remplacer n'importe qui avec virtuosité. De temps en temps les instruments se mettaient en sourdine pour laisser la place au fabuleux duo de chanteurs Mme Crécelle et Mr Crécel.

- C'est une honte ! répétait Mme Pupitre

Tous se turent, gênés. On eut entendu passer un escargot ou une escargotte. Madame Clavecine dit alors : « Mais on veut bien se marier ! » Et Monsieur Clavecin d'ajouter : « Oh oui ! Et nous ferons une grande fête. On vous invite tous dans la joie et la bonne humeur. On invitera également ceux qui ne sont pas là aujourd'hui : M. Sifflet et Mme Sifflette qui sont bien handicapés, M. Cor et Mme Core qui sont si solitaires le soir au fond des bois et nos amis espagnols Mmes Castagnettes et Mrs Castagnets, nos amis africains M. Tambourin et Mme Tambourine, M. Djembé et Mme Djembée. Que Mme Trompette et M. Trompet aillent à toutes les croisées des chemins pour annoncer la bonne nouvelle de nos amours. »

Et d'ajouter

- Nous comptons bien sur votre présence Mme Pupitre car nous vous aimons tous bien, même si vous nous disputez souvent.
- Et bien bravo ! rouspéta. Mme Pupitre. Mais qui vous mariera ? M. le Curé ou Mme la Curée ? M. Imam ou Mme Imame ? Avez-vous seulement une religion ?

M. Clavecin et Mme Clavecine se regardaient tout étonnés.

- Est-ce que c'est nécessaire d'avoir une religion pour se marier ? demandèrent-ils
- Mais c'est fondamental s'écria Mme Pupitre
- Nous ne pouvons tout de même pas faire semblant de croire en Dieu pour nous marier, nous allons nous contenter de passer devant Mme la maire.
- Mme le maire, tonna Mme Pupitre. On dit Mme le maire. Si vous ne respectez pas la religion, respectez au moins la tradition. Si vous vous mariez à la mairie vous le ferez devant la photo de Mme le Président de la République. D'ailleurs cette mairesse a eu le mauvais goût de remplacer le buste de Marianne par le buste d'un beau jeune homme qu'elle a baptisé Marian pour symboliser l'état républicain. On fait vraiment n'importe quoi de nos jours, hurla Mme Pupitre

Mme Pupitre était vraiment très vieux jeu et très vieille France

Mme Clavecine se mit à dire doucement

- Ce n'est peut être pas la peine que nous nous mariions.

Et dans un élan d'enthousiasme, elle ajouta

- Mais ça ne nous empêchera pas de faire la fête. Nous vous invitons tous et vous aussi Mme Pupitre.

M. Viol de gambe et Mme Claironne se mirent alors à exploser de joie et se lancèrent dans une valse endiablée. Tout le monde se mit à jouer sa propre partition. Ce fut une symphonie fantastique que Mme Pupitre ne put s'empêcher de diriger. Elle gardait son visage revêché pour « qu'il ne soit pas dit que... » Mais l'émotion la gagnait peu à peu. Depuis son veuvage elle se sentait terriblement seule mais là au milieu de tous ces amis si spontanés et si sincères elle retrouvait de la joie dans son for intérieur. Elle écrasa discrètement une larme sur le bord de sa paupière.

Oui, pour une fête, ce fut une belle fête !

Vincent Roussel

Annexe 2 : Le métier de Sophie

Sophie et Pierre font route ensemble vers l'école. Ils ont toujours beaucoup de plaisir à se retrouver ainsi chaque jour d'école car ils peuvent discuter agréablement ensemble et se confier mille petits secrets. Ce jour-là Sophie explique à Pierre qu'elle aimerait bien exercer le métier de maçon plus tard. Pierre réagit brusquement en s'écriant : « Quoi ! Une fille maçon ! Mais ça n'existe même pas le nom maçon au féminin. » En arrivant à l'école, les deux enfants demandent à consulter un dictionnaire et cherchent le mot maçon. Ils ne trouvent aucun mot pour qualifier le métier lorsque c'est une femme qui l'exerce. « Tu vois bien que j'ai raison, dit Pierre à Sophie, des femmes qui font le métier de maçon, ça n'existe pas ! » Sophie est déçue. Elle a vu son père construire un magnifique abri de jardin et cela lui avait donné envie d'apprendre, elle aussi, ce métier. « Pourquoi est-ce que les femmes ne saurait-elle pas elles aussi construire des maisons ? », se dit-elle. Elle veut en avoir le cœur net et demande au maître d'école de l'aider à chercher sur Internet, si maçon n'admet vraiment pas de féminin. » Le maître lui explique comment s'y prendre pour chercher et Sophie va passer toute sa récréation à chercher. Elle finit par trouver un répertoire de métier où le terme maçonne⁵ est parfaitement utilisé. Elle se dépêche de le dire à son ami Pierre qui en est tout interloqué. « Je serai donc maçonne » lui dit-elle avec fierté.

⁵ L'Institut national de la langue française a publié en 1999, sous l'intitulé "*Femme, j'écris ton nom...*", un Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions qu'il est possible de télécharger pour la classe à l'adresse : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml>

Apprentissage du genre : Fiche n°05

Carte des professions

Objectifs : - Prise de conscience de la perception des métiers suivant deux dimensions : la dimension « masculin-féminin » et la dimension « prestige »
- Aide au choix d'un métier

Mots-clés : genre – éducation civique – mathématiques

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : 4^{ème} et 3^{ème} du collège

Durée : 1h à 2h

Nombre de séances : 3

Matériel : annexes

Sources :

- L'Institut national de la langue française a publié en 1999, sous l'intitulé "*Femme, j'écris ton nom...*", un Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions qu'il est possible de télécharger à partir du site Internet : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/994001174/index.shtml>
- Cette fiche est une adaptation d'une fiche trouvée sur le site Internet : http://www.letape-emploi.fr/egalitedesgenres/partenaires/actions_cle_en_main.php. Elle fait partie d'un lot d'une douzaine de fiches « actions clé en main ». Ce site est issu du projet « mixité des emplois et égalité professionnelle en Basse-Normandie » qui a pour objet de favoriser la déségrégation professionnelle. Ce projet se développe depuis l'an 2000 sur l'initiative de l'Etat et de la Région Basse-Normandie. Il est basé sur le constat suivant : « Sur les 31 secteurs professionnels existant, les femmes s'orientent à plus de 60% vers seulement 6 secteurs. D'un côté, il y a des entreprises, des secteurs professionnels qui rencontrent des difficultés de recrutement. De l'autre il y a des demandeurs et plus particulièrement des demandeuses d'emplois qui se font une forte concurrence sur un nombre de secteurs professionnels restreints. »

Démarche pédagogique proposée

Première séance : réalisation de l'enquête

1) La féminisation des noms de métier

Expliquer qu'en 1999, l'Institut national de la langue française a publié un guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, des titres, des grades et des fonctions. Le gouvernement de l'époque avait invité les administrations à recourir à ces appellations féminines. Voici un exemple de paradoxe qu'on pouvait rencontrer à ce moment-là : une femme exerçant les fonctions de directeur d'école portait depuis plus d'un siècle le titre de directrice alors qu'une femme directrice d'administration centrale était encore appelée « madame le directeur »

Le petit Larousse illustré n'a pas encore complètement intégré toutes les propositions du guide. Si aujourd'hui on y trouve les mots professeure et agente, féminisation des noms professeur et agent, on ne trouve pas encore les noms de maçon ou couvreuse suggéré par le guide pour une femme qui exerce le métier de maçon ou de couvreur.

- Vous distribuez une photocopie de l'annexe 1 pour chaque élève.
- Vous leur demandez de compléter les deux premières colonnes afin que chaque nom de métier ait un qualificatif masculin et un qualificatif féminin. Ils essaieront d'imaginer une féminisation ou une masculinisation des noms par eux-mêmes lorsqu'ils auront des doutes.

2) Evaluation des métiers suivant la dimension « masculin-féminin »

Dans la colonne A vous demandez aux élèves d'attribuer une note entière sur une échelle de 1 à 7 du plus masculin au plus féminin. Si le métier paraît être un métier essentiellement réservé aux hommes, attribuer la note 1, si la profession paraît très féminine, attribuer la note 7 et si elle semble autant féminine que masculine, attribuer la note 4.

3) Evaluation des métiers suivant la dimension « prestige »

Dans la colonne B vous attribuez à la profession correspondante une note entière sur une échelle de 1 à 7 suivant qu'elle vous paraît moins ou plus prestigieuse. 1 notera celle qui paraît la moins prestigieuse et 7 une qui l'est beaucoup. Une profession prestigieuse est une profession qui attire beaucoup de monde parce qu'elle est très respectée, voire admirée par les autres ou qu'elle permet de gagner beaucoup d'argent ou d'exercer des compétences rares, etc.

4) Les métiers que vous voudriez faire

- Vous demandez ensuite aux élèves de choisir parmi toutes ces professions, un, deux ou trois métiers qu'ils-elles aimeraient faire. Demandez-leur de mettre une croix devant ces professions et deux croix pour celle qui a leur préférence.
- Demandez-leur de rédiger un petit texte pour expliquer pourquoi ils aiment ces métiers, dire s'ils envisagent vraiment de s'orienter vers celui qui a leur préférence et expliquer ce qu'il sait des orientations à prendre pour réaliser ce projet.

5) Dépouillement de l'enquête

- Vous invitez les élèves à dépouiller leur grille en utilisant les tableaux de l'annexe 2.
- Vous pourrez expliquer comment faire pour calculer une moyenne.
- Pour visualiser leurs conceptions des métiers, ils sont invités à représenter leurs résultats en utilisant le repère graphique de l'annexe 3. Ils s'efforceront de faire, à la croisée des lignes, des points noirs de grosseurs sensiblement proportionnelles aux nombres correspondants du troisième tableau rempli précédemment
- Vous ramassez les tableaux à la fin de la séance.

Deuxième séance : Mise en commun coopérative

6) Confrontation par petits groupes de la carte établie par chacun

- Vous redonnez à chacun ses tableaux de l'enquête. Vous proposerez des temps limités pour chaque partie du travail de groupe.
- Demander aux élèves de se mettre en groupes mixtes de 3 ou 4 et de choisir un-e rapporteur-euse.
- Dans un premier temps, le groupe aide ceux qui n'avaient pas pu terminé leur travail de dépouillement à le faire en leur expliquant éventuellement ce qu'ils n'ont pas compris.
- Dans un second temps, le groupe confronte les réponses données dans les deux premières colonnes. Certains noms de métiers feront l'unanimité. Noter les noms qui n'ont pas obtenu de consensus, même après discussion.
- Dans un troisième temps, chacun et chacune fera part aux autres des principales difficultés qu'il-elle a rencontrées en remplissant les colonnes A et B. Quelles interrogations et quelles remarques ?
- Ensuite les élèves confrontent leurs tableaux. Ils expliquent ce qu'ils en tirent comme conclusions.
- Enfin, chacun ou chacune confie aux autres le métier qu'il-elle aimerait vraiment faire en expliquant pourquoi.

7) Avec toute la classe

- On entend les rapports de chaque groupe.
- A-t-on repéré des différences entre garçons et filles dans la conception des métiers, dans les projets d'avenir, dans les tableaux et graphiques. ?
- Est-ce qu'il y a des métiers inaccessibles aux filles et, d'autres, inaccessibles aux garçons ?
- Est-ce que leur perception des métiers a évolué à la suite de cette séance ?
- Vous ramassez à nouveau tous les tableaux et les feuilles de dépouillement pour les étudier et faire ultérieurement vos propres remarques d'ensemble. Vous redonnerez alors à chacun ses documents.

Troisième séance

Vous leur proposez d'avoir une séance collective avec le conseiller ou la conseillère d'orientation psychologue pour parler et donner les informations sur les métiers qu'ils ont choisis.

Annexe 1 : Enquête sur votre vision des professions

x	Professions au masculin	x	Professions au féminin	A	B
	Adjudant				
	Agent de police				
	Ajusteur				
			Artiste		
			Assistante sociale		
	Auteur				
			Bibliothécaire		
	Chirurgien				
	Couvreur				
			Cuisinière		
			Dame de compagnie		
	Dentiste				
	Directeur du personnel				
	Disc-jockey				
			Dompteuse		
	Ecrivain				
	Editeur				
	Electricien				
			Employée de banque		
	Enquêteur				
	Entrepreneur				
	Expert-comptable				
	Gardien de nuit				
	Géologue				
			Infirmière		
			Informaticienne		
	Ingénieur				
			Institutrice		
			Jardinière d'enfants		
			Juge		
			Laborantine		
	Maçon				
	Magasinier				
			Mécanicienne		
	Médecin				
	Mineur				
			Ouvrière		
	Pêcheur				
			Pharmacienne		
	Policier				
	Professeur				
			Psychologue		
	Réceptionniste				
			Sage-femme		
			Secrétaire		
	Steward				
	Technicien de surface				
			Vendeuse		
	Vétérinaire				
	Vitrier				

Annexe 2 : Tableaux pour le dépouillement de l'enquête

Tableau n°1 : Etude de la dimension « masculin-féminin »

Note de féminisation	1	2	3	4	5	6	7
Nombre							
Produit : note x nombre							

Total des notes =

Moyenne obtenue =

Tableau n°2 : Etude de la dimension « prestige »

Note de prestige	1	2	3	4	5	6	7
Nombre							
Produit : note x nombre							

Total des notes =

Moyenne obtenue =

Tableau n°3 : Tableau de liaison entre les deux dimensions (ex : pour la case commune du 3 féminisation et du 2 Prestige, inscrire le nombre de métiers pour lesquels la note féminisation est de 3 et la note Prestige est de 2)

Prestige ↓	Féminisation →	1	2	3	4	5	6	7
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								

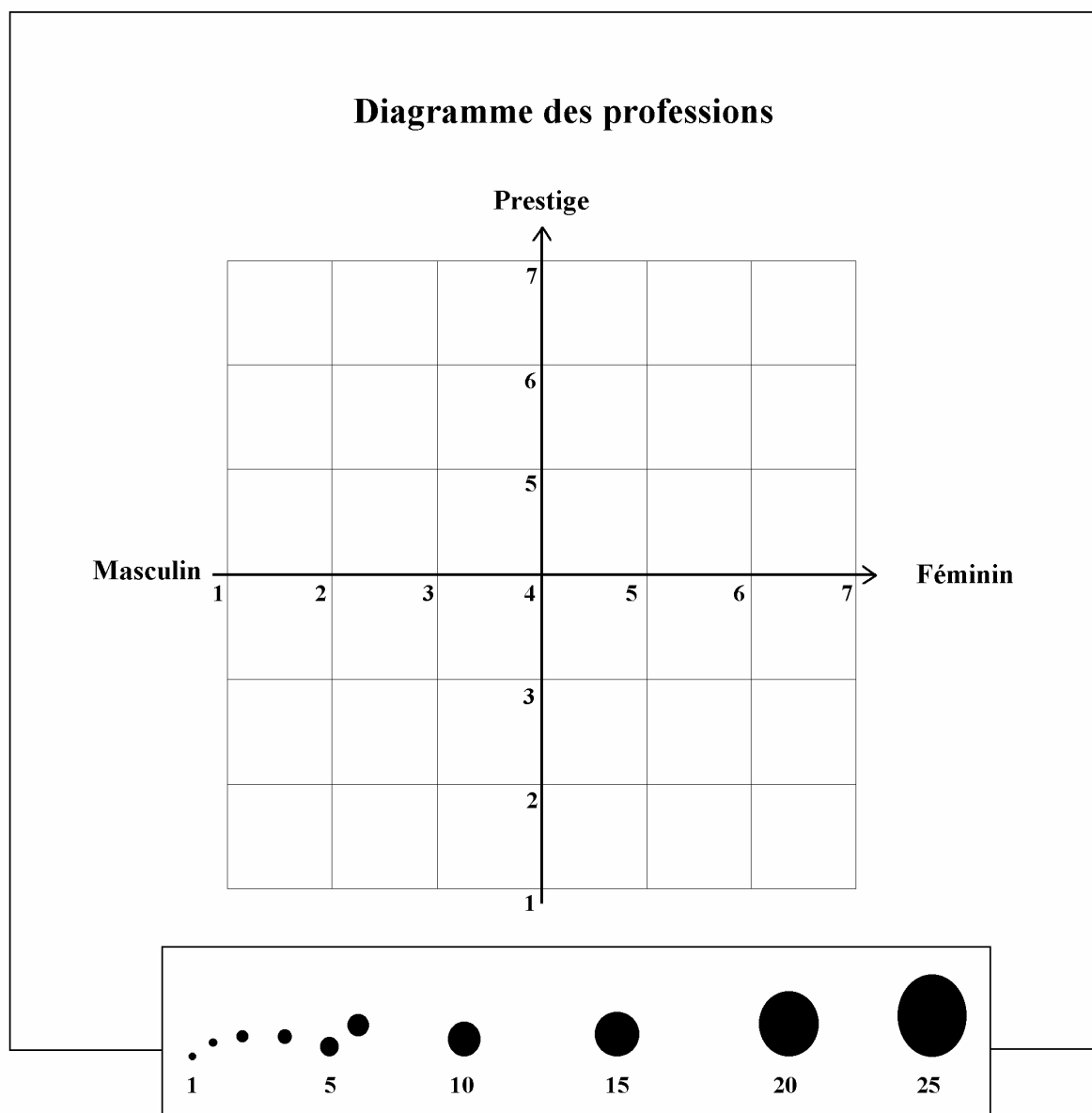
Annexe 3 : Graphique pour représenter notre vision des professions

Nom et prénom :

Profession du père :

Profession de la mère :

Professions choisies :



Annexe 4 : Un exemple en utilisant le *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers*.

« * » signale les féminisations des noms de métier non pris en compte par le *Petit Larousse illustré* 2005

x	Professions au masculin	x	Professions au féminin	A	B
	Adjudant		<i>Adjudante</i>	1	1
	Agent de police		<i>Agente de police</i>	2	2
	Ajusteur		<i>Ajusteuse</i>	3	4
	Artiste		Artiste	4	6
	Assistant social		Assistante sociale	7	4
	Auteur *		<i>Auteure ou auteur</i>	4	6
	Bibliothécaire		Bibliothécaire	4	4
	Chirurgien		<i>Chirurgienne</i>	2	7
	Couvreur *		<i>Couvreuse</i>	1	2
	Cuisinier		Cuisinière	4	4
	<i>Monsieur de compagnie</i>		Dame de compagnie *	7	2
	Dentiste		<i>Dentiste</i>	3	6
	Directeur du personnel		<i>Directrice du personnel</i>	3	6
	Disc-jockey		<i>Animatrice</i>	4	3
	<i>Dompteur</i>	x	Dompteuse	3	4
	Ecrivain		<i>Ecrivaine</i>	4	5
	Editeur		<i>Editrice</i>	4	4
	Electricien		<i>Electricienne</i>	2	3
	<i>Employé de banque</i>		Employée de banque	4	2
	Enquêteur		<i>Enquêtrice ou enquêtrice</i>	4	2
	Entrepreneur *		<i>Entrepreneuse ou entrepreneur</i>	2	7
	Expert-comptable		<i>Experte-comptable</i>	4	6
	Gardien de nuit		<i>Gardiennne de nuit</i>	1	1
	Géologue		<i>Géologue</i>	4	4
	<i>Infirmier</i>		Infirmière	6	4
	Informaticien		Informaticienne	4	4
	Ingénieur		<i>Ingénieure ou ingénieur</i>	3	6
	<i>Instituteur</i>	x	Institutrice	5	3
	<i>Jardinier d'enfants</i>		Jardinière d'enfants	7	3
	Juge		Juge	4	5
	Laborantin		Laborantine	4	3
	Maçon *		<i>Maçonne</i>	1	2
	Magasinier		<i>Magasinière</i>	3	2
	Mécanicien		Mécanicienne	2	3
	Médecin *		<i>Médecine ou médecin</i>	4	5
	Mineur *		<i>Mineuse</i>	1	1
	Ouvrier		Ouvrière	4	2
	Pêcheur		<i>Pêcheuse</i>	2	3
	Pharmacien		Pharmacienne	4	5
	Policier		<i>Policie</i>	2	2
	Professeur	xx	<i>Professeuse</i>	4	4
	Psychologue		Psychologue	5	4
	Réceptionniste		<i>Réceptionniste</i>	4	3
	<i>Maïeuticien ou sage-homme</i>		Sage-femme *	7	3
	Secrétaire		Secrétaire	5	2
	Steward		<i>Hôtesse</i>	5	4
	Technicien de surface		<i>Technicienne de surfacer</i>	6	1
	Vendeur		Vendeuse	4	3
	Vétérinaire		<i>Vétérinaire</i>	4	5
	Vitrier		<i>Vitrière</i>	2	2

Tableaux pour le dépouillement de l'enquête

Tableau n°1 : Etude de la dimension « masculin-féminin »

note de féminisation	1	2	3	4	5	6	7
nombre	5	8	6	21	4	2	4
produit : note x nombre	5	16	18	84	20	12	28

Total des notes = 183

Moyenne obtenue = 3.66

Tableau n°2 : Etude de la dimension « prestige »

note de prestige	1	2	3	4	5	6	7
nombre	4	11	10	12	5	6	2
Produit : note x nombre	4	22	30	48	25	36	14

Total des notes = 179

Moyenne obtenue = 3.58

Tableau n°3 : Tableau de liaison entre les deux dimensions (

Prestige ↓	Féminisation →	1	2	3	4	5	6	7
1		3					1	
2		2	3	1	3	1		1
3			3		4	1		2
4				2	6	2	1	1
5					5			
6				3	3			
7			2					

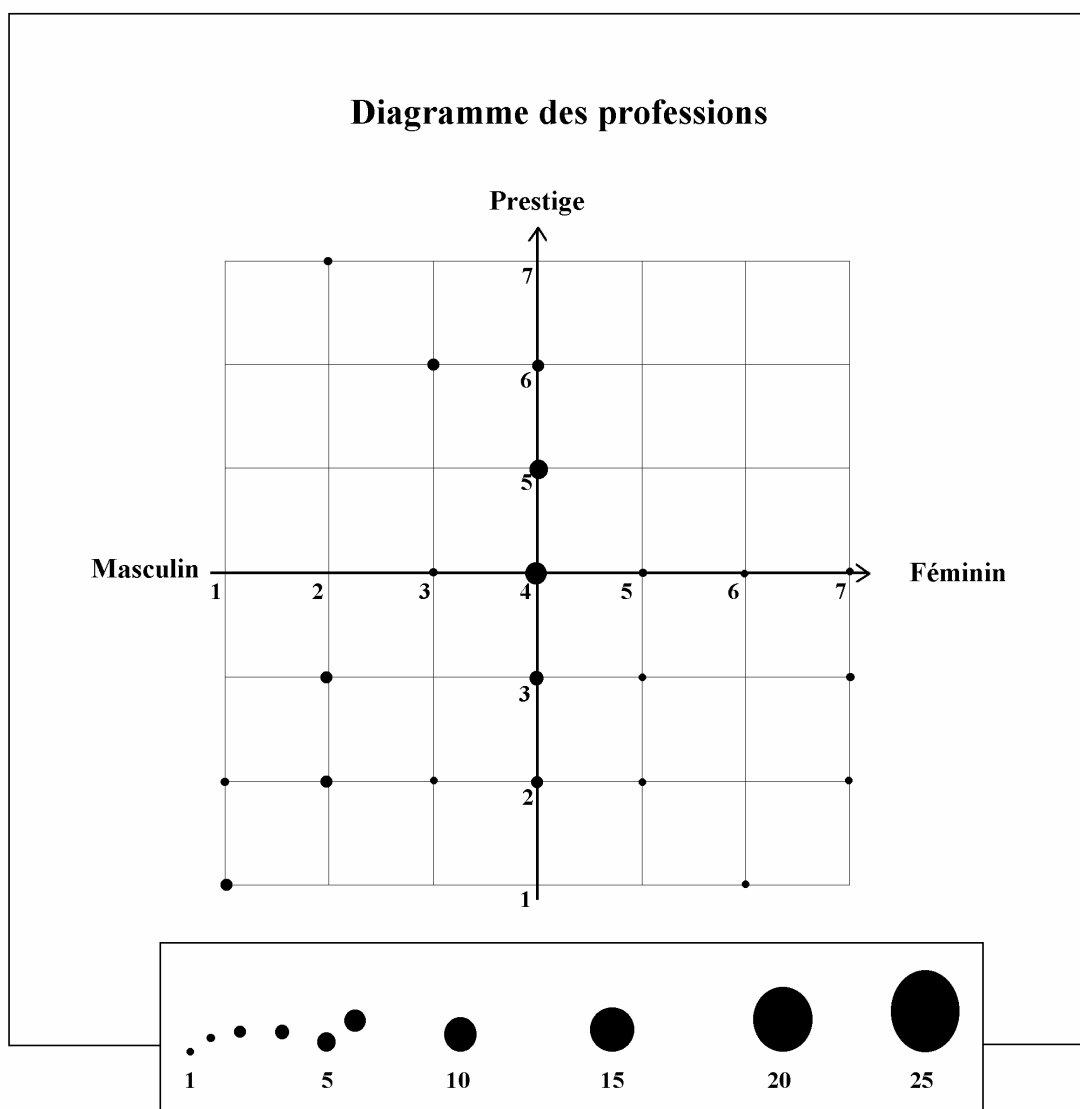
Annexe 3 : graphique pour représenter notre vision des professions

Nom et prénom : ...Delajoie Colette.....

Profession du père : ...garagiste.....

Profession de la mère : ...secrétaire.....

Professions choisies : ...professeure.....



-

Le coefficient de corrélation est égal ici à 0,099 (ce calcul n'est pas au programme des classes concernées par ce travail)

Q.C.M. pour les droits des femmes et des citoyennes

Objectifs : Mieux connaître l'histoire et les enjeux des luttes pour la reconnaissance et le respect des droits des femmes et pour l'égalité des sexes

Mots-clés : genre – histoire - questionnaire

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : 3^{ème} et lycée

Durée : 1 heure

Nombre de séances : au choix

Matériel : annexes

Déroulement possible

- On trouvera en annexe 1 et 2, deux questionnaires QCM pour tester les connaissances des élèves sur l'histoire de la lutte des femmes pour la reconnaissance de l'égalité en dignité, en droits et en devoirs avec les hommes.
On trouvera en annexe 3 des références de sites Internet qui donnent accès à d'autres questionnaires de ce genre.
- Un tel questionnaire peut être affiché en salle des professeurs, par exemple à l'occasion de la journée de la femme du 8 mars, comme un défi lancé aux adultes et qui doit permettre de favoriser des discussions.
- Le questionnaire peut être proposé individuellement à chaque élève de la classe. Il est sans doute préférable de travailler le questionnaire par groupe de 3 ou 4 élèves en mode coopératif afin de stimuler des discussions entre élèves. Vous pourrez alors faire le choix de groupes mixtes ou de groupes de même sexe. A l'occasion de la mise en commun des réponses, chacun pourra établir son score et l'animateur apportera des informations rectifiant ou complétant les connaissances des élèves.
- Il est possible de donner à la séance un tour plus ludique en s'inspirant de l'émission de télévision *Questions pour un champion*. Deux équipes de 3 ou 4 élèves vont se confronter au cours d'un match amical.
 - a) Vous formez deux équipes, par exemple une équipe de garçons et une équipe de filles. (Formez deux équipes mixtes si vous le préférez) Vous les invitez à venir prendre place, de chaque côté du bureau. Le « répondeur » de chaque équipe est en possession de trois panneaux marqués a), b) et c)
 - b) Vous avez choisi par exemple 8 questions parmi celles que vous avez dans les différents questionnaires. Vous lisez la question et vous chronométrez par exemple une minute pour laisser le temps à chaque équipe de se concerter et au signal que vous donnez chaque « répondeur » présente la réponse choisie par son groupe.
 - c) Vous donnez brièvement la parole aux élèves spectateurs pour un ou deux commentaires.
 - d) Vous annoncez « un point » pour toute bonne réponse. Le « compteur » de l'équipe qui a répondu correctement ajoute un trait au tableau pour le compte de son groupe.
 - e) Vous lisez la réponse commentée et vous passez à la question suivante.

Annexe 1 : Questionnaire « Droits de la femme et de la citoyenne »

- 1- A votre avis, les parents investissent financièrement plus pour les études de :**
 - a) Leur fille
 - b) Leur fils
 - c) Pareil
- 2- En quelle année les Françaises ont-elle voté pour la première fois ?**
 - a) En 1789
 - b) En 1848
 - c) En 1945
- 3- La déclaration des droits de l'homme et du citoyen date du 26 août 1789. En quelle année Olympe de Gouges a-t-elle écrit la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ?**
 - a) 1791
 - b) 1848
 - c) 1871
- 4- Quel a été le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes ?**
 - a) la Grande-Bretagne
 - b) La Nouvelle-Zélande
 - c) l'Australie
- 5- En quelle année, pour la première fois, le parlement européen fut présidé par une femme ?**
 - a) 1958
 - b) 1979
 - c) 1999
- 6- En quelle année, la loi sur la parité en politique est-elle entrée en vigueur ? (cette loi tend à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives).**
 - a) 1993
 - b) 1996
 - c) 2000
- 7- Selon un sondage réalisé en mars 2005, combien de Français seraient-ils prêts à élire une femme présidente de la République ?**
 - a) 53 %
 - b) 67 %
 - c) 85 %
- 8- En 2003, parmi les cadres et dirigeants des entreprises françaises, quelle était la proportion de femmes ?**
 - a) 17 %
 - b) 24 %
 - c) 31 %
- 9- En 2006, parmi ces trois secteurs d'activités, lequel emploie de plus de femmes ?**
 - a) Le secrétariat
 - b) L'entretien
 - c) La vente
- 10- Qui est Michèle Mouton ?**
 - a) La première femme pilote victorieuse de rallyes automobiles
 - b) La première femme peintre officielle de la cour royale
 - c) La première femme à avoir traversé l'Atlantique en solitaire, à la voile

11- Qui a dit « l'avenir de l'homme est la femme » ?

- a) Alfred de Musset
- b) George Sand
- c) Louis Aragon

12- Quelle est la première femme à avoir été élue à l'Académie française ?

- a) Colette
- b) Suzanne Lilar
- c) Marguerite Yourcenar

13- De quand date l'apparition des bustes de Marianne, allégorie de la République française ?

- a) 1792
- b) 1889
- c) 1945

14- Quelle journée célèbre les droits de la femme dans le monde ?

- a) 6 mars
- b) 8 mars
- c) 14 juillet

15- Quand la France a-t-elle instauré le caractère officiel de la célébration de la journée de la femme ?

- a) En 1945
- b) En 1956
- c) En 1982

16- Comment s'appelait le mouvement féminin né au XIXe siècle en Grande Bretagne et aux Etats-Unis, luttant pour le droit de vote des femmes ?

- a) Les suffragettes
- b) Les chiennes de garde
- c) Les voteuses

17- De 1901 à 1999, combien de prix Nobel de la Paix ont-ils été décernés à des femmes ?

- a) 10
- b) 22
- c) 35

18- Depuis quand une femme a-t-elle le droit de travailler sans l'autorisation de son mari ?

- a) 1906
- b) 1939
- c) 1965

19- Le taux de réussite des garçons au baccalauréat scientifique (session 2003) atteint 78 %. Pour les filles, ce taux est-il :

- a) inférieur ?
- b) équivalent ?
- c) supérieur ?

20- Julie-Victoire Daubié fut la première femme reçue au baccalauréat. Combien d'années après sa création sous Napoléon en 1808 ?

- a) 15 ans
- b) 37 ans
- c) 53 ans

Réponses au questionnaire « Droits de la femme et de la citoyenne »

- 1- (b) « Les comportements des parents ne sont pas les mêmes pour les deux sexes. Non seulement ils dépensent plus pour les **garçons**, mais ils le font au détriment des filles [...] On constate qu'une fille reçoit plus si elle a une sœur que si elle a un frère ». Résultats d'une étude menée par Christine Barnett-Verzat et François-Charles Wolf, parue dans *Le Monde de l'éducation*, Novembre 2000.
- 2- (c) Le 29 avril **1945**, tandis que la guerre contre l'Allemagne tirait sur sa fin, les élections municipales donnaient l'occasion aux Françaises de voter pour la première fois de leur Histoire. Les Françaises ont été parmi les dernières femmes du monde occidental à acquérir le droit de vote et celui de se faire élire.
- 3- (a) **en 1791** : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » dit l'article premier de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. » déclare l'écrivaine dans sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, rectifiant la déclaration que l'histoire retiendra et dont les femmes sont en réalité exclues. Elle fut guillotinée en 1793.
- 4- (b) **La Nouvelle-Zélande** a été le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes en 1893, suivi de l'Australie en 1902. En Grande-Bretagne, où le combat pour l'émancipation politique a été mené par les « suffragettes », c'est une loi du 2 juillet 1928 qui accorde sans restriction le suffrage aux femmes..
- 5- (b) Pour la première fois en **1979**, les membres du parlement européen sont élus au suffrage universel et Simone Veil élue à la présidence de cette assemblée. En 1999 c'est une autre femme, Nicole Fontaine qui occupa le poste. En 1958 c'est Robert Schuman qui devint président de ce qui s'appelait alors l'Assemblée parlementaire. Sur 26 présidents, (de 1952 à 2007) elles ne furent que deux femmes à occuper le poste.
- 6- (f) **2000** : Après que le principe de la parité en politique ait été acquis en 1999, celui-ci est devenu une loi le 6 juin 2000. Cette loi affirme en particulier, en son article 1 : « Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. » Pour les élections municipales de 2008, les listes devront présenter une alternance stricte des deux sexes : « un homme, une femme, un homme, une femme, etc. » (principe du chabadabada)
- 7- (c) Selon le résultat d'un sondage BVA/acteurs publics, réalisé en février 2005 sur un échantillon de 959 personnes, **85 %** des répondants – et 87 % des hommes ! - seraient prêts à élire une femme au plus haut poste de l'Etat.
- 8- (c) **31 %** : D'après une étude publiée par l'INSEE en 2003, les femmes représentent aujourd'hui plus de 30 % des effectifs cadres et dirigeants des grandes entreprises françaises.
- 9- (b) **L'entretien** : Les femmes sont également nombreuses dans les secteurs de la vente, du secrétariat, de l'assistance maternelle et de l'administration.
- 10- (a) De 1974 à 1985, Michèle Mouton a remporté plusieurs titres **de championne de France et d'Europe de rallye automobile**. Elle a aussi été vice-championne du monde.

- 11- (c) Il s'agit d'un vers dans un poème de **Louis Aragon** publié dans *Le Fou d'Elsa*. Le vers suivant est moins connu, mais tout aussi joli : « elle est la couleur de son âme »
- 12- (c) En 1980, **Marguerite Yourcenar** (1903-1987) est la première femme élue à l'Académie française. Colette (1873-1954) a été la première femme membre (1945) et présidente (1949) de l'Académie Goncourt. Suzanne Lilar est écrivaine belge d'expression française.
- 13- (a) C'est en **1792**, pendant la Révolution française, qu'apparaissent les premiers bustes de Marianne. Sous la III^e République, les bustes de Napoléon III sont remplacés, dans les mairies, par ceux de Marianne dont la production industrielle est lancée en 1889. Enfin, après la Seconde Guerre mondiale, des vedettes françaises sont choisies comme modèles.
- 14- (b) Cette date a été choisie en 1910 à Copenhague, par une confédération internationale de femmes socialistes de tous les pays. Elle devait servir à la propagande du vote des femmes. Le **8 mars** 1911, pour la première fois, la Journée internationale de la femme est célébrée en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Suisse et aux Etats-Unis
- 15- (c) Si les Nations Unies ont commencé à observer la Journée internationale de la femme le 8 mars 1975, ce n'est qu'en **1982** que le gouvernement socialiste français instaure le caractère officiel de la célébration de la journée de la femme le 8 mars.
- 16- (a) Le mouvement des “**suffragettes**” a été fondé en 1903 par Emeline Pankhurst et sa fille Christabel. A travers ce mouvement violent et politique, elles ont posé, parfois de manière tragique, la question des Droits civiques des femmes dans la société occidentale(a) Seulement **10 prix Nobel de la Paix** ont été décernés à des femmes au cours du vingtième siècle sur 104 prix attribués. Il s'agit de Bertha von Suttner en 1905, Jane Addams en 1931, Emily Greene Balch en 1946, Betty Williams et Mairead Corrigan en 1976, Mère Teresa en 1979, Alva Myrdal en 1982, Aung San Suu Kyi en 1991, Rigoberta Menchu Tum en 1992 et Jody Williams en 1997.
- 18- (c) La loi du **13 juillet 1965** permet aux femmes d'exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari. Cette même loi modifie le régime légal du mariage : dans un couple se mariant sans contrat, les femmes peuvent désormais gérer leurs biens propres.
- 19- (c) Alors que le taux de réussite des garçons au baccalauréat scientifique (session 2003) est de 78 %, celui des filles atteint **82,3 %**. Cette même année, à l'issue de la classe de seconde, 40,1 % des garçons s'orientaient vers une première scientifique alors que les filles n'étaient que de 27,4 %. Concluons donc que les filles n'ont ni plus, ni moins « l'esprit scientifique » que les garçons.
- 20- (c) Julie-Victoire Daubié est la première femme reçue à l'examen du baccalauréat, le 17 août **1861** à l'âge de 37 ans. Elle avait dû se battre plusieurs années avant d'obtenir l'autorisation de passer cet examen réservé aux garçons. Cela lui ouvrait théoriquement les portes de l'Université. Cependant, en 1866, la Sorbonne était encore fermée aux femmes.

11- Depuis quand les femmes ont-elles le droit de travailler sans l'autorisation de leur mari ?

- a) 1789
- b) 1900
- c) 1965

12- Les jeunes filles diplômées dans des filières dites masculines de l'enseignement supérieur (ex. informatique) s'insèrent professionnellement aussi bien que les garçons ayant suivi ces mêmes filières :

- a) Vrai
- b) Faux

13- La proportion d'hommes âgés de 15 à 64 ans en activité (c'est-à-dire qui travaillent ou sont au chômage) est de 75,1 %. Qu'en est-il des femmes ?

- a) 50 % sont actives
- b) 63,4 % sont actives
- c) 73,4 % sont actives

14- En 2002, la proportion de femmes, vivant en couple, ayant 3 enfants ou plus et qui sont en activité, est de :

- a) 20,2
- b) 40 %
- c) 52 %

15- Quel que soit le groupe d'âge, les femmes subissent toujours un taux de chômage supérieur à celui des hommes :

- a) Vrai
- b) Faux

16- En moyenne, le salaire des femmes par rapport à celui des hommes est :

- a) inférieur de 25 %
- b) inférieur de 10 %
- c) équivalent

17- En vigueur depuis le 1er janvier 2002, le congé de paternité est d'une durée de :

- a) 1 jour
- b) 11 jours
- c) 30 jours

18- Une enquête réalisée en 2002 indique que la part des femmes parmi les créateurs d'entreprise est de :

- a) 10 %
- b) 20 %
- c) 26 %

19- Quel est le métier d'origine de Claudie Haigneré, actuellement Ministre déléguée aux Affaires européennes, et Ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles Technologies sous le précédent Gouvernement ?

- a) comptable
- b) astronaute
- c) informaticienne

20- George Sand (1804-1876), femme de lettres française, a dû prendre un pseudonyme masculin pour faire publier ses romans. Quel était son véritable nom ?

- a) Aurore Dupin
- b) Amélie Nothomb
- c) Simone de Beauvoir

Les réponses

- 21- (b) La mixité a été officiellement consacrée par les décrets d'application de la loi Haby sur l'éducation du 11 juillet **1975**. Mixité ne signifie pas pour autant égalité. Le 25 février 2000, a été signée une convention interministérielle pour l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif qui vise à améliorer l'orientation scolaire des jeunes, promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel entre filles et garçons et renforcer la formation des acteurs éducatifs à l'égalité.
- 22- (b) A l'issue de la classe de seconde (source 2003) **27,4 %** des filles s'orientent vers une première scientifique contre 40,1 % des garçons. Au lycée, quels que soient leurs résultats scolaires, les garçons optent plutôt pour la série scientifique tandis que les filles privilégient les voies littéraire et économique. Filles et garçons se conforment ainsi, dans leur choix d'orientation scolaire, aux représentations traditionnelles et stéréotypées des rôles sociaux respectifs des femmes et des hommes.
- 23- (c) Alors que le taux de réussite des garçons au baccalauréat scientifique (session 2003) est de 78 %, celui des filles atteint **82,3 %**. Un chiffre qui démontre que l'idée selon laquelle les filles, contrairement aux garçons, n'ont pas la « bosse des maths » ou « l'esprit scientifique » est fausse !
- 24- (a) **Vrai** : Julie Doublé fut la première femme reçue à l'examen du baccalauréat, le 17 août 1861, à l'âge de 37 ans. Elle poursuivit par la suite son parcours d'études et obtint le 28 octobre 1871 une licence de lettres.
- 25- (c) Chaque année, les 600 lauréates du Prix de la vocation scientifique et technique (PVST) des filles reçoivent chacune **un chèque de 800 euros**. Pour connaître le calendrier du PVST (notamment les dates de retrait des dossiers), vous pouvez vous adresser à la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de votre région. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site www.droits-femmes.gouv.fr rubrique " Les services en région ".
- 26- (a) Dans les CPGE scientifiques, en 2003, la part des femmes est de **27,8 %**. Pour ce qui est des CPGE économiques et des CPGE littéraires, leur proportion est de respectivement 56,2 % et 76,4 %. Les filières de l'enseignement supérieur restent très sexuées, les filières scientifiques majoritairement masculines et les littéraires très féminines.
- 27- (c) Maïeuticien correspond à **l'intitulé masculin du nom de métier de sage-femme**. Un guide intitulé " Femmes, j'écris ton nom " (1999) a été élaboré conjointement par le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la langue française. Celui-ci propose plus de 2000 entrées masculin/féminin de noms de métiers, fonctions, titres et grades.
- 28- (a) 1972 vit pour la première fois l'admission de 7 femmes à l'École Polytechnique, dont la major de promotion (c'est-à-dire la **1^{ère} de la promotion**), Anne Chopinet. En 2001, cette grande école d'ingénieurs accueille 14,2 % de femmes.
- 29- (b) C'est en **1904** que Madeleine Pelletier, première femme à avoir pu suivre des études de médecine, a obtenu son diplôme de psychiatrie. Aujourd'hui, les filles sont majoritaires dans les études universitaires médicales ; elles représentent 58,3 % des inscrits (chiffre 2002)
- 30- (b) **17 %** des jeunes hommes de 25 à 34 ans disposent d'un diplôme supérieur à bac+2 contre 24 % pour les jeunes femmes. Ainsi la situation s'est inversée puisque pour les

- générations âgées de 45 à 54 ans, la proportion de femmes ayant un diplôme supérieur à bac+2 est inférieure à celle des hommes.
- 31- (c) Il faut attendre l'année **1965** pour que les femmes puissent bénéficier du libre exercice d'une profession et de la libre administration de leurs biens personnels.
- 32- (a) **Vrai** : Une étude menée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), publiée en décembre 2002, montre que les jeunes filles diplômées dans des filières dites masculines de l'enseignement supérieur s'insèrent professionnellement aussi bien que les garçons ayant suivi ces mêmes filières.
- 33- (b) **63,4 %** des femmes âgées de 15 à 64 ans sont en activité, contre 75,1 % pour les hommes. En 2003, les femmes représentent près de la moitié de la population active (46 %)
- 34- (c) Entre 1982 et 2002, la proportion de femmes, vivant en couple, ayant 3 enfants ou plus et qui sont en activité, est passée de 34,3 % à **52 %**.
- 35- (a) **Vrai** : Quel que soit le groupe d'âge, les femmes subissent toujours un taux de chômage supérieur à celui des hommes. Dans le cadre du Service public de l'emploi (SPE) - qui réunit la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle, l'Agence Nationale Pour l'Emploi, l'Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes et le Service des Droits des Femmes et de l'Égalité - l'objectif fixé pour 2004 est de réduire de 5 % le nombre de femmes au chômage de longue durée (de plus d'un an)
- 36- (a) En moyenne, le salaire des femmes est **inférieur de 25 %** par rapport à celui des hommes. Ceci s'explique en partie par le travail à temps partiel qui concerne majoritairement les femmes. Par ailleurs, les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes emplois. Les femmes sont concentrées dans des emplois à prédominance féminine et dans les postes les moins qualifiés du tertiaire (en 2003, elles représentent 76,8 % des employés). Toutefois, de 7 à 11 % d'écart restent inexpliqués et semblent relever de la discrimination faite aux femmes.
- 37- (b) Le congé de paternité, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2002, est d'une durée de **11 jours**. La durée du congé est de 18 jours pour une naissance multiple (jumeaux, triplés...). Il faut préciser que ce sont des jours calendaires, ce qui signifie que sont comptabilisés les samedis, dimanches et jours fériés. La durée du congé de paternité s'ajoute aux trois jours déjà accordés aux pères salariés en cas de naissance.
- 38- (c) En 2002, la part des femmes parmi les créateurs d'entreprise est de **26 %**. A travers le Fonds de garantie à l'initiative des femmes (FGIF), l'État encourage les femmes à créer, reprendre ou développer une entreprise, en leur facilitant l'accès bancaire. Plus d'informations sur le site www.droits-femmes.gouv.fr rubrique " Égalité professionnelle ? Entrepreneuriat au féminin ".
- 39- (b) Claudie Haigneré a été la première **astronaute** française à voler à bord de la Station Spatiale Internationale (ISS).
- 40- (a) George Sand, de son vrai nom **Aurore Dupin**, est l'auteure de près de quatre-vingt-dix romans, contes et nouvelles, de plus d'une vingtaine de pièces de théâtre, de plusieurs textes autobiographiques, de nombreux articles, préfaces et comptes rendus et d'une correspondance qui compte plus de vingt mille lettres.

Annexe 3 : Autres quiz sur Internet

1- Quiz de la journée de la femme

<http://www.tv5.org/TV5Site/jeunesse/quiz-564-4-la-journee-de-la-femme.htm>

2- Les femmes conquérantes

<http://fr.encarta.msn.com/encnet/features/quiz/Quiz.aspx?QuizID=56>

Ce quiz vous invite à revisiter l'histoire des femmes à travers des figures qui ont œuvré pour l'amélioration et l'extension tant de leur rôle que de leurs droits dans la société.

3- Que savez-vous de l'histoire côté femmes ?

<http://www.linternaute.com/femmes/questionnaire/fiche/116/1/d/f/>

4- Les femmes dirigeantes :

<http://www.linternaute.com/femmes/questionnaire/fiche/2727/1/d/f/>

5- Les femmes en politique

<http://www.linternaute.com/femmes/questionnaire/fiche/510/1/d/f/>

6- Quiz : Femmes et travail

<http://www.linternaute.com/femmes/questionnaire/fiche/4055/1/d/f/>

7- Que savez-vous des femmes écrivains ?

<http://www.linternaute.com/femmes/questionnaire/fiche/1542/1/d/f/>

8- EGALITEST - Mixité Filles Garçons

<http://www.ac-grenoble.fr/cio/spip.php?article11>

9- Sciences et parité

<http://www4b.ac-lille.fr/~ecfg/>

Il est possible de télécharger le livret pédagogique « Sciences et technologies... filles et garçons, bougez vos idées » Le questionnaire se trouve dans « Page 17 à 20 ».

10- FEMMES, HOMMES : en route vers l'égalité. Petit nécessaire pour informer et convaincre (1^{er} septembre 2006)

<http://www.ac-reims.fr/saio/egalite/mallette.htm>

La mallette « égalité des chances entre les filles et les garçons », téléchargeable, contient 11 fiches ressources. La fiche n°4 contient un quiz.

Masculin et féminin, les tâches de la maison et les jeux

Objectifs : - Réfléchir avec les enfants aux rôles sociaux joués par les hommes et par les femmes dans le domaine des tâches de la maison.

- Est-ce qu'il est dans la nature des choses que certaines tâches soient assumées par des femmes et que d'autres le soient par des hommes ?

Mots-clés : genre – éducation civique – français – parole libre – bande-dessinée

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : CE2, CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}

Durée : 45 min

Nombre de séances : 2

Matériel : - Une photocopie par élève de la planche présentée en annexe n°1. Celle-ci est extraite de la bande dessinée Clifton, kidnapping, de Turk et de Groot, éditions du Lombard, page 4. C'est le neuvième album de la collection Clifton dont le héros est un ancien colonel de l'armée britannique devenu détective privé. Il a pris à son service, Miss Patridge chargée de toutes les tâches ménagères de la maison.

- Un extrait du livre de Victor Hugo, les Misérables, en annexe n°2

Première séance avec le colonel Clifton

1) Partir du vécu des élèves :

Demander aux élèves d'énumérer les tâches qu'il y a à faire dans une maison pour aider au « bien vivre ensemble » de la famille (ménage, commissions, cuisine, lavage et repassage du linge, bricolage et réparations diverses, entretien des véhicules, jardinage, élevage des enfants, gagner les ressources pour la vie de la famille, etc.)

Demander pour cela que les enfants fassent appel à ce qu'ils observent dans leur propre maison.

Demandez-leur de préciser qui les remplissent usuellement dans leur propre maison.

Demandez-leur de dire quelle part ils prennent à ces tâches (quelles tâches ? Avec quelles fréquences ?)

Estiment-ils normal d'aider aux tâches ménagères ?

Dans ce qui a été exprimé, remarquent-ils des différences entre les filles et les garçons (nature des tâches accomplies, temps consacré à participer aux tâches de la maison, etc.)

Quelles conclusions peuvent-ils tirer de cet échange ?

2) Réflexion sur la bande dessinée « Miss Patridge vidange la camionnette »

Distribuer une photocopie de l'annexe n°1 et demander aux élèves de commenter spontanément et librement cette planche.

Vous pouvez ensuite guider l'échange avec des questions :

- Comment décriraient-ils le cas de conscience du colonel Clifton ?
- Pour quelle raison pense-t-il que c'est à lui de faire ce travail ?

- Comment définiraient-ils les expressions « macho » et « vieux jeu » (*Macho : qui a des comportements fondés sur l'idée que l'homme domine socialement la femme en raison de soi-disant vertus viriles. Vieux jeu : démodé*)
- Peuvent-ils citer des exemples à partir de leur vécu personnel de comportements machistes ou de comportements « vieux jeu » ?

Deuxième séance avec Cosette

3) Partir du vécu des élèves

Sans distinction de sexe, demandez-leur de dire quel sont les jeux auxquels ils aiment participer (jeux de plein air, jeux de table, jeux électroniques, etc.)

Laissez énumérer librement les noms de jeux et demandez des précisions quand il s'agit de jeux que vous ne connaissez pas comme certains jeux électroniques par exemple afin d'identifier la nature de ceux-ci.

Vous écrivez dans une colonne au tableau les noms de ces jeux au fur et à mesure qu'ils sont prononcés..

Vous leur demandez ensuite de dire des jeux qu'ils ont aimés lorsqu'ils étaient plus petits ?

4) Y a-t-il une différence entre garçons et filles dans les préférences ludiques ?

Vous leur demandez d'écrire sur une feuille de papier :

- leur nom,
- leur genre,
- Les trois jeux qu'ils préfèrent actuellement,
- Trois jeux qu'ils ont aimés particulièrement quand ils étaient plus jeunes, voire même beaucoup plus petits.

Vous ramassez les feuilles en les groupant en deux tas : les réponses des garçons et les réponses des filles.

Vous choisissez au hasard (avec une pièce à pile ou face par exemple) de lire les réponses des garçons ou celles des filles dans un premier temps.

Par exemple vous lisez toutes les réponses des garçons : vous demandez aux filles leurs réactions après avoir entendu la lecture. Puis la réaction des garçons.

Vous lisez ensuite toutes les réponses des filles, vous demandez d'abord les remarques des garçons, puis celle des filles.

On peut mettre ainsi en évidence des différences entre les préférences ludiques des garçons et des filles et les formaliser.

5) Réflexion à partir du texte de Victor Hugo et de ses réflexions personnelles sur le jeu de la poupée :

Distribuer à chacun et à chacune, une photocopie de l'annexe n°2 et demander aux élèves de lire le texte attentivement, puis de le commenter spontanément et librement..

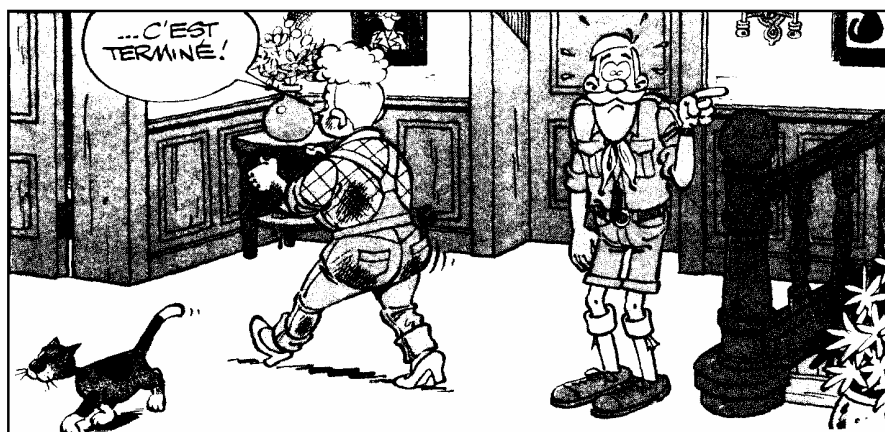
Vous pouvez ensuite guider l'échange avec des questions, par exemple :

- Pourquoi Victor Hugo estime-t-il que jouer avec une poupée est tout à fait naturel pour une fille ? Que pensez-vous de cela ?
- Vous est-il arrivé de voir un petit garçon jouer avec une poupée ? Comment les adultes ont-ils réagi devant cela ? Comment réagiriez-vous vous-même ?
- S'il est vrai que les filles sont plus nombreuses que les garçons à jouer à la poupée, verriez-vous une autre explication à ce phénomène que celle donnée par Victor Hugo (*identification de la fille à leur maman qui bien souvent est l'adulte qui s'occupe du petit frère ou de la petite sœur*)
- Vous demandez aux élèves de faire appel à leur expérience personnelle ou à ce qu'ils ont pu observer pour dire s'ils pensent que les hommes et les femmes savent aussi bien s'occuper du soin des enfants. Est-ce qu'ils pensent qu'une maman apporte quelque chose

de plus particulier à son enfant ? Est-ce qu'ils pensent qu'un papa apporte quelque-chose de plus particulier à son enfant ?

- Se sont-ils déjà imaginés qu'un jour eux-mêmes seront mamans ou papas ?

Annexe n°1 : Miss Partridge vidange la camionnette



Annexe n°2 : Cosette et sa poupée (Victor Hugo, *Les Misérables*, tome 2, livre deuxième, chapitre 8 - Cosette)

Comme les oiseaux font un nid avec tout, les enfants font une poupée avec n'importe quoi. Pendant qu'Eponine et Azelma emmaillotaient le chat, Cosette de son côté avait emmailloté le sabre. Cela fait, elle l'avait couché sur ses bras, et elle chantait doucement pour l'endormir.

La poupée est un des plus impérieux besoins et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu gronder, bercer, dorloter, endormir, se figurer que quelque chose est quelqu'un, tout l'avenir de la femme est là. Tout en rêvant et tout en jasant, tout en faisant de petits trousseaux et de petites layettes, tout en cousant de petites robes, de petits corsages et de petites brassières, l'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille, la grande fille devient femme. Le premier enfant continue la dernière poupée.

Une petite fille sans poupée est à peu près aussi malheureuse et tout à fait aussi impossible qu'une femme sans enfant.

Cosette s'était donc fait une poupée avec le sabre.



Garçons et filles tous égaux ?

Objectifs : Développer le respect de l'autre sexe :

- par une meilleure connaissance de ce qui différencie les deux sexes,
- par une meilleure connaissance de l'histoire des luttes des femmes contre les inégalités dont elles ont été victimes ou qu'elles subissent encore aujourd'hui en France ou dans le monde,
- par une meilleure approche des rôles que chacun, homme ou femme, peut jouer à tous les échelons de la société, politique, économique, domestique, etc.

Mots-clés : genre – histoire – éducation civique – pluridisciplinaire – questionnaire – exposé

Type de fiche : pédagogique

Niveau scolaire : CE2, CM1, CM2 et collège

Durée : 1 heure

Nombre de séances : 4

Matériel : annexes

Bibliographie pour enfants et adolescents :

- Magali Clausener-Petit, *Garçons et filles : tous égaux ?*, éditions MILAN, 2002, à partir de 9 ans.
- *Vivre ensemble, Filles et garçons*, Bayard Editions Jeunesse, 2002, à partir de 7 ans.
- Brigitte Bègue, Anne-Marie Thomazeau, Alain Serres, *Le grand livre des filles et des garçons*, éditions Rue du monde, 2004, pour le collège.

Ressources :

- En annexe 1, vous trouverez un questionnaire quiz emprunté largement à celui qui se trouve dans le livre *Garçons et filles, tous égaux ?* Si vous cachez les réponses qui se trouvent page 37, par une étiquette autocollante, les enfants qui auront lu le livre peuvent y repérer les réponses correctes.
- En annexe 2, vous trouverez les thèmes de recherches que vous pouvez proposer aux enfants.
- En annexe 3, vous trouverez quelques informations qui vous permettront d'apporter vos propres commentaires argumentés lors des exposés des élèves.
- En annexe 4, vous trouverez les réponses au quiz.

I. Première séance : Formation de 10 groupes de recherche

- Demander aux élèves de se mettre par deux, avec le maximum de paires mixtes (un garçon et une fille).
- Distribuer le quiz (annexe 1) et demander aux groupes d'y inscrire leurs noms et de répondre aux questions. Encouragez l'échange dans chaque paire. Précisez que certaines questions peuvent avoir plusieurs réponses. L'exercice ne sera pas noté. Il sert uniquement à tester les connaissances en matière de « relations garçons-filles ». Certaines questions sont certainement difficiles pour eux. Cela n'a pas d'importance. Ils peuvent répondre

suivant leur intuition. Vous vous proposez, sans leur dire, de refaire le même test avec le même questionnaire à la quatrième séance de ce cycle.

- Ramassez les questionnaires et gardez-les précieusement jusqu'à la fin du cycle de séances.
- Annoncez les thèmes des 10 recherches que vous proposez. Dites que vous tenez à la disposition des enfants un certain nombre de livres comme ceux qui sont cités dans la bibliographie pour enfants et adolescents et que vous pouvez compléter. Vous pouvez également les encourager à aller interviewer des adultes (infirmières, parents, centre d'information sur les droits de la femme CIDE, etc.) pour collecter de l'information ou pour guider une recherche sur Internet. Ils devront faire une synthèse de ce qu'ils auront trouvé pour en faire un exposé qui ne dépasse pas 5 minutes. L'exposé sera suivi d'un petit débat de 5 minutes, que vous vous chargerez de conclure.
Vous proposez un délai d'une semaine ou de quinze jours pour réaliser cette recherche.
- Ensuite, vous constituez 10 groupes de recherche, chaque groupe ayant au moins deux enfants. Si la classe a moins de 20 enfants, vous ferez moins de groupes. Dans ce cas-là, certains pourront mener deux recherches en même temps. Il est sans doute préférable que les groupes soient constitués en tenant compte des affinités, même s'ils ne sont pas mixtes. Encouragez tout de même la mixité des groupes.

II. Deux séances d'exposés

Prévoir trois exposés dans une séance d'une heure. Pour chaque exposé, vous donnez la parole pendant 5 minutes à un groupe, puis, pendant 5 minutes, les enfants posent des questions pour que les exposants puissent clarifier certains points de leurs exposés. Enfin, vous guidez la phase finale pour apporter des informations complémentaires, tirer des leçons de vie et remercier chaleureusement l'équipe qui a fait ce travail.

III. Quatrième séance

- Mener à bien le dernier exposé.
- Reconstituer les paires qui avaient répondu au quiz initial.
- Distribuez leur à nouveau le même quiz et demandez leur de répondre à nouveau en utilisant les connaissances qu'ils ont acquises.
- Ramassez les questionnaires qui vous permettront d'évaluer les progrès des élèves dans leurs connaissances concernant les relations « garçons-filles ».
- Avec la classe, reprenez les questions du quiz et donnez les réponses correctes avec de petits commentaires.

Annexe 1 : Un quiz pour stimuler la recherche

1- Quelles sont les paires de chromosomes qui déterminent le sexe d'un être humain ?

- A- X et X
- B- X et Y
- C- Y et Y

2- Comment appelle-t-on la période où le corps se transforme ?

- A- L'adolescence
- B- L'enfance
- C- la puberté

3- Est-il vrai que, en moyenne, le cerveau de la femme est plus petit et léger que celui de l'homme ?

- A- Oui, car l'homme est plus intelligent.
- B- Oui, car la femme est en général plus menue que l'homme.
- C- Non, cela est inexact.

4- D'après le code civil (code Napoléon) de 1804, les femmes mariées pouvaient-elles :

- A- Avoir les mêmes droits que leurs maris ?
- B- Travailler et gérer leurs biens de famille ?
- C- Ne rien faire, car elles sont soumises à leur mari ?

5- Au début du XIXe siècle les filles peuvent-elles :

- A- aller au collège après l'école primaire ?
- B- passer le bac ?
- C- aller à l'université ?

6- En quelle année les Françaises ont-elles obtenu le droit de vote ?

- A- 1919, après la première guerre mondiale
- B- 1936, sous le gouvernement du front populaire
- C- 1944, après la libération de Paris

7- Il existe une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne qui transpose aux femmes la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Par qui a-t-elle été écrite ?

- A- Flora Tristan.
- B- Simone de Beauvoir.
- C- Olympe de Gouges.

8- Parmi les 577 députés élus aux législatives de 2007, combien y avait-il de femmes ?

- A- 71
- B- 107
- C- 203

9- Aujourd'hui, les pères peuvent prendre 15 jours de congé de paternité à la naissance de leur bébé. Depuis quelle année ?

- A- 1956
- B- 1968
- C- 2002

10- Sur 100 enseignants dans les écoles maternelles combien y a-t-il d'hommes ?

- A- 2
- B- 30
- C- 70

Annexe 2 : 10 thèmes de recherche

1- L'espèce humaine est composée d'hommes et de femmes.

Comment les hommes et les femmes se reproduisent-ils ?

Qu'est-ce qu'une cellule sexuelle ? Comment se nomment-elles ? Comment se nomment les organes qui produisent ces cellules ? Qu'est-ce que la fécondation ? Qu'est-ce qu'un chromosome ? Comment se détermine le sexe de l'embryon ?

2- Les différences physiques entre les filles et les garçons.

Recenser des différences physiques entre garçons et filles.

Pouvez-vous les décrire de façon précise ?

Comment ont-elles évolué avec l'âge ?

Pouvez-vous définir les mots : enfance, puberté, adolescence, adulte.

3- Les différences entre garçons et filles autres que corporelles.

Connaissez-vous des expressions qui stigmatisent de soi-disant différences entre garçons et filles, sur les plans émotionnel, psychologique ou intellectuel ?

Y a-t-il des domaines où les garçons sont meilleurs que les filles et d'autres où les filles sont les meilleures ?

Si oui, à quoi cela peut-il être dû ?

Est-il vrai que les femmes ont un cerveau plus petit que les hommes ?

4- La position des femmes dans le monde du travail au cours de l'histoire.

Est-ce qu'il existe aujourd'hui des différences entre les hommes et les femmes dans le droit à exercer un métier et à gagner de l'argent ?

Est-ce que vous pensez qu'il en a toujours été ainsi depuis la révolution française de 1789 ?

5- Les femmes et le droit à l'instruction.

Y a-t-il aujourd'hui les mêmes droits à l'éducation pour les garçons et les filles ?

Y a-t-il les mêmes chances de réussite dans les filières scientifiques ?

En a-t-il été toujours de même depuis la création du baccalauréat en 1808 sous Napoléon ?

6- Les femmes et le droit de vote.

Pensez-vous que les femmes ont actuellement les mêmes droits politiques que les hommes (droit de vote, droit d'être élue conseillère municipale, maire, députée, sénatrice, présidente de conseil régional, présidente de la république, présidente du parlement européen, etc.) ?

Que veut dire l'expression « suffrage universel » ?

Savez-vous en quelle année il a été accordé en France ?

7- Les femmes dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen

De quand date la déclaration des droits de l'homme et du citoyen ?

Quel est l'énoncé du premier article ?

Comment interprétez-vous cet article ?

Qui désigne le mot « homme » ?

Comment rédigeriez-vous cet article pour que sa portée soit vraiment universelle ?

Qui sont Flora Tristan et Simone de Beauvoir ?

8- Les femmes et l'accès aux postes de responsabilité politique

Pensez-vous que les femmes ont les mêmes chances d'accès aux postes de responsabilités politiques ?

Par exemple, pouvez-vous dire quelle est la proportion de femmes à l'Assemblée nationale après les élections législatives de 2007 ?

Que veut dire le mot parité, par exemple pour un conseil municipal d'enfants ?

9- La distribution des tâches à la maison, en particulier celle de s'occuper des enfants.

Pouvez-vous faire une liste des tâches à faire dans une maison ?

Comment sont-elles prises en charge par l'homme ou la femme ?

Quel temps les pères consacrent-ils à leurs enfants ? Est-ce que les pères restent à la maison s'il y a un enfant malade ? Est-ce qu'ils travaillent moins pour s'occuper davantage de leurs enfants ?

Pour préparer et accompagner la naissance de leur bébé, les mamans ont droit à des congés de maternité. Savez-vous quelle en est la durée ? Qu'en est-il aujourd'hui pour les papas qui veulent aussi accompagner les premiers jours de la vie de leur bébé ?

10- Les femmes et l'accès aux professions.

Quels sont les métiers qui sont plutôt féminins ?

Quels sont ceux qui sont plutôt masculins ?

Connaissez vous des femmes qui font des métiers où on a l'habitude de trouver plutôt des hommes ?

Connaissez des hommes qui font des métiers où on a l'habitude de trouver surtout des femmes ?

Annexe 3 : Quelques éléments pour alimenter les exposés

1- Quelles sont les paires de chromosomes qui déterminent le sexe d'un être humain ?

Chaque cellule de l'être humain, sauf les cellules sexuelles, contiennent dans leur noyau 22 paires chromosomes, semblables dans chaque paire et d'une vingt-troisième paire constitués des chromosomes qui détermine le sexe. Chez la femme, il s'agit de deux chromosomes identiques notés X-X et chez l'homme d'un chromosome X associé à un chromosome différent noté Y.

Les chromosomes sont des éléments microscopiques constitués de molécules d'ADN, qui déterminent dès le départ ce que seront la plupart de nos caractéristiques physiques et de nos aptitudes diverses (couleur des yeux, différentes formes d'intelligence, etc.)

Les cellules sexuelles, appelées aussi gamètes, sont les ovules chez la femme et les spermatozoïdes chez l'homme. Les ovules sont produits par les ovaires et les spermatozoïdes par les testicules. Les cellules sexuelles ont la particularité, au moment de leur fabrication, de n'avoir que 23 chromosomes en prenant au hasard un chromosome de chacune des 23 paires qu'on trouve dans une cellule normale.

Ainsi, le vingt-troisième chromosome d'un ovule sera obligatoirement un chromosome X. Le vingt-troisième chromosome d'un spermatozoïde sera soit X, soit Y, déterminé par le hasard.

La fécondation est le moment où un spermatozoïde fusionne avec un ovule pour former la première cellule d'un être humain. C'est la cellule œuf appelée aussi zygote. On peut dire que c'est le père qui détermine le sexe de l'enfant à venir, puisque c'est lui qui a donné le chromosome X qui déterminera le sexe féminin ou le chromosome Y qui déterminera le sexe masculin. Il est certainement heureux que ce choix soit totalement indépendant de sa propre volonté.

Remarque : il est important que ce petit exposé soit intégré à un cycle d'éducation sexuel et sentimental : description des organes génitaux de l'homme et de la femme, description de l'acte sexuel, etc. mais également réflexion sur le désir, le plaisir, la frustration, la jalousie, l'amour, sentiments très liés à la rencontre amoureuse entre un garçon et une fille.

2- Les différences physiques entre les filles et les garçons.

La puberté désigne la période de notre vie où se développent nos fonctions sexuelles, nous rendant aptes à procréer. Elle dure quelques années et commence entre 11 et 13 ans pour les garçons, entre 10 et 12 ans pour les filles.

Elle se manifeste par le développement de la pilosité (en latin *pubere* veut dire « se couvrir de poils »), due aux sécrétions hormonales des glandes sexuelles (ovaires chez la fille et testicules chez le garçon).

A la puberté les corps changent : pour les filles, le corps grandit brusquement, la poitrine se développe, les hanches s'arrondissent, des poils apparaissent sur le pubis et sous les bras, les ovaires fabriquent des ovules et les règles apparaissent chaque mois ; pour les garçons, le corps grandit brusquement, la voix mue et devient plus grave, les testicules et le sexe grossissent, des poils poussent sur le pubis, sous les bras, moustache et barbe apparaissent, les muscles s'épaississent, les épaules deviennent plus larges que les hanches, les testicules commencent à produire des spermatozoïdes. Les garçons vont avoir des érections et des éjaculations (expulsion du sperme qui contient les spermatozoïdes).

L'enfance est la période qui précède la puberté.

L'adolescence est la période au cours de laquelle s'effectuent les changements psychologiques, comportementaux et relationnels qui accompagnent et suivent la puberté. La puberté est le début de l'adolescence. (en latin *adulescens* veut dire « celui qui est en train de devenir adulte » et *adolescere* « croître, pousser, grandir, se développer »)

L'adulte est un homme ou une femme qui a terminé, généralement vers l'âge de 18 ans), son développement sur le plan du corps, des émotions et de l'intellect. C'est la fin de l'adolescence.

3- Les différences entre garçons et filles autres que corporelles.

« Ne pleure pas comme une fille », « les garçons sont les plus forts en maths », « tu es un vrai garçon manqué », « les filles sont de vraies pipelettes », « les garçons sont balourds », etc.

Le cerveau des femmes est plus petit et plus léger que celui des hommes. En moyenne il pèse 100 grammes de moins. Cela est dû au fait que les femmes sont plus petites et plus menues que les hommes. Le poids du cerveau n'a rien à voir avec l'intelligence. On observe des différences d'aptitudes entre garçons et filles : les garçons sont plus forts en maths, les filles apprennent à parler plus tôt, les femmes sont plus soigneuses et plus précises lorsqu'elles effectuent des tâches manuelles, les garçons éprouvent plus de difficultés à montrer leurs émotions. Une grande partie de ces différences qui peuvent être observées sont d'origine culturelle : la petite fille imite la maman, le petit garçon imite le papa et chacun cherche à se conformer au rôle social que lui a fixé la société.

4- La position des femmes dans le monde du travail au cours de l'histoire.

Le premier code civil est apparu sous le consulat de Bonaparte en 1804. D'après ce code, les femmes mariées sont entièrement soumises à leur mari. Elles ne peuvent pas travailler sans leur autorisation et, si elles obtiennent cette autorisation, elles doivent lui verser leur salaire. Seul l'homme a le droit de gérer le patrimoine de la famille et les femmes ne peuvent disposer librement de leurs propriétés, même celles qui viennent de leurs parents, ni de leurs biens.

Il faut attendre 1907, pour que les femmes aient le droit de disposer de leur salaire.

A partir de 1965 seulement, elles peuvent exercer un métier sans que le mari n'ait la possibilité de s'y opposer ; elles peuvent aussi signer un contrat, ouvrir un compte dans une banque et donc recevoir leur salaire sur leur propre compte.

Aujourd'hui 8 femmes sur 10 âgées de 25 à 49 ans exercent un métier.

5- Les femmes et le droit à l'instruction.

C'est un décret du 17 mars 1808 qui crée le baccalauréat pour des candidats âgés d'au moins 16 ans. Ce diplôme sanctionne la fin des études secondaires et ouvre l'accès à l'enseignement supérieur. Il est le premier grade universitaire.)

Julie-Victoire Daubié est la première femme reçue à l'examen du baccalauréat, le 17 août 1861 à l'âge de 37 ans. Elle avait dû se battre plusieurs années avant d'obtenir l'autorisation de passer cet examen réservé aux garçons. Cela lui ouvrait théoriquement les portes de l'Université. Cependant, en 1866, la Sorbonne à Paris était encore fermée aux femmes.

Au début du dix-neuvième siècle, seules les filles des familles riches peuvent aller dans les collèges dirigés par des religieuses ou dans des cours privés laïcs.

En 1867, Victor Duruy, ministre de l'instruction publique met en place des cours publics de niveau collège pour les jeunes filles

En 1880, un homme politique, Camille Sée crée les lycées pour filles qui, avec cinq années d'enseignement, ne leur permettent pas encore d'aller jusqu'au bac. Il décrète « Les filles sont aussi aptes que les garçons à recevoir l'éducation secondaire »

En 1882, Jules Ferry institue l'école primaire obligatoire, laïque et gratuite pour tous les enfants de 6 ans à 13 ans.

6- Les femmes et le droit de vote.

Aujourd'hui, les femmes ont les mêmes droits politiques que les hommes. Il n'en a pas toujours été ainsi.

Le suffrage universel fut un acquis de la révolution de 1848 qui donna naissance à la deuxième république. Par universel, il faut entendre riches et pauvres ont le même droit de vote, sans avoir à payer un impôt particulier (appelé le cens) comme auparavant. C'est ainsi que le corps électoral est passé de 246 000 à 9 millions de personnes. Cependant les femmes n'ont pas encore ce droit qui est réservé aux hommes. Les premières élections présidentielles au suffrage universel virent l'avènement de Louis-Napoléon Bonaparte (le futur empereur Napoléon III) avec 74% des voix.

Le 21 avril 1944, une ordonnance du gouvernement provisoire, signée à Alger par le général de Gaulle, accorde le droit de vote aux femmes. Les Françaises deviennent des citoyennes à part entière ; elles peuvent voter mais également être élues. En avril 1945, les femmes votent pour la première fois pour les élections municipales, puis en octobre pour désigner l'Assemblée constituante d'où naîtra la IV^e république.

La France avait été le premier pays à accorder le droit de vote à tous les hommes. Quant à l'accorder aux femmes, beaucoup d'autres pays l'avaient fait avant elle (Dès 1893 pour la Nouvelle-Zélande et 1906 pour la Finlande)

7- Les femmes dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen

La déclaration des droits de l'homme et du citoyen date du 26 août 1789. Elle est le fait des « représentants du peuple français, constitués en Assemblée nationale »

L'article premier s'énonce ainsi : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

En réalité cette déclaration concerne uniquement les hommes, alors même que les femmes avaient pris une part importante dans la révolution française.

En 1791, une femme, Olympe de Gouges, écrit une déclaration des droits de la femme et de la citoyenne en transposant aux femmes la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. L'article premier en est : « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. »

Elle revendiquait les mêmes droits politiques que les hommes, en disant : « Puisque les femmes peuvent monter à l'échafaud, pourquoi ne pourraient-elles pas monter à la tribune ? » Elle fut guillotinée en 1793.

Voici deux autres exemples de femmes qui ont combattu pour faire progresser les droits des femmes :

Flora Tristan est une femme du dix-neuvième siècle (1803-1844) qui se définit elle-même comme « Aristocrate déchue, Femme socialiste et Ouvrière féministe » Son ouvrage majeur sera publié après sa mort sous le titre *L'Émancipation de la Femme ou Le Testament de la Paria*. Elle dira : " L'affranchissement des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. L'homme le plus opprimé peut opprimer un être, qui est sa femme. Elle est le prolétaire du prolétaire même. "

Simone de Beauvoir (1908-1986) est une philosophe et une écrivaine française. Elle a partagé la vie et les idées de Jean-Paul Sartre. Elle a écrit en particulier un livre intitulé *Le Deuxième Sexe* qui est l'une des œuvres les plus importantes pour le mouvement féministe.

8- Les femmes et l'accès aux postes de responsabilité politique

Il y a une sous représentation des femmes dans les conseils municipaux, les conseils généraux, les conseils régionaux, l'Assemblée nationale et le Sénat.

Après les élections législatives de 2007, sur 577 députés, il y a 107 femmes ce qui fait une proportion de 18,5 %. Il y a une nette progression puisque cette proportion était de 10,9% en 1988 et 12,3% en 2002. C'est cependant encore loin de la Suède (47,3%) de la Finlande (42%) et de la Norvège (37,9%).

La parité, c'est « l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives ». Une première loi sur la parité a été adoptée en 2000 et une seconde en 2007.

Voici des données issues du rapport du Conseil Economique et Social du 9 janvier 2007.

Avant les élections législatives de 2007, le pourcentage de femmes élues en France était 12,3% à l'Assemblée nationale (21^{ème} rang pour les 25 pays de l'Union européenne)

16,9% au Sénat

43,6% au Parlement européen (3^{ème} rang sur 25 de l'Union européenne)

47,6% aux conseils régionaux. Notons qu'il n'y a eu qu'une seule présidente de région et que 37,9% de femmes ont été vice-présidentes.

47,5% aux conseils municipaux des villes d'au moins 3500 habitants, mais seulement 7,7% de maires.

27,9% aux conseils municipaux des villes de moins de 3500 habitants (11,2% de maires)

10,9% aux conseils généraux

Notons que la proportion de femmes dans l'électorat est alors de 53%

9- La distribution des tâches à la maison, en particulier celle de s'occuper des enfants.

Une liste de tâches à faire dans une maison : cuisine, ménage, linge, comptes et démarches, courses, bricolage et jardinage, entretien, soin aux enfants et aux adultes.

Voici la répartition des tâches pour des personnes vivant en couple, travaillant et ayant au moins un enfant de moins de 14 ans (statistiques parues dans *Pari d'avenir*, 24 juillet 2007) :

Repasser le linge : 82% les femmes, 8% partagent, 4% les hommes

Les repas quotidiens : 72 % les femmes, 18% partagent, 10% les hommes

Passer l'aspirateur : 56 % les femmes, 28% paritairement, 10% les hommes

Les courses alimentaires : 61% les femmes, 37% l'un ou l'autre, 12% les hommes

Faire la vaisselle : 47% les femmes, 39 partagent, 12% les hommes

Tenir les comptes (factures etc.) : 44% les femmes, 32% l'un ou l'autre, 24% les hommes

Organiser la vie sociale : 28% les femmes, 66% partagent, 6% les hommes

Le bricolage : 7% les femmes, 15% partagent, 77% les hommes

Source : INSEE et INED

Les pères s'impliquent en ce qui concerne la participation aux loisirs de l'enfant, puisque dans deux familles sur trois cette activité est partagée par les deux parents. Mais la plupart des mères assurent encore quasiment seules la prise en charge des enfants malades, l'habillement ou les devoirs.

Le congé de maternité est de 16 semaines. Il commence 6 semaines avant la date prévue de l'accouchement et se termine 10 semaines après la [naissance](#) de l'enfant. A partir du troisième enfant, la femme a droit à 26 semaines (8 semaines avant l'accouchement et 18 semaines après). Pendant le congé de maternité, la maman perçoit des indemnités journalières de la Sécurité sociale égales à son salaire journalier net.

A partir du 1^{er} janvier 2002, les pères ont droit à un congé de paternité de 11 jours consécutifs. Il est accordé soit à la naissance de l'enfant, soit dans les 4 mois qui suivent la naissance et se cumulent avec le congé de naissance de 3 jours qui existait déjà. Notons qu'en Suède, le congé de paternité est actuellement de 40 jours.

10- Les femmes et l'accès aux professions.

Voici quelques données sociales 2006 données par l'INSEE concernant les femmes et l'évolution des métiers de 1982 à 2002 (pour une liste plus complète consulter la page Internet : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/DONSOC06ya.PDF)

Métiers	Taux féminisation 1982 (en %)	Taux féminisation 2002 (en %)
Agents d'entretien	77	74
Enseignants	62	64
Assistant maternel	99	99
Secrétaire	96	97
Aides-soignants	90	91
Employé de maison	98	98
Agriculteurs, éleveurs	37	30
Coiffeurs, esthéticiens	71	85
Médecins et assimilés	36	43
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	9	25
Maraîchers, jardiniers	24	28
Cuisiniers	33	25
Conducteurs de véhicules	3	7
Armée, pompiers, police	4	11
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	4	10
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	9	9
Marins, pêcheurs	23	14
Conducteurs d'engins et de levage	3	2
Conducteurs d'engins du bâtiments et des travaux publics	0	0
Dirigeants d'entreprises	14	14

Le rapport remarque que la présence des femmes sur le marché du travail continue d'augmenter et se rapproche de celle des hommes.

La différence de répartition des hommes et des femmes selon les métiers a toutefois tendance à se maintenir.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les métiers de service à la personne, dans des emplois peu qualifiés, parfois précaires, souvent à temps partiel.

Globalement, la ségrégation des emplois féminins et masculins selon les métiers ne s'estompe pas.

Annexe 4 : Réponses au test-quiz

1- Quelles sont les paires de chromosomes qui déterminent le sexe d'un être humain ?

A- XX détermine le sexe féminin et B- XY le sexe masculin

2- Comment appelle-t-on la période où le corps se transforme ?

A- L'adolescence

3- Est-il vrai que, en moyenne, le cerveau de la femme soit plus petit et léger que celui de l'homme ?

B- Oui, car la femme est en général plus menue que l'homme.

4- Avec le code civil (code Napoléon) de 1804, les femmes mariées pouvaient-elle... ? :

C- Ne rien faire, car elles sont soumises à leur mari.

5- Au début du XIXe siècle les filles peuvent-elles ?

A- aller au collège après l'école primaire.

6- En quelle année les Françaises ont-elles obtenu le droit de vote ?

C- 1944, après la libération de Paris

7- Il existe une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne qui transpose aux femmes la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Par qui a-t-elle été écrite ?

C- Olympe de Gouges.

8- Parmi les 577 députés élus aux législatives de 2002, combien y avait-il de femmes ?

B- 107

9- Aujourd'hui, les pères peuvent prendre 15 jours de congé de paternité à la naissance de leur bébé. Depuis quelle année ?

C- 2002

10- Sur 100 enseignants dans les écoles maternelles combien y a-t-il d'hommes ?

A- 2

Apprentissage du genre : Fiche n°09

« Quand je serai grande... Quand je serai grand... »

Objectifs : Sensibiliser les élèves au fait que tous les métiers sont accessibles aux filles et aux garçons et que le choix d'un métier doit dépendre de leurs champs d'intérêt et de leurs aptitudes plutôt que des stéréotypes sexuels.

Mots-clés : genre – histoire – français – texte libre

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : CE2, CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème}

Durée : 50 min

Nombre de séances : plusieurs

Matériel : Une photocopie par élève de la feuille-réponse de l'annexe n°3 ; crayons ; accès à Internet possible.

Source :

- Cette fiche s'inspire d'une fiche du guide pédagogique *Pour instaurer des rapports égalitaires entre les sexes au primaire, Filles et garçons... Accordons-nous !*, élaboré par la Direction de l'adaptation scolaire et des services complémentaires du ministère de l'Éducation du Québec.
- Ce dossier est téléchargeable à partir de l'adresse : <http://www.mels.gouv.qc.ca/dgfi/csc/pdf/19-7054.pdf>
- Ce guide contient six fiches d'activités pour la classe. La fiche présentée ici s'inspire d'une de ces situations d'apprentissage.

Conditions d'utilisation du guide :

Les établissements d'enseignement sont autorisés à procéder, selon leurs besoins, à une reproduction du présent document. S'il est reproduit pour être vendu, son prix ne devra pas excéder le coût de la reprographie.

1. Préparation :

- Posez la devinette suivante : « Un père et son fils sont dans une voiture. Le père a un accident. Il meurt et son fils est emmené à l'hôpital pour y subir une opération en urgence. La personne qui pratique les opération de chirurgie dans cet hôpital arrive et dit : « Je ne peux pas l'opérer car c'est mon fils. » Pourquoi ?
- Laissez chercher les élèves qui devront trouver qu'en fait, la personne en question, c'est la mère de l'enfant accidenté. Vous pouvez faire remarquer, éventuellement, qu'on ne pense pas spontanément à une femme pour exercer le métier de chirurgien. Vous pouvez également faire remarquer que pour une femme on dit « une chirurgienne » mais « un médecin ». Si on avait utilisé le mot médecin, il aurait été encore plus difficile de trouver la bonne réponse.
- Raconter ensuite l'histoire d'Aurore Dupin (alias George Sand) aux élèves en prenant soin de ne pas la présenter sous son pseudonyme et de situer le contexte social de son époque. (annexe 1)

- Suspendre la narration de l'histoire au moment où Aurore arrive à l'âge adulte : elle veut alors devenir écrivaine, mais cette profession est réservée aux hommes. Comment va-t-elle y parvenir ?

2. Réalisation

- Placer les élèves en équipes de deux et leur demander d'imaginer la suite de l'histoire d'Aurore Dupin, de l'illustrer par un dessin dans le cadre de la feuille-réponse et de rédiger une courte phrase explicative.
- Inviter chaque équipe à présenter à la classe le dénouement. qu'elle a imaginé.
- Suspendre l'activité jusqu'au lendemain en invitant les élèves à questionner leurs parents, le soir venu, au sujet d'Aurore Dupin.
- Reprendre l'activité le lendemain en racontant aux élèves comment Aurore Dupin a réussi à devenir écrivaine. Leur demander leur avis au sujet de cette histoire.
- Accompagner les élèves sur un site Internet traitant de la vie de l'auteure (ex.: www.george-sand.info).
- Vous pouvez leur lire un extrait choisi d'un des romans de George Sand accessibles aux enfants : par exemple le chapitre « Sous les grands chêne » de *La Mare au Diable*, après avoir situé le contexte de l'histoire et présenté les personnages ; ou bien un extrait de *La petite Fadette*.

3. Intégration :

- Expliquer en quoi George Sand a exercé un métier interdit aux femmes à cette époque.
- Aborder le fait que de nos jours tous les métiers sont accessibles, peu importe le sexe, et que le choix d'un métier doit dépendre des aptitudes et de l'intérêt individuel plutôt que des stéréotypes sexuels.
- Distribuez une nouvelle feuille-réponse et demander aux élèves de dessiner un métier qu'il leur plairait d'exercer plus tard, et d'écrire un court texte présentant ce métier ainsi qu'une qualité nécessaire à son exercice. Par exemple: « Quand je serai grand, je, serai enseignant, parce que je suis patient. »

4. Autre activité avec l'histoire de Léo B. :

- Vous lisez le texte en annexe 2. Il s'agit de l'histoire d'Hélène Boucher, aviatrice morte en 1934 d'un accident d'avion à l'âge de 26 ans. L'histoire est racontée de telle manière qu'on ne peut pas deviner si c'est l'histoire d'une femme ou d'un homme.
- Vous demandez si certains élèves connaissent déjà cette histoire. Vous la resituez dans le contexte de l'époque, avec la conquête progressive du ciel par les progrès techniques dans l'aviation, ponctués par des records sans cesse plus prestigieux.
- Vous demandez aux élèves de deviner son vrai prénom qui commence par un H (Héloïse, Hubert, Honoré, etc.) et vous recueillez les résultats.
- Vous notez en particulier combien vous obtenez de prénoms masculins et combien de prénoms féminins. Au besoin, vous pouvez demander : « *et si c'était une femme, comment pourrait-elle s'appeler ?* »
- Vous pouvez ensuite prolonger par un échange semblable à celui qui a été mené lors de l'activité précédente.



Le Caudron « Raphale » de Léo B.

5. Prolongement :

- Vous pouvez proposer des noms de femmes ou d'hommes remarquables.
- Les élèves choisissent une de ces personnes, se proposent de faire des recherches (dictionnaire, CDI, interviews d'adultes, Internet, etc.) pour connaître leur vie et leurs exploits.
- Ensuite, ils rédigent un texte d'une demi page présentant cette personne sans qu'il soit possible à la lecture de ce texte de deviner si c'est un homme ou une femme.
- Vous ramasserez ces textes pour les corriger et en vérifier la neutralité quant au genre de la personne décrite.
- Vous terminez par une mise en commun des textes avec bien sûr un joli jeu de devinettes et de découvertes.

Exemples de noms proposés :

Peggy Bouchet ; André Trocmé ; Marie Curie ; Martin Luther King ; Claudie Haigneré ; Louis Braille ; Lucie Aubrac ; Henry Dunant ; Louise Michel ; René Cassin ; Olympe de Gouges ; Gilles Klèze ; Indira Gandhi ; Jean Goss ; etc.

Annexe 1 :

Bibliographie d'Aurore Dupin, alias George Sand (1804 – 1876)

Née en France en 1804, Aurore Dupin est orpheline de père, et sa mère la confie, dès son jeune âge, à sa grand-mère paternelle qui a les moyens de lui donner une bonne éducation.

Aurore reçoit ainsi une formation, ce qui était mal vu à l'époque puisque l'on considérait que les femmes, devaient se consacrer entièrement à leur mari et à leurs enfants.

Aurore se marie à 18 ans, quelques mois après la mort de sa grand-mère. Comme le veut la loi de l'époque (le Code Napoléon), ses biens deviennent la propriété de son mari. Puisque ce dernier n'a pas beaucoup de talents en matière de gestion, Aurore entrevoit rapidement le risque d'être ruinée. Elle pense alors à exécuter différents travaux et à écrire, ce qu'elle a toujours fait par plaisir personnel, pour assurer le bien-être et l'éducation de ses deux enfants.

À 27 ans, Aurore prend un arrangement avec son mari et se sépare de celui-ci. Elle se dirige alors vers Paris et décide finalement d'écrire pour subvenir à ses besoins. Toutefois, à cette époque, seuls les hommes peuvent gagner leur vie en écrivant.

=====Interruption de la lecture=====

Aurore utilise un nom masculin, George Sand, pour signer ses livres, car elle sait que cela lui permettra de se faire connaître et lui assurera la renommée et le succès alors interdits aux femmes.

George Sand travaille fort et publie beaucoup. Elle a énormément de rigueur, de volonté et de discipline. Écrivaine douée, quoique controversée, elle voit tout de même son talent reconnu.

Bien que George Sand soit critiquée par la société pour ses succès littéraires et ses comportements peu conventionnels, cela ne l'empêche pas de critiquer elle aussi cette société qu'elle trouve fort injuste, particulièrement envers les femmes,

George Sand meurt en 1876 à l'âge de 71 ans. Victor Hugo déclare alors : « Je pleure une morte, je salue une immortelle. » L'histoire lui a finalement donné raison puisque, aujourd'hui, les femmes ont les mêmes droits que les hommes, même si leur application n'est pas encore parfaite. Elles peuvent étudier et travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, tout comme elles ont le droit de choisir des métiers traditionnellement réservés aux hommes.

Texte inspiré de Huguette Pirotte, *George Sand*, Paris-Gembloux, éd. Duculot, 1980

Annexe 2 : La vie de Léo B. (1908 – 1934)

Léo B. naît le 23 mai 1908 à Paris et sa vie ne dura que 26 ans car Léo va mourir le 30 novembre 1934 aux commandes de son avion qui s'est écrasé sur la région de Guyancourt, non loin de Versailles, au retour d'un vol d'entraînement. Pilote d'essai, Léo B. devait présenter le lendemain, le *Caudron « Rafale »*, monomoteur muni d'un moteur de 140 chevaux, devant une commission japonaise. Dans sa conscience professionnelle, Léo avait voulu essayer cet avion une dernière fois pour l'avoir parfaitement en main en vue de la démonstration devant la délégation étrangère.

Peu de temps avant cet accident fatal, Léo avait eu une conversation étonnante avec un ami qui lui avait dit, sur un ton qui n'était pas celui de la curiosité :

- Léo, vous voilà au sommet de la gloire. Qu'allez-vous faire maintenant ?
- Que voulez-vous dire ?
- Pourquoi ne pas vous arrêter ?
- M'arrêter ?
- Oui... Oublier l'aviation.
- Oublier l'aviation ?
- Peut être pas complètement. Mais n'en faire désormais que pour votre plaisir, en touriste. Croyez-moi Léo, et comprenez-moi : continuer ce que vous faites depuis quelques temps, avec tous les risques que cela comporte... »

Léo devait confier un peu plus tard à une amie : « Je sais que j'y passerai comme les autres... Il n'y aura pas d'exception pour Léo B. » Il n'y en avait pas eu en effet.

Cette interpellation avait été l'occasion pour Léo de repasser dans sa tête le film de sa fulgurante carrière.

Sa jeunesse d'abord : Léo passait ses vacances scolaire dans la propriété que possédaient ses parents en pleine Beauce, à Boigneville, près de Maintenon, petit hameau qui comptait 60 à 80 habitants groupés autour d'un château. Pendant la Première Guerre Mondiale, le séjour avait été beaucoup plus long. Son père oriente Léo vers les Beaux-arts pour y suivre des cours, mais ce n'est pas vraiment là sa vocation. A seize ans Léo apprend à conduire une automobile et acquiert vite une réelle virtuosité, perçant tous les secrets des moteurs de l'époque. En 1930, à vingt deux ans Léo ne sait toujours pas quelle orientation prendre. C'est alors qu'un grand ami de son frère Noël se tue en avion. C'est un drame ; mais c'est aussi pour Léo une révélation : sa vocation, c'est l'aviation.

Les débuts sont difficiles. Léo se souvient de son tour de France en avion, entreprise hardie avec des conditions atmosphériques défavorables au départ. Cependant ce fut une réussite qui lui permit de totaliser les cent heures de vol nécessaires à l'obtention d'un brevet de transport public. Léo va pouvoir désormais participer à des meeting aériens. Avec l'acquisition à Londres d'un appareil anglais en 1932, c'est la participation au rallye aérien de Cannes à Deauville, mais son avion a une panne de moteur en plein vol et dans un fracas épouvantable, il va descendre et rester accroché dans les branches de deux arbres : aucune blessure, juste une grande frayeur.

En février 1933, Léo cherche un nouveau challenge et tente un raid en avion vers l'Indochine mais une grave avarie à son moteur à 110 km de Bagdad l'immobilise au sol. Après bien des difficultés, c'est un avion mal réparé qui va regagner Paris avec un pilote brisé de fatigue.

Mais à partir du mois de juillet, Léo va cumuler les réussites et les performances : en juillet, une place de deuxième au douze heures d'Angers ; en août, un record du monde d'altitude pour avions légers avec 5900 mètres ; en octobre 1933, après quatre semaines d'entraînement intensif, Léo fait jeu égal avec Von Bissing, représentant l'Allemagne, dans une compétition d'acrobaties aériennes à Villacoublay devant 100 000 spectateurs, c'est un triomphe ; en juillet 1934, Léo bat le record du monde des 1000 km sur avions légers, puis, en août, le record du monde toutes catégories des 1000 km à la moyenne horaire de 409 km/h et une seconde fois, le surlendemain, pour le porter à 444 km/h . Ce record est effarant pour l'époque.

Cette boulimie de compétitions inquiète ses amis. Ils essaient de lui faire prendre conscience des risques insensés qui sont pris. La mort prématurée de Léo va donner d'autant plus de popularité à une personne qui aura marqué ainsi la glorieuse épopée de l'aviation mondiale dans cette période où beaucoup de vies ont été brûlées sur l'autel de la course au progrès technique.

Léo, en fait, ce n'était pas son véritable prénom. Léo était un mot forgé à partir des quatre lettres du prénom de son père, Léon ou de son frère, Noël. Léo a conservé ce diminutif toute sa vie, le faisant même figurer, adulte, sur son papier à lettre.

Son vrai prénom était H...., sauriez-vous le deviner ?

Texte écrit par Vincent Roussel

Annexe 3 : Fiche de travail

" Quand je serai grande... Quand je serai grand... "



Apprentissage du genre : Fiche n°10

Je décore une chambre de fille

Objectifs : - Inventer un décor.

- Se situer dans l'espace.
- Exprimer un goût personnel.
- Explorer une technique (le crayon, le collage).
- Respecter le goût des autres même lorsque ceux-ci expriment une préférence non traditionnelle.

Mots-clés : genre – arts plastiques

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : Grande section de maternelle et CP

Durée : 30 à 45 min

Nombre de séances : 1

Matériel : - La mise en situation.

- L'illustration en annexe 1 représentant la chambre du bébé, reproduite en autant d'exemplaires qu'il y a d'enfants dans la classe, si possible en format A3.
- Des crayons de couleur, des ciseaux, de la colle.
- Un catalogue de jouets ou des magazines où les enfants pourront découper des images.

Source :

- Cette fiche est reprise du *Répertoire d'activités pour la promotion de conduites égalitaires entre filles et garçons*, « S'ouvrir à l'égalité », un projet romand (Suisse) des bureaux de l'égalité avec le soutien des départements de l'instruction public. Il est possible de télécharger ce document à l'adresse :
<http://www.geneve.ch/egalite/doc/publications/formation/voletI.pdf>
- Ce répertoire contient 13 fiches d'activités :
 - Activité n°1 : Je décore une chambre de fille.
 - Activité n°2 : Antoine joue à la poupée.
 - Activité n°3 : Igor veut bricoler seul avec son grand-père.
 - Activité n°4 : Que font les mamans ? Que font les papas ?
 - Activité n°5 : Alessandra la pompière.
 - Activité n°6 : Éléonore fait du foot, Thomas de la danse.
 - Activité n°7 : Mehdi aimerait cuisiner.
 - Activité n°8 : Des jeux de garçons et des jeux de filles.
 - Activité n°9 : Valentin a soulevé la jupe d'Emma.
 - Activité n°10 : On se moque de François qui pleure.
 - Activité n°11 : Alice aimerait être aviatrice.
 - Activité n°12 : Les filles nettoient, les garçons rangent.
 - Activité n°13 : Un papa à la maison.

Démarche proposée

- Les élèves auront à décorer une chambre de fille selon leur fantaisie ; découper et coller ; présenter son travail par oral ; exprimer ses goûts personnels même s'ils sortent de l'ordinaire
- Au préalable apporter ou faire apporter des catalogues de jouets et des magazines pour enfants.
- Demander aux enfants de s'asseoir et d'écouter l'histoire qui leur sera racontée.
Faire la lecture de la mise en situation suivante :

« Ah ! que je suis content-e ! Maman va arriver.

Elle revient de l'hôpital avec ma petite sœur qui vient de naître.

Pendant que Maman était à la maternité, j'ai décoré la chambre du bébé.

Elle est toute belle. J'en suis très fier-fière. »

- Distribuer à chaque enfant l'illustration et l'inviter à décorer la chambre de la nouvelle petite sœur : faire d'abord découper dans les magazines et coller les jouets de bébé, puis ensuite seulement colorier la chambre.
- Afficher les dessins au tableau.
- Choisir quelques dessins, de préférence ceux qui comportent des éléments non traditionnels pour décorer une chambre de fille, et demander aux enfants qui les ont dessinés de venir les présenter à la classe.
- Interroger l'enfant :
 - Pourquoi as-tu choisi ces jouets?
 - Est-ce que ces jouets pourraient aussi convenir à la chambre d'un garçon ?
 - Quelles couleurs as-tu utilisées?
 - Pourquoi ?
 - Quelles autres couleurs aurais-tu pu choisir?
 - Crois-tu que tes camarades peuvent reconnaître que c'est une chambre de fille?
 - Qu'est-ce qui te plaît le plus dans cette chambre décorée ?
 - Ta petite sœur pourrait-elle s'y plaire?

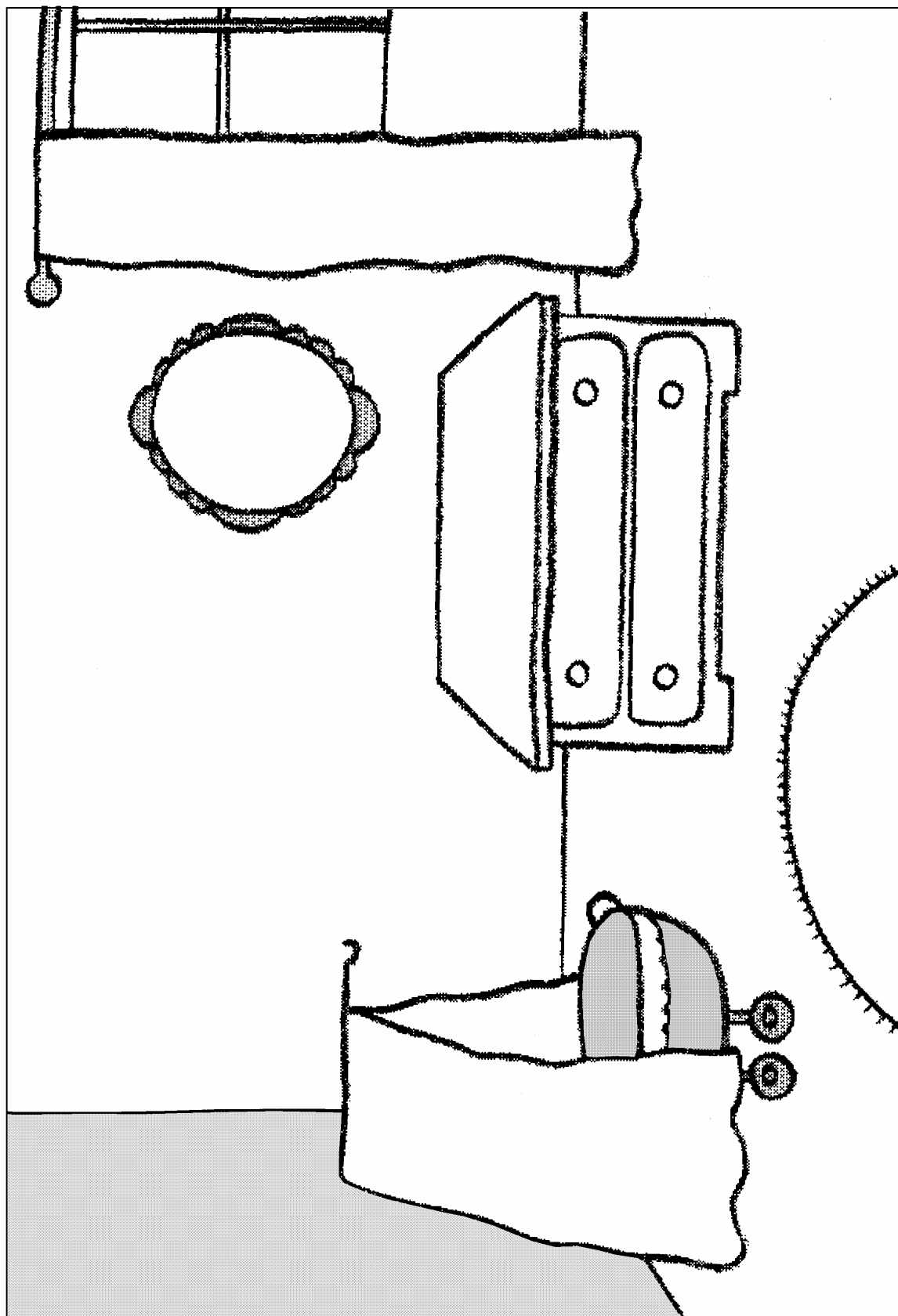
En conclusion :

- Expliquer aux enfants que les filles et les garçons peuvent aimer de la même manière les poupées, les voitures ou les jeux de construction. Chaque enfant a le droit d'exprimer ses préférences.
- L'utilisation des couleurs rose et bleu permet aux gens de reconnaître facilement le sexe d'un enfant. C'est comme une entente prise par les gens d'un même groupe. Cela aurait pu être différent, choisir le jaune pour les garçons et le vert pour les filles par exemple. Certains parents utilisent cette convention du rose et du bleu, d'autres non : c'est le caractère arbitraire et culturel d'une convention sociale.

Prolongement

Cette activité peut être reprise en utilisant non plus l'arrivée d'une petite sœur mais celle d'un petit frère.

Annexe 1 : Chambre de bébé



Apprentissage de la mixité : Fiche n°11

Une forme de violence : contrôler l'autre

Objectifs : Promouvoir un changement des attitudes et des comportements pour prévenir le recours à diverses formes de violence utilisées pour dominer et contrôler un ou une partenaire amoureux.

Mots-clés : genre – français - mise en situation – théâtre forum

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : pour les 12-16 ans

Durée : 1 heure

Nombre de séances : 2

Matériel : Textes présentés en annexe 1 et 2

Source :

Cette fiche est reprise du répertoire d'activités *Prévention de la violence sexiste dans les relations garçons-filles*, ensemble de documents produits par la Délégation Régionale aux Droits des Femmes d'Ile-de-France, 1998. Il s'agit d'une adaptation du programme québécois VIRAJ (prévention de la Violence dans les Relations Amoureuses des Jeunes), publié en 1993, produit et mis en œuvre par le Ministère de l'Éducation du Québec pour prévenir les relations de domination entre jeunes adolescents amoureux.

Ce dossier est disponible gratuitement à la Délégation Régionale aux Droits des Femmes, Préfecture d'Ile de France, 29, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris

Contenu du document :

- 1- Les contrôles abusifs dans les relations amoureuses : 4 saynètes
 - Le contrôle de l'apparence physique
 - La possessivité
 - La jalousie
 - Le chantage émotif
- 2- Les droits : exercices à partir de vignettes présentant des situations
 - Les insultes
 - L'influence
 - L'expression et le respect des limites
 - Les atteintes à la réputation
 - Le viol
- 3- Les stéréotypes dans la littérature de gare
- 4- Les lettres : 4 exemples de lettres pour apprendre à détecter les indices de contrôle abusif
- 5- Questionnaires « Accord et désaccord sur des énoncés » à utiliser avant la mise en œuvre du programme et après.

Démarche proposée

Les textes proposés en annexes se prêtent parfaitement à une animation suivant les techniques du théâtre-forum. Cependant ce type d'animation nécessite l'intervention d'équipes expérimentées auxquelles nous n'avons pas nécessairement accès. Voici donc deux autres propositions d'animations possibles :

- 1- Lire un des textes et animer un débat suivant les techniques classiques. On pourra alors s'inspirer des indications proposées ci-après. Il est important de faire deux animations à partir des deux textes proposés en annexe pour que nous ayons deux exemples de tentatives de contrôle de l'autre, l'un par un garçon, l'autre par une fille.
- 2- Pour chacun des textes, faire jouer la saynète par deux élèves, un garçon et une fille après leur avoir laissé un peu de temps pour s'y entraîner. Ils peuvent garder le papier à la main pour dire leur texte, mais essayer d'y mettre un ton et des expressions corporelles appropriés. Ensuite on anime le débat avec l'ensemble des élèves en remerciant les élèves qui ont fait vivre la scène qui va alimenter les échanges. A la fin du débat, les élèves, par paires mixtes se concertent pour rédiger un dialogue qui permettrait que le dialogue évolue plus positivement. Chaque paire viendra ensuite le présenter à tous.

Vous pouvez introduire ces séances en expliquant ce qu'on appelle « un contrôle abusif de l'autre » qui se développe souvent dans les relations amoureuses qui se nouent entre un garçon et une fille et qui cherchent à s'épanouir : contrôle de l'apparence physique de l'autre, possessivité, jalousie, chantage émotif, etc. Vous pouvez préciser que contrôler ainsi son partenaire n'est pas une marque d'amour.

Lorsque ce type de manifestation se produit une fois entre un garçon et une fille, les incidences négatives peuvent être inexistantes. Mais quand ces situations sont répétitives et que c'est toujours le même partenaire qui cherche à dominer l'autre, alors il y a contrôle abusif et il s'agit de violence.

Il s'agit de violences psychologiques : elles ont pour effet de limiter le développement de la personnalité de l'autre en la contraignant à se conformer aux idées et attentes de son/sa partenaire. Cette forme de violence est parfois difficile à mettre en évidence. C'est difficile à la fois pour la personne envers qui s'exerce ce contrôle et à la fois pour son entourage

1) Première saynète : la possessivité : annexe 1

L'objectif de cette animation est de mettre en évidence le contrôle abusif des relations sociales d'autrui par la possessivité : **Il est inacceptable d'empêcher son/sa partenaire de voir ses ami-e-s, en exigeant de sa part une disponibilité totale.**

On ne peut pas exiger que l'autre abandonne son réseau d'amis ou d'amies pour nous. Le contrôle social peut nuire à l'autre en l'empêchant de vivre des relations sociales satisfaisantes.

D'autre part, sortir avec un garçon ou avec une fille n'implique pas qu'on doive passer tous ses moments de loisir en sa seule compagnie, ni qu'on ait des comptes à rendre sur son propre emploi du temps.

La *bande de copains*, le *groupe* peuvent être vécus de deux façons extrêmes toutes les deux néfastes : obliger l'autre à ne plus voir sa bande habituelle ou n'avoir jamais de moments d'intimité parce qu'on vit tout le temps avec la bande.

Questions proposées pour animer la discussion

- Comment avez-vous vécu cette scène que vous venez de jouer ? (à ceux qui ont présenté la saynète)
- Que pensez-vous de la manière de jouer cette saynète ? (à toute la classe)

- Dans cette situation y avait-il du contrôle ?
- Etait-ce un contrôle positif ou négatif ?
- Qui l'exerçait ? Pourquoi ?
- Comment Claudine exerçait-elle ce contrôle ?
- Comment pensez-vous qu'Éric s'est senti lorsqu'il a reçu ce message ?
- Que pourrait-il faire ?

- Est-ce que parfois on exige de l'autre qu'il coupe ses relations tout en ne le faisant pas soi-même ? (moi je peux et pas toi...)
- Si je choisis de ne plus voir ma bande de copains ai-je le droit d'exiger la même chose de mon copain, ma copine ?
- Qu'arrivera-t-il à la longue ?
- Que pensez-vous de la situation contraire où une personne veut toujours être avec sa bande d'ami-e-s et évite d'être seul-e avec son partenaire ?
- Que peut-il arriver ?

2) Deuxième saynète : contrôler l'apparence physique de l'autre : annexe 2

L'objectif de cette animation c'est de mettre en évidence le contrôle abusif de l'apparence physique d'une autre personne : **Il est inacceptable de vouloir décider de l'apparence, de l'allure, du style de l'autre qu'il s'agisse de ses vêtements, de sa coiffure ou de son maquillage.**

C'est une façon de vouloir s'approprier l'autre que de ne pas le/la laisser être séduisant-e.

Il est cependant important d'exprimer ce qui motive les réticences qu'on peut avoir à l'égard du style que l'autre se donne : On peut vouloir ainsi lui rendre service (*il/elle ne se rend pas compte*) ou bien lui manifester qu'on se préoccupe de ce qui pourrait être néfaste pour lui/elle. Il faut alors le faire avec discernement, car on pourrait alimenter un complexe chez cette personne qui pensera être incapable de décider ce qui est bon pour elle. On pourrait également l'empêcher inconsciemment d'être ce qu'elle cherche à être.

Lorsque cette attitude est constante et dévalorisante elle est inacceptable.

On peut comprendre que la personne qui contrôle l'apparence physique de son ami/e redoute que si *elle/il est trop sexy*, de nombreuses autres personnes soient séduites et suscitent son attachement. Dans les relations entre deux partenaires, il y a toujours une question de confiance.

Remarques :

- Pour les filles le contrôle de l'apparence de leur copain semble souvent lié au fait qu'elles ne veulent pas qu'il ait l'air négligé, sale, incorrect.
- Pour les garçons ça peut être aussi le cas mais, le plus souvent, cette attitude découle de l'envie de limiter le côté attirant et séduisant de leur partenaire. A l'inverse, certains apprécient que leur amie soit hyper-séduisante quand elle est avec eux dans un groupe.

Questions proposées pour animer la discussion

- Comment avez-vous vécu cette scène que vous venez de jouer ? (à ceux qui ont présenté la saynète)
- Que pensez-vous de la manière de jouer cette saynète ? (à toute la classe)
- Dans cette scène une personne essayait-elle de contrôler l'autre ?
- Etait-ce un contrôle positif ou négatif ?
- Qui exerçait ce contrôle ?
- Qu'est-ce qu'on cherchait à contrôler,
- Pourquoi le garçon essayait-il de contrôler la façon de s'habiller de l'autre ?
- Comment la fille pouvait-elle réagir devant ce comportement ? Que pouvait-elle répondre ?
- Ce type de contrôle est-il fréquent entre garçons et filles ?
- Les filles exercent-elles ce type de contrôle ?
- Est-ce que ça s'exerce de la même façon quand c'est un garçon qui contrôle ? Quand c'est une fille qui contrôle ?
- Quand ça arrive, que peut-on faire ?
- Est-ce aussi fréquent du côté de garçons que du côté des filles ?
- Qu'est-ce qui manque dans ce couple ?
- A-t-on le droit de donner son avis sur un vêtement que vient d'acheter son copain/sa copine ? Comment ?

Annexe 1 : Premier dialogue – Le contrôle des relations sociales par la possessivité

(Claudine téléphone à Eric qui décroche)

Eric : Allô !

Claudine : Salut Eric c'est moi Claudine, je te téléphone de chez les Gagnon.
Tu sais, je garde leurs gosses. Et voilà que Madame Gagnon vient de me téléphoner. Elle va rentrer plus tard que ce qu'elle pensait et je dois l'attendre.
Du coup c'est moche on ne pourra pas aller au cinéma tous les deux comme prévu.

Eric : Bon, ben toi tu ne peux pas ; mais moi, je peux y aller quand même...

Claudine : Ah non alors ! Je préfère que tu me rejoignes chez les Gagnon pour garder les enfants avec moi.
Allez viens ici, je t'attends (voix mielleuse)

Eric : ... Mais... mes copains, ils allaient au ciné et je peux aller avec eux. D'abord ça fait longtemps que je ne les ai pas vus et puis ça me tente d'aller voir ce film.

Claudine : Allons bon ! Alors c'est comme ça tu préfères aller voir un film avec tes copains que de rester avec moi. Tu es vraiment gonflé : c'est avec moi que tu sors, pas avec eux.

Eric : Mais moi je ne dis rien quand tu sors, toi, avec tes copines.

Claudine : Evidemment parce que toi tu t'en fiches, ça ne te dérange même pas ! Moi : ça me dérange que tu ailles voir tes copains.
Alors tu vas choisir : c'est moi ou les copains.

Annexe 2 : Deuxième dialogue – Le contrôle de l'apparence physique de l'autre

A la maison, c'est le soir, Charlotte attend que son copain Denis vienne la prendre pour sortir ensemble chez des copains.

Charlotte: Mais qu'est-ce qu'il fait ? Il m'avait dit qu'il passerait me chercher à 9 heures pile. La soirée doit déjà être commencée ah !!
Et puis, je suis impatiente qu'il voit ma nouvelle jupe. Elle est super hein!
Julie elle a la même et l'autre jour ça lui avait drôlement plu à Denis.

(Denis sonne.)

Charlotte : Bon enfin : le voilà !

(Elle ouvre la Porte.)

Charlotte : Bonsoir toi ; ah ! Je t'attendais. Dis donc il faut se dépêcher parce que ma mère veut que je sois rentrée avant minuit alors il faut y aller. Tu sais, je suis vachement contente parce que le contrôle de maths qui me faisait si peur, eh bien, ça s'est super bien passé !!

(Denis ne dit rien et l'examine des pieds à la tête. Il n'a pas l'air content.)

Denis : Ben quoi tu n'es pas en jeans ? Qu'est-ce que c'est cette tenue ? Ca ne va pas du tout !

Charlotte : Ca alors ! C'est la jupe dont je te parlais et dont j'avais tellement envie. Ma mère a fini par me l'acheter hier.

Denis : Mais tu es folle ! Tu t'es regardée ! De quoi tu as l'air là-dedans ? Tu ne vas pas sortir comme ça quand même !

Charlotte : Mais pourquoi ? Julie a la même et l'autre jour tu avais trouvé ça super...

Denis : Ouais ! Mais, elle, ce n'est pas pareil.

Charlotte : Comment ça, ce n'est pas pareil ?

Denis : Ben ! Julie, ce n'est pas ma nana !

Charlotte : Et alors ???

Denis : Alors... alors... bon ben... écoute c'est simple : si tu veux qu'on y aille, tu m'enlèves ça tout de suite et tu mets en jeans.
Et puis tu as intérêt à te grouiller, il est déjà 9 heures et demie.

Annexe 3 : Pour aider l'animateur *(le mot partenaire est ici employé au masculin. Dans tous les cas on peut le remplacer par le féminin : le partenaire, la partenaire)*

Dans une relation amoureuse, il peut être tentant de vouloir contrôler l'autre : on aimerait qu'il/elle pense, voie, sente les choses tout comme on le fait. C'est pourquoi il est important de s'affirmer en amour : émettre son opinion dans un couple est tout à fait normal et enrichissant. On a le droit d'exiger de vivre une relation amoureuse saine. On a également le droit de quitter un partenaire qui manque de respect.

Une relation amoureuse saine peut apporter beaucoup de plaisir !

Être en amour, c'est être heureux de partager avec quelqu'un d'autre que je respecte et qui me respecte dans tout ce que nous avons de commun et de différent. Dans une relation amoureuse saine, l'amour est très enrichissant et agréable à vivre, à condition, bien sûr, que la relation soit vécue dans l'égalité, l'harmonie et la sincérité. Les deux partenaires peuvent s'apporter beaucoup en partageant ensemble leurs activités et leurs projets.

L'apparence, ce n'est pas tout !.

Il est tentant de vouloir décider de l'apparence de son partenaire, qu'il s'agisse des vêtements, de la coiffure ou du maquillage. Par exemple, certains jeunes aiment bien contrôler l'apparence de leur partenaire pour s'assurer qu'il ne leur fera pas honte devant les autres ou par crainte de le perdre s'il est trop attrayant.

Une relation amoureuse n'est pas uniquement basée sur des critères superficiels de beauté physique ou sur la mode vestimentaire. Est-il nécessaire de ressembler à une vedette d'Hollywood pour plaire à son partenaire ? N'avons-nous pas une personnalité qui nous est propre ?

Le choix d'un partenaire

Le choix d'un partenaire ne doit pas être influencé par les critères imposés par les modes : ainsi, vous avez votre propre conception de la beauté. Elle est unique!

Il ne faut surtout pas oublier que les goûts de chacun sont différents. Par exemple, chez certains peuples ou à certaines époques, une femme mince ou un homme avec une musculation excessive ne sont pas valorisés. Accordons-nous trop d'importance aux images stéréotypées?

On ne saurait parler d'amour sans considérer la richesse intérieure d'une personne : ses qualités, sa personnalité et son intelligence sont aussi essentielles dans une relation.

Les amis sont précieux

Les amis sont précieux même lorsqu'on est en couple. Si la relation se termine, les amis, eux, sont toujours là... à condition d'avoir entretenu les liens avec eux.

Il est inacceptable d'exiger que son partenaire abandonne son réseau d'amis sous prétexte de sortir ensemble. On ne peut empêcher une personne de vivre d'autres activités et de s'épanouir. Une relation amoureuse ne signifie pas que l'on doive passer tous ses moments libres ensemble, ni que l'on a des comptes à rendre sur son emploi du temps.

Un partenaire possessif peut devenir « étouffant ». Si les deux partenaires sont toujours ensemble, ils n'auront plus rien à se raconter, plus rien à s'apporter. Une relation équilibrée laisse place à une variété d'activités avec sa famille et ses amis.

Aimer son partenaire et lui faire confiance

La jalousie n'est pas une preuve d'amour. Elle signifie plutôt qu'on a tellement peur de perdre l'autre qu'on ne se permet pas de l'aimer totalement. L'aimer, c'est lui faire confiance, c'est être heureux de ce qu'il vit d'agréable et de sain, avec ou sans l'autre. Il ne s'agit pas pour autant d'être aveugle. Il peut arriver qu'une personne éprouve un sentiment de malaise devant un partenaire infidèle qui lui manque de respect et la traite avec indifférence, par exemple en sortant réellement avec plusieurs personnes en même temps.

Parfois, la jalousie est uniquement le fruit de l'imagination. Ainsi, en l'absence de l'autre, le partenaire s' imagine que l'autre le trompe. La jalousie est un manque de confiance envers l'autre et surtout envers soi-même.

Il y a un problème si votre partenaire

- dévalorise ce que vous faites ;
- s'arrange pour vous faire sentir que vous êtes coupable ;
- vous oblige à faire ce qu'il veut ;
- fait circuler des rumeurs sur vous ;
- fait des avances sexuelles à une autre personne devant vous ;
- a des dettes qu'il vous demande de payer ou vous emprunte de l'argent sans le rendre ;
- vous demande de prendre de l'argent à vos parents ;
- vous harcèle ou vous menace après une rupture ;
- vous fait croire qu'elle est enceinte pour poursuivre sa relation avec vous ;
- crée un climat de peur lors d'une querelle et vous fait sentir qu'il a le pouvoir sur vous ;
- menace de vous battre, de se venger sur des personnes qui vous sont chères ou de nuire à votre réputation ;
- menace de se suicider si vous voulez le quitter.

Quand on s'aime,

On a le droit...

- d'exiger du respect ;
- d'avoir des goûts différents de l'autre ;
- de conserver ses moments intimes en privé, sans que tout le monde le sache ;
- de vouloir échanger des caresses ;
- de ne pas vouloir aller plus loin, de poser ses limites.

Ça ne nous donne pas le droit...

- De nous venger en attaquant la réputation de l'autre ;
- De dévaloriser ou d'insulter l'autre ;
- D'obliger son partenaire à faire ce que l'on veut sans savoir s'il en a envie.

Les contacts sexuels sont harmonieux quand...

- Ils sont désirés par les deux partenaires
- Les décisions de chacun concernant le moment et le lieu de l'intimité sexuelle sont respectées.

Ginette Durosiers - Lettre d'une mère

Objectifs : - Réfléchir sur les inégalités hommes-femmes dans la société française
- Aborder la participation des enfants aux tâches domestiques de la maison
- Donner des informations sur la répartition des tâches domestiques et parentales entre les pères et les mères dans la société française

Mots-clés : genre – éducation civique – groupe coopératif

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : CM1, CM2 et collège

Durée : 1 heure

Nombre de séances : 1

Matériel : Le texte « Giselle Durosiers - Lettre d'une mère » en annexe.
Une fiche ressource en annexe.

Source :

- Le site espagnol <http://www.educarueca.org/> donne accès à un grand nombre de fiches pédagogiques sur différents thèmes : estime de soi, communication, coopération, genre, etc. La lettre présentée en annexes s'inspire d'un texte trouvé sur ce site. Il est très largement adapté pour les besoins de l'activité proposée ici.
- <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er570/er570.pdf> : Télécharger cette étude de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) sur la répartition des tâches ménagères à la maison. Cette étude est publiée dans le n°570, d'avril 2007 de *ÉTUDES et RÉSULTATS*. L'enquête a été effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 2676 personnes vivant en couple et comptant au moins un enfant de moins de 14 ans. La fiche ressource en annexe puise ses informations dans ce document.
- Relire également ce qui concerne le thème de recherche n°9 dans la fiche pédagogique n°08, « Garçons et filles tous égaux ? »

Une démarche pédagogique possible

- 1) Première étape : Dans un premier temps, il s'agit d'entrer dans la compréhension et dans l'esprit du texte proposé.

Vous annoncez le thème de la séance.

Vous faites une première lecture du texte pour toute la classe

Vous laissez réagir les élèves à partir de ce qu'ils ont entendu :

- Pourquoi Ginette Durosiers a-t-elle décidé de quitter la maison ?
- Pensez-vous qu'elle reviendra bientôt ou bien, au contraire, qu'elle reviendra au bout d'un long temps, voire pas du tout ?
- Qu'est-ce qui fera revenir Ginette ?
- Qu'est-ce que vous pensez de sa décision ?

2) Une réflexion en groupes coopératifs

- Vous demandez aux élèves de se mettre par quatre, en recherche coopérative : un élève qui viendra chercher les photocopies du texte lu et les questions, un animateur du groupe, un secrétaire, porte-parole et un responsable du temps, modérateur du niveau sonore. Vous pouvez décider que les groupes soient mixtes ou non.
- Vous donnez quinze à vingt minutes pour que les groupes travaillent à partir des questions suivantes :
 - Pouvez-vous dire ce que vous voyez comme tâches domestiques et parentales ? (faire une liste sur une feuille)
 - Est-ce qu'il y a des tâches qui sont plus l'affaire des hommes et des garçons et d'autres davantage celles des femmes et des filles ?
 - Dans votre maison, qui passe le plus de temps à ces travaux ?
 - Chez vous à quelles tâches participez-vous régulièrement ? (faire une liste des tâches qui sont accomplies par des élèves)
 - Est-ce que vous pensez que les filles en font plus que les garçons ou bien le contraire ?
- Vous demandez ensuite qu'il y ait cinq minutes pour que chacun/e écrive sur un papier le prénom de tous ceux qui vivent dans leur maison en indiquant son état (fils, fille, père, mère, grand-mère, etc.) ? Vous marquez un numéro dans l'ordre suivant : 1 pour celui ou celle qui passe le plus de temps aux tâches ménagères, 2 pour le suivant et ainsi de suite.

3) Un retour en groupe classe

- Donnez la parole aux porte-parole des groupes
- Vous listez au tableau les tâches domestiques et parentales et vous notez celles auxquelles des élèves participent régulièrement.
- Vous complétez éventuellement la première liste.
- Vous proposez à ceux/celles qui le veulent de donner le classement qu'ils ont opéré sur leur feuille avec éventuellement leur propre commentaire.

4) Ouverture

- Vous pouvez faire remarquer que lorsque les tâches domestiques et parentales ne sont pas équitablement partagées entre l'homme et la femme, il y a inégalité dans d'autres domaines. Il est très difficile d'assumer une activité professionnelle quand on a la charge exclusive des tâches de la maison comme c'est le cas de Ginette Durosiers. D'autre part, il ne peut y avoir égalité entre les deux dans la vie citoyenne et politique, même si la loi impose une stricte parité pour les mandats électifs (obligation, par exemple, qu'il y ait autant d'hommes que de femmes dans les équipes municipales). En effet si l'un/e est surchargé/e à cause de sa vie professionnelle et de ses travaux domestiques, il/elle ne peut plus trouver le temps nécessaire pour avoir une activité politique.
- Donnez enfin quelques points de repère sur l'état actuel de la société quant au partage des tâches domestiques.

Annexe 1 : Ginette Durosiers - Lettre d'une mère

Je m'en vais. Je reviendrai quand vous saurez où se trouvent les boules de naphthaline, quand notre maison n'aura plus de secrets pour aucun d'entre vous, quand vous serez capables de déchiffrer tous les codes des boutons de la machine à laver, quand vous saurez réprimer vos cris et vos mouvements d'humeur en trouvant le tube de dentifrice ou le rouleau de papier hygiénique vide. Je reviendrai quand vous serez disposés à porter avec moi la couronne dorée de « la fée du logis », quand vous serez capables de vous passer de moi pour partager les tâches de la maison.

Vous me manquerez beaucoup, je le sais. C'est cependant en m'éloignant de la maison que je pourrai vraiment combler le vide laissé par l'ambiguïté des manifestations de votre affection aujourd'hui. Je pourrai alors être sûre que vraiment vous m'aimez pour moi-même quand vous saurez vous passer de moi pour manger ou pour vous habiller ou pour vous laver ou pour trouver une paire de ciseaux. Je ne veux plus être une reine qui régit tout dans la maison ; je suis fatiguée ; je me suis fatiguée en me chargeant d'une responsabilité beaucoup trop lourde et je craque. J'ai enfin pris conscience que si je continue à vouloir jouer à la mère parfaite et à l'épouse modèle, je ne réussirai qu'à vous communiquer une triste mentalité d'assistés. Or mon vœu le plus cher est de vous savoir libres, indépendants et autonomes.

A la maison, vous avez pris l'habitude de vous laisser porter et maintenant je sais que ce comportement s'est installé parce que, au fil des années, j'ai voulu tout gérer ici, pensant faire preuve d'amour pour vous en vous rendant la vie facile. Si je reste, je ne pourrai pas m'empêcher de continuer comme avant. Je voudrai toujours être présente, et par la force de l'habitude, vous attendrez toujours plus de moi. Cela me paraît tellement dangereux pour vous comme pour moi. C'est un piège dont je désire de toutes mes forces que nous sortions.

Si je pars, je peux vous assurer que ce n'est pas à cause de la fatigue. Pourtant je peux vous avouer que mes nuits sont devenues mauvaises. Je ne peux jamais m'endormir sans penser aux multiples soucis domestiques, au repas du lendemain, aux achats qu'il ne faut pas oublier de faire, en vitesse, en revenant du travail, etc. A la longue j'ai acquis cette manie de repérer le moindre petit voile de poussière sur les meubles quand je m'assieds dans le canapé ; alors il me faut aller chercher le torchon, le produit anti-poussière et la cire pour nettoyer. Non, la fatigue accumulée n'est pas la raison principale de mon départ.

Je ne m'en vais pas non plus parce que je veux être libre pour faire une belle carrière dans ma profession. Il y a déjà bien longtemps que j'ai choisi de mettre entre parenthèse toute ambition dans ce domaine et de travailler en intérim, parce qu'il ne m'était pas possible d'avoir en même temps, une plus grande disponibilité de temps et d'esprit dans mon travail et le souci de ne rien négliger dans l'entretien de la maison, le soin et l'attention à mes chers enfants.

Aujourd'hui, je souhaiterais partager avec vous la prise en charge de la maison et, si je pars, c'est d'abord pour savoir si je suis capable d'apprendre à déléguer aux autres membres de mon cher foyer les responsabilités des diverses tâches. Je le souhaite vivement parce si cela se réalise, jamais plus je ne me sentirai coupable quand mes enfants ne reviendront pas de l'école avec de bonnes notes ou quand les lentilles brûleront pendant la cuisson ou quand quelqu'un n'aura pas de chemise bien repassée à mettre pour une sortie.

Si je me suis rendue indispensable à la maison, c'est bien de ma propre faute et si je disparaissais pendant un certain nombre de jours, vous pourriez vous rendre compte qu'il est relativement facile de transformer une monarchie domestique en une démocratie participative. Et peut être que, quand je reviendrai, j'aurai acquis suffisamment d'humilité pour accepter la simple place d'une citoyenne de base n'ayant ni plus ni moins de droits et de responsabilités que les autres.

Quand donc vous saurez trouver les boules de naphthaline et que la maison n'aura plus de secrets pour vous, vous m'en informerez. Il est certain alors que moi aussi j'aurai appris à ne plus être trop bonne à tout faire. Ce jour-là nous aurons appris non pas à nous aimer plus mais à nous aimer mieux.

Tendres baisers, maman
(texte adapté par Vincent Roussel)

Annexe 2 : Fiche ressource

La Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) a réalisé une enquête sur la répartition des tâches domestiques. L'enquête a été effectuée auprès d'un échantillon représentatif de 2676 d'individus vivant en couple et comptant au moins 1 enfant de moins de 14 ans. Cette enquête date de 2007

Tâches parentales

Concernant les enfants, qui se charge de ... ?	La mère	Le père	Chacun autant	Autre personne ou l'enfant lui-même
Rester à la maison quand les enfants sont malades	62 %	8 %	21 %	9 %
Habiller les enfants ou vérifier qu'ils sont habillés	57 %	2 %	23 %	18 %
Aider les enfants à faire les devoirs	51 %	10 %	34 %	5 %
Emmener et aller chercher les enfants	45 %	10 %	38 %	7 %
Mettre les enfants au lit	37 %	6 %	44 %	13 %
Jouer avec eux, participer à leurs loisirs	22 %	10 %	85 %	4 %

Tâches ménagères

A la maison qui se charge de ... ?	La mère	Le père	Chacun autant	Autres cas
Repasser le linge	82 %	4 %	8 %	7 %
Les repas quotidiens	72 %	10 %	18 %	1 %
Passer l'aspirateur	55 %	10 %	28 %	7 %
Les courses d'alimentation	51 %	12 %	37 %	1 %
Faire la vaisselle	47 %	12 %	39 %	2 %
Payer les factures et tenir les comptes	44 %	24 %	32 %	0 %
Organiser la vie sociale du ménage	28 %	6 %	66 %	6 %
Faire le petit bricolage à l'intérieur et à l'extérieur de la maison	7 %	77 %	15 %	2 %

On remarque donc que les mères ont la quasi-exclusivité pour ce qui concerne la prise en charge des enfants malades, l'habillement et les devoirs

Quant à la distribution des tâches ménagères, elle témoigne d'une forte spécialisation. Dans la majorité des cas, la femme assure toujours ou le plus souvent le repassage du linge, la préparation quotidienne des repas, le passage de l'aspirateur et les courses, tandis que l'homme assure seul le bricolage dans plus des trois quarts des ménages.

L'analyse de l'enquête a permis de dégager sept catégories de ménages suivant les modes d'organisation domestique et parentale :

- 1- Les mères font tout ou presque (19 %)
- 2- Les mères conservent un rôle essentiel (28 %)
- 3- Les couples partagent les tâches (16 %) – Ces couples sont plutôt situés dans le bas de l'échelle des revenus et l'homme est peu diplômé.
- 4- Les couples partagent seulement les tâches parentales (15 %)
- 5- Les pères participent globalement plus qu'en moyenne (7 %)
- 6- Les pères assument seuls certaines tâches (10 %)
- 7- Autres (recours à des services payants ; enfants plus grands et autonomes, etc.) (10 %)

L'analyse fine des résultats permet de donner une description plus précise de ces catégories en fonction de l'âge, des catégories socioprofessionnelles, du nombre et de l'âge des enfants, etc.

Lysistrata – Faites l’amour, pas la guerre

Objectifs : Réfléchir sur la situation de la femme civile dans la guerre

Mots-clés : genre – histoire – français – groupe coopératif

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : 4^{ème}, 3^{ème} et lycée

Durée : 1 heure

Nombre de séances : 1

Matériel : les deux textes en annexe

Source :

- La pièce de théâtre d’Aristophane : Lysistrata
- Comme ressource, vous pouvez télécharger le document « les femmes et la guerre » réalisé par le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Pour les femmes, la guerre peut être synonyme de violence, de peur, de perte d’êtres chers, de privation des moyens de subsistance, de violences sexuelles, d’abandon, de charges familiales accrues, de détention, de déplacement, de blessures physiques, et parfois de mort. Ce document aborde tous ces sujets, explique ce que dit le Droit International Humanitaire (DIH) et ce que fait le CICR.
[http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/p0944/\\$File/ICRC_001_0944.PDF!Open](http://www.icrc.org/Web/fre/sitefre0.nsf/htmlall/p0944/$File/ICRC_001_0944.PDF!Open)
- Exposition « Il était une fois l’histoire des femmes ». Cette exposition aborde 12 grands thèmes. Il est possible de télécharger le contenu de cette exposition au format PDF, à l’adresse :
http://www-csnsm.in2p3.fr/nominatif/thibault/sfp/expositions/Expo_Histoire_Des_Femmes.pdf

En annexe vous trouverez une copie du panneau 10 « La guerre » que vous pourrez éventuellement photocopier pour le distribuer aux élèves. Il y a trois questions qui peuvent être proposées comme thèmes de recherche.

Une démarche pédagogique possible

- 1) Première étape : Dans un premier temps, il s’agit d’entrer dans la compréhension et dans l’esprit du texte proposé « Lysistrata – Faites l’amour, pas la guerre ».
- Vous annoncez le thème de la séance : « Réfléchir sur la situation des femmes dans la guerre. On distinguera la situation des femmes dans la société civile et celle des femmes qui peuvent être engagées dans les hostilités. »
 - Vous faites une première lecture du texte pour toute la classe
 - Vous laissez réagir les élèves à partir de ce qu’ils ont entendu :
 - Est-ce que vous pensez que Lysistrata a vraiment existé ?
 - Qu’est-ce qu’Aristophane entend démontrer par cette comédie ?
 - Quels arguments Lysistrata emploie-t-elle ?

- Vous invitez trois élèves à venir jouer les rôles de Lysistrata, du magistrat et de l'autre femme en lisant l'extrait de la pièce qui est en annexe.

Remarque : Cela permet de centrer l'attention des élèves sur la place des femmes dans les instances de prises de décisions aussi graves que celles qui engagent toute la société dans la guerre.

2) Une réflexion en groupes coopératifs

- Vous demandez aux élèves de se mettre par quatre, en recherche coopérative : un élève qui viendra chercher les photocopies du texte lu et les questions, un animateur du groupe, un secrétaire, porte-parole et un responsable du temps, modérateur du niveau sonore. Vous pouvez décider que les groupes seront mixtes ou non.
- Vous donnez quinze à vingt minutes pour que les groupes travaillent à partir des questions suivantes :
 - Est-ce que vous pensez que les hommes sont plus enclins que les femmes à faire la guerre ? Pourquoi ?
 - Dans la guerre, la population civile est particulièrement exposée. Pensez-vous que les femmes le soient davantage que les hommes ? Pourquoi ?
- Vous demandez ensuite qu'il y ait cinq minutes pour que chacun/e écrive sur une feuille de papier sa propre réflexion à partir de la question : Quel lien voyez-vous entre l'amour et la guerre ?

3) Un retour en groupe classe

Premier temps :

- Donnez la parole aux porte-parole des groupes
- Vous listez au tableau les principaux arguments à chacune des deux questions.
- Vous pouvez apporter vos propres réflexions.

Deuxième temps :

- Vous proposez à ceux/celles qui le veulent de donner leur réponse à la question du lien entre l'amour et la guerre.
- Vous pouvez émettre l'hypothèse suivante : *« L'amour est l'expression d'une tendresse partagée. C'est aussi ce qui permet de donner la vie. La femme, pendant neuf mois permet à la vie de s'installer en elle et d'y grandir en toute sécurité. La guerre, c'est porter la mort sur les champs de bataille et dans les cités. Est-ce pour cela qu'on peut imaginer que les femmes seront moins portées que les hommes à vouloir faire la guerre ? »*

4) Ouverture

Vous pouvez exposer quelques idées en vous inspirant du panneau n°10 sur « la guerre » de l'exposition « Il était une fois l'histoire des femmes » Une photocopie de ce panneau est présentée en annexe

5) Retour à Lysistrata

- Dites : *« Lysistrata n'a existé que dans l'imagination d'Aristophane. Est-ce que vous pensez que cette histoire est réaliste ? »*
- Lisez l'article paru dans *Le Courrier International* du 20 mars 2008, présenté en annexe.

Annexe 1 : Lysistrata – Faites l’amour, pas la guerre

Nous sommes en l’an 411 avant Jésus Christ. En Grèce, la guerre entre Sparte et Athènes ne cesse de ravager le pays. Une femme, Lysistrata réunit sur la voie d’accès menant à la citadelle (l’Acropole) ses amies athéniennes. Elle leur confie son dessein de mettre fin à cette terrible guerre grâce à l’intervention des femmes. C’est la mise en scène de ce projet qui est développée dans une pièce de théâtre écrite par Aristophane considéré comme le Molière des Athéniens et qui vécut environ de 450 à 386 avant J.C.

Au début de la pièce, Cléonice l’amie de Lysistrata s’étonne

Cléonice - Mais quel acte insensé ou éclatant pourraient faire les femmes, qui restent toujours à la maison, bien fardées, bien parées, vêtues de robes jaunes, de manteaux droits et de belles chaussures ?

Lysistrata a convoqué les femmes d’Athènes et celles de toutes les autres cités grecques pour leur soumettre son idée. Après l’arrivée de Dora de la ville de Sparte, elle dévoile son projet : elles feront la grève de l’amour. Elles n’accorderont plus ni tendresse ni caresses à leur mari. Lysistrata persuade les autres femmes qu’en agissant ainsi, les maris finiront par déposer les armes afin de regagner l’amour de leur épouse. Les femmes se laissent convaincre et prêtent serment. Les femmes des deux cités ennemies mèneront cette grève afin de ramener leur mari à la raison de la paix.

Après avoir prêté serment solennellement, Lysistrata et les conspiratrices vont s’emparer de la citadelle de la ville d’Athènes et se barricader à l’intérieur. Elles ne devront pas en sortir tant que durera cette guerre qui s’éternise.

L’abstinence générale n’est pas simple et toutes sortes de difficultés se présentent : les maris sont en campagne, mais un groupe de vieillards malintentionnés tentent d’incendier les lieux ; des femmes ayant du mal à tenir leur serment inventent toute sorte de prétextes pour courir rejoindre leur mari ; un commissaire du gouvernement accompagné de gendarmes tente de mettre fin à l’action des femmes par la menace et l’intimidation.

Ce n’est pas un jeu. Lysistrata est amenée à expliquer les raisons profondes de cette action :

Le magistrat - Mais d’où vous est venue l’idée de vous mêler de la guerre et de la paix ?

Lysistrata - Nous vous le dirons.

Le magistrat - Dis donc vite ou tu t’en repentiras.

Lysistrata - Écoute, et tâche de modérer tes gestes.

Le magistrat - Je ne puis ; j’ai peine à me contenir, tant je suis en colère.

Une femme - Tu n’en auras que plus de regrets.

Le magistrat - Garde pour toi ce triste présage, ma vieille. (Puis à Lysistrata) Mais parle.

Lysistrata - Je vais te satisfaire. Précédemment, dans la dernière guerre, nous avons supporté votre conduite avec une modération exemplaire ; vous ne nous permettiez pas d'ouvrir la bouche. Vos projets étaient peu faits pour nous plaire ; cependant ils ne nous échappaient pas, et souvent au logis nous apprenions vos résolutions funestes sur des affaires importantes. Alors, cachant notre douleur sous un air riant, nous vous demandions : « Qu'est-ce que l'assemblée a résolu aujourd'hui ? Quel décret avez-vous rendu au sujet de la paix ? - Qu'est-ce que cela te fait ? disait mon mari : tais-toi ! » et je me taisais.

Une femme - Moi je ne me serais pas tue.

Le magistrat - Il te serait arrivé mal de ne pas te taire.

Lysistrata - Aussi me taisais-je. Une autre fois, vous voyant prendre une résolution des plus mauvaises, je disais : « Mon ami, comment pouvez-vous agir si follement ? » Mais lui me regardant aussitôt de travers, répondait : « Tisse ta toile ou ta tête s'en ressentira longtemps ; la guerre est l'affaire des hommes ! »

Le magistrat - Par Jupiter ! Il avait raison.

Lysistrata - Raison ? Comment, misérable ! Il ne nous sera pas même permis de vous avertir, quand vous prenez des résolutions funestes ? Enfin, lasses de vous entendre dire hautement dans les rues « Est-ce qu'il n'y a plus d'hommes en ce pays - Non, en vérité, il n'y en a plus ! » disait un autre ; alors les femmes ont résolu de se réunir, pour travailler de concert au salut de la Grèce. Car, qu'aurait servi d'attendre ? Si donc vous voulez écouter nos sages conseils, et vous taire à votre tour, comme nous faisions alors, nous pourrions rétablir vos affaires.

Les femmes tiennent bon. A bout de nerfs, les hommes finissent par céder. Un héraut spartiate arrive et annonce que sa cité consent à signer la paix avec Athènes. Vieillards et femmes se réconcilient. Les ambassadeurs de Sparte arrivent. Les hommes cèdent car la situation leur est devenue insupportable. Lysistrata obtient l'arrêt de la guerre. Son plan a été un grand succès et pour sceller la paix retrouvée, Athéniens et Spartiates partagent un même repas dans une bonne humeur générale.

Annexe 2 : Un article paru dans *Le courrier international* du 20 mars 2008

A Pereira, en Colombie, les membres des bandes armées affrontent la grève du sexe. Leurs femmes ou leurs compagnes refusent tout rapport tant qu'ils n'auront pas renoncé à la violence.

Pereira, 450 000 habitants, abrite une trentaine de bandes et affiche le taux d'homicide le plus élevé du pays – avec 97 assassinats par an pour 100 000 habitants, le double de la moyenne nationale. En 2005, on dénombrait 488 morts violentes.

Objectif de cette “opération jambes croisées” : pousser délinquants et tueurs à signer un accord de paix et à rendre leurs armes aux autorités. « *C'est notre façon à nous de dire à nos hommes que nous ne voulons pas rester veuves, et que nos enfants ne méritent pas de grandir sans père* », explique Ruth Macias, 18 ans et deux enfants. L'initiative est née lors d'une réunion organisée par la mairie dans le cadre de la campagne Pereira con vida, destinée à désarmer la ville. Omaira, leader de ce chantage sexuel, a composé avec son groupe rap une chanson devenue l'hymne de la campagne : « *On ne veut plus tomber amoureuses d'hommes violents : on a trop à y perdre.* »

Les caïds privés du repos du guerrier ne risquent-ils pas de retourner leur violence contre leur partenaire ? “*Ils ne nous feraient pas ça*”, assure Jennifer Bayer, 18 ans, petite amie d'un pandillero. « *On veut qu'ils comprennent que la violence, ce n'est pas sexy* ».

Annexe 3 : La guerre dans l'exposition « Il était une fois l'histoire des femmes »

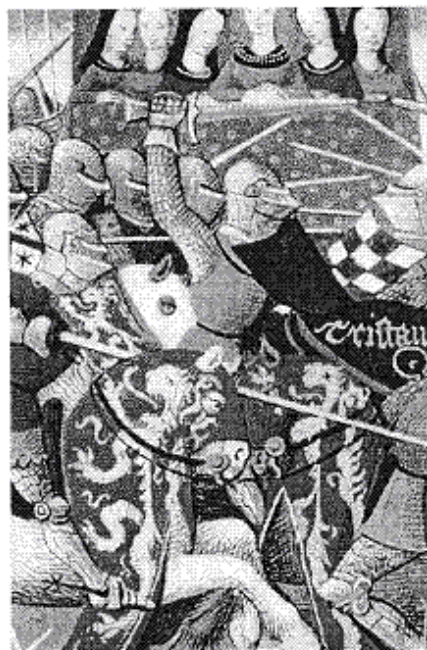
La Guerre

Depuis toujours, les hommes se sont réservés les armes. Lors des tournois, les chevaliers devaient montrer leur vaillance pour obtenir le droit d'épouser une jeune fille à qui l'on ne demandait pas son avis. Au Moyen Âge, la base du mariage n'était pas l'amour, mais l'alliance entre familles.

Sans défense, les femmes sont les premières victimes des guerres. Parce qu'elles refusent de voir mourir des enfants innocents, les femmes ont souvent été de grandes pacificatrices. Les hommes, eux, n'avaient pas le choix : durant les interminables guerres napoléoniennes, les conscrits étaient enrôlés de force et fusillés en cas de désertion.

Rares sont celles qui ont osé porter les armes comme Jeanne Hachette au 15^e siècle, qui, en habit de femme, défendit la ville de Beauvais assiégée par Charles le Téméraire. Louise Michel, personnage central sous la Commune (1871) paya son engagement de plusieurs années de bagne. Durant la seconde guerre mondiale, peu de femmes prenaient les armes mais elles étaient nombreuses dans la Résistance.

Aujourd'hui les femmes peuvent exercer un métier dans l'armée. Certaines conduisent des chars ou pilotent des avions de chasse et quelques-unes sont même générales. Les écoles militaires comme Polytechnique et Saint-Cyr leur sont ouvertes et on peut les voir défiler à l'occasion du 14 juillet sur les Champs Elysées!



Pour en savoir plus :

- Comment désigne-t-on une jeune fille au Moyen Âge?
- Quelles étaient les missions des femmes engagées dans la Résistance?
- En quelle année le service militaire a-t-il été supprimé?



l'histoire des femmes

Il était une fois...

Apprentissage du genre : Fiche n°14

Jane Mecom – Une femme édifiante

Objectifs : - Réfléchir sur les inégalités hommes-femmes dans la société française.
- Mieux connaître l'histoire des femmes et des conquêtes pour l'égalité des genres dans le domaine de l'accès au droit de vote et des responsabilités politiques.

Mots-clés : genre – éducation civique - histoire

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : collège

Durée : 1 heure

Nombre de séances : 1

Matériel : textes en annexe

Sources :

- Le site espagnol <http://www.educarueca.org/> donne accès à un grand nombre de fiches pédagogiques dans différents thèmes : estime de soi, communication, coopération, genre, etc. Cette fiche s'inspire d'un des textes trouvés sur ce site. Celui-ci a été très largement adapté pour les besoins de l'activité proposée ici.
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_de_vote_des_femmes; ce site donne des informations précieuses concernant l'accès au droit de vote des femmes dans le monde.
- Exposition « Il était une fois l'histoire des femmes ». Cette exposition aborde 12 grands thèmes. Il est possible de télécharger le contenu de cette exposition au format PDF, à l'adresse : http://www-csnsn.in2p3.fr/nominatif/thibault/sfp/expositions/Expo_Histoire_Des_Femmes.pdf
En annexe vous trouverez une copie du panneau 11, « À quand une présidente ? » que vous pourrez éventuellement photocopier pour le distribuer aux élèves. Il y a trois questions qui peuvent être proposées comme thèmes de recherche.

Une démarche pédagogique possible

- 1) Première étape : Dans un premier temps, il s'agit d'entrer dans la compréhension et dans l'esprit du texte proposé.
 - Vous annoncez le thème de la séance.
 - Vous faite la lecture du texte « Jane Mecom – Une femme édifiante » pour toute la classe
 - Vous demandez aux élèves ce qu'ils pensent de ce texte :
 - En quoi Jane Mecom est-elle une femme édifiante ?
 - Dans le texte, qu'est-ce qui laisse penser qu'elle aurait pu réaliser des choses aussi remarquables que son frère ?
 - Qu'est-ce qui fait qu'elle n'a pu le faire ?
 - Que connaissez-vous du frère de Jane Mecom, Benjamin Franklin ?
- 2) Deuxième étape : Apporter quelques informations sur le rôle joué par Benjamin Franklin pendant la révolution américaine, appelée aussi « guerre d'indépendance ». En particulier, donnez les informations suivantes :

- Benjamin Franklin a été un homme politique très populaire. Il est le seul « père fondateur de l'Amérique » à avoir signé les trois documents qui ont donné naissance aux États-Unis d'Amérique : La Déclaration d'Indépendance le 4 juillet 1776, le Traité de Paris en 1783 qui met fin à la guerre d'indépendance, et la Constitution américaine qui organise cette nouvelle nation.
- La Déclaration d'Indépendance dit : « *Nous tenons pour évidentes pour elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur.* »
- Il faut remarquer cependant que l'expression « *tous les hommes* », dans les faits, ne s'est pas appliquée pendant longtemps, ni aux esclaves, en particulier les hommes noirs, ni aux femmes. Le droit de vote fut généralisé beaucoup plus tard, pour les uns et pour les autres, par des amendements à la constitution américaine.
- Pour les Noirs : XVe amendement (proposé le 26 février 1869, ratifié le 3 février 1870) : Le droit de vote des citoyens des États-Unis ne sera dénié ou limité par les États-Unis, ni par aucun État, pour des raisons de race, couleur ou de condition antérieure de servitude.
- Pour les femmes : XIXe amendement (proposé le 4 juin 1919, ratifié le 18 août 1920) : Le droit de vote des citoyens des États-Unis ne pourra être dénié ou restreint pour cause de sexe par les États-Unis ni l'un quelconque des États. Le Congrès aura le pouvoir de donner effet au présent article par une législation appropriée.
- 3) Troisième étape : Le jeu des questions concernant les femmes et l'accès au droit de vote en France.
- Méthode : Écrire une question au tableau et proposer trois réponses possibles. Les élèves écrivent la question sur leur cahier. Vous leur laissez deux minutes pour qu'ils posent des questions ou donnent des avis. Puis vous procédez à un vote. Vous notez les résultats et vous donnez ensuite la réponse correcte accompagnée de vos propres commentaires. Les élèves notent les résultats du vote et la réponse correcte sur leur cahier. Puis vous passez à la question suivante.
- Remarque : Le temps des questions des élèves est important car il permet de développer une véritable instruction civique.
- A titre d'exemple, vous trouverez ci-dessous quelques questions. Vous pouvez vous-même en imaginer beaucoup d'autres.
- Exemples de questions :
 - A quelle date a-t-on voté en France pour la première fois pour élire le chef de l'Etat ? 1792 – 1848 – 1870 (Réponse : 1848 avec l'avènement de la deuxième république)
 - La déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 déclare : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits ». A votre avis, est-ce que dans les faits cette déclaration s'appliquait aussi aux femmes ? oui - non (Réponse : non)
 - Questions 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du Q.C.M., annexe 1, de la [fiche pédagogique n°06](#) « Q.C.M. pour les droits des femmes et des citoyennes ».
 - Parmi les 577 députés élus aux législatives en 2007, combien y a-t-il eu de femmes ? 71 – 107 – 203 (réponse : 107)
 - En 2008 aux élections municipales, quelle a été la proportion de femmes élues dans les conseils municipaux des villes de plus de 3000 habitants ? 33% - 42% - 50% (Réponse 50%)
 - Sous la cinquième République, combien de fois le poste de Premier ministre a-t-il été occupé par une femme : 0 fois – 1 fois – 3 fois (Réponse : 1 fois par Edith Cresson du 15 mai 1991 au 2 avril 1992)
 - Etc.

Annexe 1 : Jane Mecom – Une femme édifiante

Elle aurait pu être la première ambassadrice des États-Unis à la cour du roi de France ou être l'une des mères de l'indépendance des États-Unis d'Amérique de 1776 ou encore être imprimeuse et préceuse en imprimant et diffusant des almanachs pendant 25 années consécutives dans les demeures les plus humbles des colonies britanniques d'Amérique. Elle aurait pu connaître, en plus de sa langue maternelle, plusieurs langues parmi lesquelles le français, l'allemand, l'espagnol et l'italien ou être devenue célèbre pour ses travaux dans le domaine de l'électricité ou être inventrice du paratonnerre, des lunettes à double foyer, du poêle à bois à combustion contrôlée ou chercheuse dans le domaine de la météorologie.

Elle aurait même pu être tout cela à la fois car, dernière-née d'une fratrie de 17 enfants, Jane était celle qui ressemblait le plus, quant au talent et à la force de caractère, à son frère plus âgé qu'elle de 6 ans, Benjamin Franklin. Jane est née à Boston en 1712, dans la colonie anglaise de la baie du Massachusetts. Elle est morte à l'âge de 82 ans, quatre ans après son frère Benjamin. Elle n'a pas eu beaucoup l'occasion de fréquenter ce frère car elle n'avait que 11 ans quand celui-ci dut s'éloigner de Boston et finit par s'installer à Philadelphie comme imprimeur.

Quant à Jane, elle épouse à l'âge de 15 ans un voisin bourrelier, Edward Mecon, de huit ans son aîné. Fille d'une famille nombreuse, elle n'avait rien à apporter dans la corbeille de mariage et Edward accepte de l'épouser sans dot. Ne pouvant venir assister à la noce, Benjamin lui écrit pour la féliciter et termine sa lettre par cette apologie de la modestie : « N'oubliez pas que la modestie rend la femme plus belle qu'un ange. » Ce fut le début d'une correspondance assidue marquant l'histoire de deux personnes pleines, l'une pour l'autre, d'affection, de respect et d'estime mutuel. Cette correspondance a été rassemblée par Carl Von Doren et éditée sous le titre *The Letters of Benjamin Franklin & Jane Mecon*, Princeton University Press, 1950.

Sans cette correspondance nous n'aurions rien connu de Jane Mecom dont l'histoire retiendra qu'elle était « la sœur préférée de Benjamin Franklin ». Ils avaient des talents comparables mais les destinées furent bien différentes. Dix mois après son mariage, Jane donna naissance à un premier fils et, tous les deux ans pendant près d'un quart de siècle elle mit au monde un nouvel enfant. Quelques-uns sont morts jeunes, notamment trois filles avant l'âge de un an et, chaque fois, ce fut une grande déchirure dans le cœur de cette mère. Ceux qui ont survécu ont eu besoin de repas, d'abris, d'instruction, de soins et de réconfort. Jane a passé des nuits, bougie à la main, à venir les consoler quand ils pleuraient ; elle a lavé des montagnes de vêtements ; elle a baigné tous ces enfants sans cesse ; elle a couru du marché à la cuisine ; elle a enseigné des alphabets, de la lecture, de l'écriture et du calcul ; elle a travaillé au coude à coude avec son mari dans l'atelier ; elle a ouvert une pension de famille et s'est occupée des hôtes dont le loyer aidait à remplir la marmite familiale. Jane a été une conjointe puis une veuve exemplaire. Quand son mari est décédé en 1765, elle a été encore davantage confrontée à la grande pauvreté, aux difficultés financières, faisant face pour aider et conforter ses propres enfants et petits enfants dans cette période de crise politique et d'agitation qui précéda l'indépendance des États-Unis. Elle n'en a pas moins montré l'engagement croissant d'un esprit actif, d'un patriotisme et d'un attachement sincères pour la nouvelle nation à laquelle restera attaché le nom de son frère : Benjamin Franklin.

Benjamin sera considéré comme un grand homme de tous les temps et Jane ne retiendra pas l'attention des historiens. Cependant, cette femme de Boston qui a lutté sans cesse pour maintenir à flot sa petite entreprise, souvent dépendante de la charité de ses concitoyens a été une femme de son temps, à l'image d'un grand nombre de femmes qui ont subi la crise révolutionnaire et ont aidé, à leur manière, à construire une nation nouvelle.

(Texte de Vincent Roussel)

Annexe 2 : Exposition « Il était une fois l'histoire des femmes » À quand une présidente ?

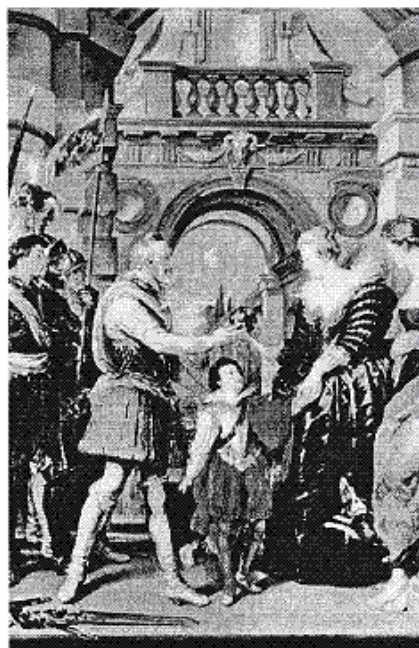
« À quand une présidente ? »

En France, depuis le vote de la loi « salique » au 14^e siècle, seuls les garçons pouvaient accéder au trône. La reine ne pouvait être que la femme du roi. Les régentes, comme Marie de Médicis ou Anne d'Autriche n'ont pu accéder au pouvoir uniquement parce qu'elles étaient mères d'un futur roi.

La politique a toujours été un domaine que les hommes se sont réservé. Celles qui, comme Catherine de Médicis, parvenaient à en faire étaient mal vues. Dans l'histoire de l'Angleterre, où les femmes pouvaient accéder au trône, certaines reines ont eu beaucoup de pouvoir, ainsi la reine Victoria au 19^e siècle.

En France, les femmes ont accès à la politique depuis quelques décennies seulement. D'où leur faible présence dans les institutions politiques les plus prestigieuses comme à l'Assemblée nationale où elles n'étaient que 10 % environ en 2001. Une seule femme a exercé la fonction de Premier Ministre mais aucune n'a encore été présidente de la République.

Depuis l'année 2000 la « loi sur la parité » est inscrite dans la Constitution. Cette loi organise les différentes élections afin de parvenir à ce que l'on compte autant de femmes que d'hommes élus dans les différentes assemblées. L'avenir nous dira l'impact de cette loi en politique mais aussi dans la vie quotidienne.



Pour en savoir plus :

- Blanche de Castille fut la seule régente qui eut une bonne réputation. Qui était-elle ?
- Quel est le pourcentage de femmes maires d'une commune et conseillères régionales ?
- Quelles sont les femmes actuellement au gouvernement ?

Apprentissage du genre : Fiche n°15

Monsieur Bernard Petit

Objectifs : - Réfléchir sur les inégalités hommes-femmes dans la société française, notamment dans le monde du travail

- Mieux connaître les combats menés et les progrès réalisés en matière d'égalité dans l'accès à l'instruction et aux diplômes depuis la révolution de 1789.

- Amener les élèves à prendre conscience du caractère stéréotypé des choix professionnels

Mots-clés : genre – éducation civique – groupe coopératif

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : 4^{ème} et 3^{ème}

Durée : 1 heure

Nombre de séances : 1

Matériel : - Le texte proposé en annexe.

- Le quiz sur l'égalité professionnelle, annexe 2 de la [fiche pédagogique n°06](#). Ce test date de 2004. Les 10 premières questions concernent l'histoire du combat pour l'égalité garçons/filles dans l'accès aux diplômes. Les dix questions suivantes concernent les inégalités garçons/filles dans le monde du travail.

- Pour alimenter les échanges, vous pouvez consulter les thèmes de recherche n°4 et 10 dans la [fiche pédagogique n°08](#).

- **Fiche en lien avec les fiches pédagogiques [n°6](#) et [n°8](#) de l'Apprentissage du genre.**

Source :

Le site espagnol <http://www.educarueca.org/> donne accès à un grand nombre de fiches pédagogiques dans différents thèmes : estime de soi, communication, coopération, genre, etc. Le texte présenté en annexe s'inspire d'un texte trouvé sur ce site. Il a été adapté pour les besoins de l'activité proposée ici.

Une démarche pédagogique possible

1) Première étape : il s'agit d'entrer dans la compréhension et dans l'esprit du texte proposé.

- Vous annoncez le thème de la séance.
- Vous faites une première lecture du texte pour toute la classe
- Vous laissez réagir les élèves à la lecture de ce texte pour recueillir leurs réflexions spontanées.
- Vous pouvez aussi guider la réflexion en questionnant :
 - Comment réagissez-vous à la lecture de ce texte ?
 - Est-ce que ça se passe vraiment comme cela habituellement ?
 - Quels sont les handicaps de Monsieur Bernard Petit dans sa recherche d'emploi ?

- Pensez-vous qu'une femme aujourd'hui encore peut rencontrer ce type de difficultés ?

2) Deuxième étape : Utilisation du Q.C.M sur l'égalité professionnelle, annexe 2 de la fiche pédagogique 06

- Vous utilisez une des procédures décrites dans la fiche pédagogique sur l'apprentissage du genre n°06
- Vous scindez le questionnaire en deux parties : les questions de 1 à 10 qui concernent davantage l'histoire des progrès dans l'égalité des chances garçons/filles pour l'accès aux diplômes.
- Puis, un deuxième questionnaire avec les questions de 11 à 20 sur l'inégalité hommes/femmes dans le monde du travail.

3) Troisième étape : travail sur les projets professionnels des élèves

- Demandez à chaque élève de rédiger un texte dans lequel ils confieront le métier qu'ils/elles souhaitent faire plus tard en expliquant les motivations qui président à ce choix. Pour ceux qui hésitent ou qui n'ont pas encore d'idée arrêtée demandez-leur de faire un effort pour se projeter dans cet avenir en précisant que bien sûr cela pourra évoluer en fonction de leurs goûts personnels, de leurs aptitudes à suivre les études correspondantes et des offres d'emploi qui se présenteront.
- Avec deux colonnes au tableau, vous listez les métiers choisis par les filles d'une part et par les garçons d'autre part.
- Vous distribuez ensuite le tableau présenté en annexe 3, paragraphe 10 de la fiche pédagogique n°08. Ce tableau donne l'évolution du taux de féminisation de certains métiers de 1982 à 2002.
- La réflexion commune peut se poursuivre en demandant aux élèves qui le veulent bien de lire les motivations qu'ils ont données pour leur choix personnel.
- Il sera utile de prévoir avec le/la conseiller/ère d'orientation psychologue (C.O.P.) une séance permettant de présenter les filières locales qui sont les plus demandeuses d'emploi et le taux de féminisation actuelle concernant ces différents secteurs.

4) Quatrième étape : un travail de groupes

- Vous utilisez les cas présentés en annexe 2 ou bien des cas imaginés par vous-même.
- Les élèves se mettent par groupes de 4 ou 3, si possible, non mixtes.
- Vous leur donnez un cas à examiner. Vous donnez le même cas à un groupe de garçons et à un groupe de filles.
- Vous leur donnez 10 à 15 minutes pour répondre aux questions.
- Mise en commun par cas. Pour chaque cas on a donc un groupe de filles et un groupe de garçons.
- Le débat doit être orienté de manière à mettre en évidence les différences d'appréciations entre garçons et filles sur les cas présentés. Il ne s'agit ni de développer une polémique entre les deux groupes, ni de donner de leçons. Il s'agit de noter simplement ce qui est observé. Chacun/e saura en tirer lui-même ou elle-même les leçons utiles.

Annexe 1 : Monsieur Bernard Petit

- Je viens pour l'annonce, Madame.
- Bien, dit la cheffe du personnel, asseyez-vous. Comment vous appelez-vous ?
- Bernard.
- Monsieur ou jeune homme ?
- Monsieur
- Donnez-moi votre nom complet : nom de jeune homme et nom d'homme marié.
- Monsieur Petit, né Roussel.
- Je dois vous dire, Monsieur Petit que notre directrice n'aime pas employer des hommes mariés. Dans le département de Madame Moreno, pour lequel nous engageons du personnel, il y a du personnel absent pour cause de paternité. Il est légitime que les jeunes couples souhaitent avoir des enfants. Notre entreprise qui fabrique des vêtements de bébés les encourage à en avoir. Mais l'absentéisme des futurs pères et des jeunes pères constitue un lourd handicap pour la bonne marche d'une entreprise comme la nôtre.
- Je comprends très bien Madame, mais nous avons déjà deux enfants et nous n'en voulons pas d'autres. En outre (Monsieur Petit rougit et ajoute d'une voix faible) nous prenons nos précautions pour cela.
- Très bien ! Dans ce cas, nous pouvons poursuivre l'entretien. Quel niveau d'études avez-vous ?
- J'ai obtenu un BEP d'employé de bureau. J'avais la capacité de faire des études plus longues et j'aurais aimé pouvoir passer un baccalauréat et continuer plus loin, mais dans ma famille, nous sommes quatre enfants et mes parents ont donné la priorité aux filles, ce qui est bien normal. J'ai une sœur ingénieure et une autre magistrate.
- Quels emplois avez-vous occupés précédemment ?
- J'ai surtout fait des remplacements grâce à l'intérim, parce que cela me permettait de m'occuper des enfants qui étaient encore petits.
- Quelle est la profession de votre conjointe ?
- Elle est maîtresse d'œuvre dans une entreprise familiale de construction mécanique. Elle poursuit en même temps une formation en ingénierie car dans quelques années, il est prévu qu'elle remplace sa mère qui a monté cette affaire.
- Revenons à vous. Quelles sont vos projets, vos ambitions ?
- Donc...
- Évidemment avec un poste de travail comme celui de votre conjointe et avec ses perspectives d'avenir, vous souhaitez seulement avoir un salaire d'appoint, de l'argent de poche en quelque sorte, pour vos frais personnels et, comme tout homme le souhaite, avoir un peu d'argent pour se payer quelques fantaisies. Nous offrons 1200 euros pour commencer, avec éventuellement une prime d'assiduité. J'insiste sur ce point Monsieur Petit, l'assiduité est absolument essentielle pour tous ces postes. Notre directrice a dû créer cette prime pour encourager le personnel à ne pas demander trop de journées d'absence pour des brouilles. C'est ainsi que nous avons réussi à diminuer l'absentéisme masculin de moitié. Toutefois il y a encore des Messieurs qui s'absentent sous prétexte qu'un enfant tousse ou qu'il y a une grève dans son école et qu'il doit rester à la maison. Quels âges vos fils ont-ils ?
- Ils ont six ans et quatre ans. Les deux sont à l'école maternelle et j'irai les rechercher l'après midi en sortant du travail avant d'aller faire les courses avec eux pour le repas du soir.
- Et s'il y a un imprévu dans ce timing, que pensez-vous faire ?
- Leur grand-père peut les prendre en charge. Il n'habite pas très loin de chez nous.
- Très bien ! Merci, Monsieur Petit. Nous vous ferons parvenir notre réponse dans quelques jours.

Monsieur Petit est sorti du bureau plein d'espoir. La responsable de l'embauche l'avait observé attentivement durant tout le temps de l'entretien et pendant qu'il quittait son bureau. Elle avait remarqué qu'il avait les jambes un peu courtes et le dos légèrement voûté. Elle avait aussi observé sa calvitie naissante. Elle s'est rappelé que Madame Moreno déteste les hommes chauves et qu'elle lui avait dit : « Retenez surtout un homme assez grand, blond, de belle prestance et célibataire. » Madame Moreno sera directrice du groupe l'année prochaine. Bernard Petit, né Roussel, a reçu trois jours plus tard une lettre qui commençait ainsi : « Nous regrettons... »

Annexe 2 : Etude de cas

Cas 1 :

Sylvie a 15 ans, elle est en 3ème. Elle souhaite être pilote de ligne. Son père l'encourage dans cette voie. Sa mère la décourage, prétextant que ce n'est pas un métier où les filles sont nombreuses et que, si plus tard elle veut fonder une famille, ce métier peut être un handicap.

- Comment expliquez-vous les réactions différentes de son père et de sa mère ?
- Que peut-on conseiller à Sylvie pour l'encourager à persister dans cette voie ?

Cas 2 :

Nathan a 15 ans. Il est en 3ème. Depuis 2 ans, suite à une visite dans une crèche, il imagine très bien, plus tard, exercer un métier dans le domaine de la puériculture. Ses parents ne l'encouragent pas dans cette voie. Ils disent que ce n'est pas un métier pour un garçon.

- Selon vous, pourquoi la puériculture est-elle considérée comme un métier de fille ?
- Cherchez les arguments que Nathan pourrait donner pour justifier son choix.

Cas 3 :

Amandine est en 3ème. Suite à une visite de la section électrotechnique du lycée professionnel voisin, elle souhaite changer d'orientation. Elle abandonnerait le BEP "métiers du secrétariat" pour le BEP électrotechnique.

- Donnez des arguments à Amandine pour qu'elle puisse justifier ce changement d'orientation auprès de ses parents et de ses professeurs.
- Comment pourrait-elle répondre à ses copines qui voudraient qu'elle aille en BEP secrétariat avec elles ?

Cas 4 :

Emma est en 3ème. Elle a un parrain qui tient un garage. Depuis qu'elle est toute petite, elle rêve de faire de la mécanique auto. Dans sa classe, ses camarades sont nombreux à se moquer d'elle : les filles la traitent de garçon manqué, les garçons lui disent qu'elle ne réussira jamais.

- Comment Emma peut-elle démontrer qu'on ne devient pas forcément « garçon manqué » parce qu'on travaille dans un garage ?
- Trouvez les arguments qu'Emma pourrait donner aux garçons pour montrer qu'elle a autant de chances qu'un garçon de réussir dans ce métier.

La cour de récréation

Objectifs : - Développer le respect sur la cour de récréation et favoriser la mixité dans les jeux collectifs qui s’y développent.
- Ces jeux sont une bonne occasion de développer le sens des règles qui permettent à tous de trouver du plaisir à ces jeux et le sens des arbitrages qui permettent le respect de ces règles.

Mots-clés : genre – EPS – projet d’école

Type de fiche : outil

Niveau scolaire : Cycles 2 et 3

Durée : 30 minutes

Nombre de séances : Il s’agit d’une activité qui concerne toutes les classes et donc tous les enseignants et toutes les enseignantes de l’école. Prévoir plusieurs séances.

Matériel : aucun

Sources :

Cette fiche s’inspire de deux activités proposées dans le livre de Virginie Houadec et Michèle Babillot, *50 activités pour l’égalité filles/garçons*, éd. SCEREN CRDP Midi-Pyrénées. Cet ouvrage décrit 50 activités qu’il est possible de mettre en œuvre à l’école primaire pour éduquer les enfants à une mixité qui respecte l’égalité filles/garçons. Ces activités sont intégrées aux différentes disciplines des programmes officiels : littérature de jeunesse, histoire, géographie et éducation civique, mais aussi mathématiques, sciences et technologie, arts visuels, éducation physique et sportive. Tous les domaines et toutes les disciplines s’y prêtent à condition que les enseignants/es aient ce souci de l’égalité et veillent à rectifier dès que possible tout propos et toute attitude qui s’en éloignent.

Remarques :

Les jeux dans la cour de récréation sont encore aujourd’hui assez stéréotypés (ballon, gendarmes et voleurs, billes pour les garçons ; rondes, discussion, corde à sauter, élastique pour les filles). Il y a bien sûr des exceptions côté filles ou côté garçons. Les psychosociologues qui ont étudié les cours de récréation ont constaté que, lorsque les jeux sont spontanés, dans la majeure partie des cas ce sont les garçons qui occupent le plus d’espace, qui jouent le plus rapidement à des jeux ne comportant que des règles succinctes, avec beaucoup de partenaires. À l’inverse, les filles utilisent ce qu’il reste d’espace, jouent avec un nombre restreint de partenaires, mettent beaucoup de temps à se mettre d’accord sur des règles assez complexes. Cette fiche invite à proposer aux élèves d’explorer et d’expérimenter d’autres modes de fonctionnement qui permettent une régulation concertée de ces activités et qui favorisent une plus grande mixité dans les jeux.

1) Première étape : Observation

- Deux enseignants/es observent pendant quinze jours la cour de récréation et notent leurs constatations : occupation des différents espaces ; jeux utilisés par les filles, par les garçons, par les deux ; activités des filles et des garçons qui n'utilisent pas les jeux ; l'ambiance paisible ou l'agressivité ambiante ; les conflits entre élèves, etc.
- Ils peuvent aussi réaliser des photos des situations les plus typiques.
- Ils communiquent les résultats de leurs observations à leurs collègues.

2) Deuxième étape, dans les classes

- Pour établir une représentation de ce que les élèves pensent faire pendant la récréation, engager avec eux un dialogue sur le mode suivant :
 - Durant ces derniers jours qu'avez-vous fait pendant les récréations ?
 - A quoi avez-vous joué ?
 - Avec qui ?
 - Est-ce qu'il y a eu des conflits ?
 - Qu'est-ce que vous avez aimé ?
 - Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé ?
- Vous listez en particulier les différentes activités et jeux énoncés dans trois colonnes : masculin, féminin, mixte.
- Vous communiquez les résultats de l'observation des adultes.
- S'il existe un décalage entre les observations des enseignant/es et les représentations des élèves, vous demandez à un petit groupe (mixte) d'élèves d'accepter, pendant quatre récréations, de relever ce qui se passe réellement.

3) Troisième étape, dans les classes

- Dresser l'inventaire des jeux existant dans la cour de récréation, tout au long d'une année scolaire, automne, hiver et printemps. Vous les classez en jeux plutôt pour les filles, plutôt pour les garçons ou plutôt pour les deux.
- Diriger un débat avec les élèves autour de la question « Tout le monde peut-il jouer à tous les jeux ? Pourquoi ? ».
- Vous demandez aux élèves d'argumenter et le débat devrait permettre de faire évoluer les idées et d'aller vers une plus grande ouverture des possibles pour les filles comme pour les garçons.

4) Quatrième étape, dans les classes avec applications à la cour de récréation

- La gestion de la cour de récréation peut évoluer à l'amiable entre les élèves et/ou faire l'objet d'un planning d'utilisation entre les récréations du matin et celles de l'après-midi (avec éventuellement inscriptions libres pour les différents jeux. Par exemple, s'il n'y a pas assez de patinettes pour tout le monde).
- Production d'écrits : les élèves dictent à l'adulte qui écrit sur une feuille.
 - Premier thème : Imaginez ce que serait une cour de récréation idéale.
 - Deuxième thème : Les règles de la cour de récréation.
- Pour une décision commune à l'école, il est nécessaire de constituer un conseil d'enfants réunissant deux délégués par classe, c'est-à-dire un délégué garçon et une déléguée fille. De même le conseil de maîtres y déléguera deux représentants, si possible un homme et une femme (Voir la fiche 05 du dossier sur l'apprentissage des règles).

- Remarque : Sur la question de la répartition du territoire de la cour, la première solution proposée par les élèves risque fort d'être la partition de la cour en cour filles et cour garçons. Vous insisterez sur le fait que depuis le 11 juillet 1975, la loi Haby a rendu la mixité scolaire obligatoire et que vous préférez qu'ils proposent d'autres idées. (apprentissage de jeux mixtes, horaires spécifiques pour le football, etc.)
- Les propositions de chaque classe sont lues par un/e délégué/e et débattues par le conseil. Les délégués du CM2, prennent note des décisions prises, les relisent pour s'assurer de l'accord de tous. Puis chaque délégué/e rapportera ces décisions à sa classe ou au conseil de maîtres. Ces décisions seront affichées dans toutes les classes.

5) Promotion de jeux où garçons et filles peuvent participer avec un égal plaisir

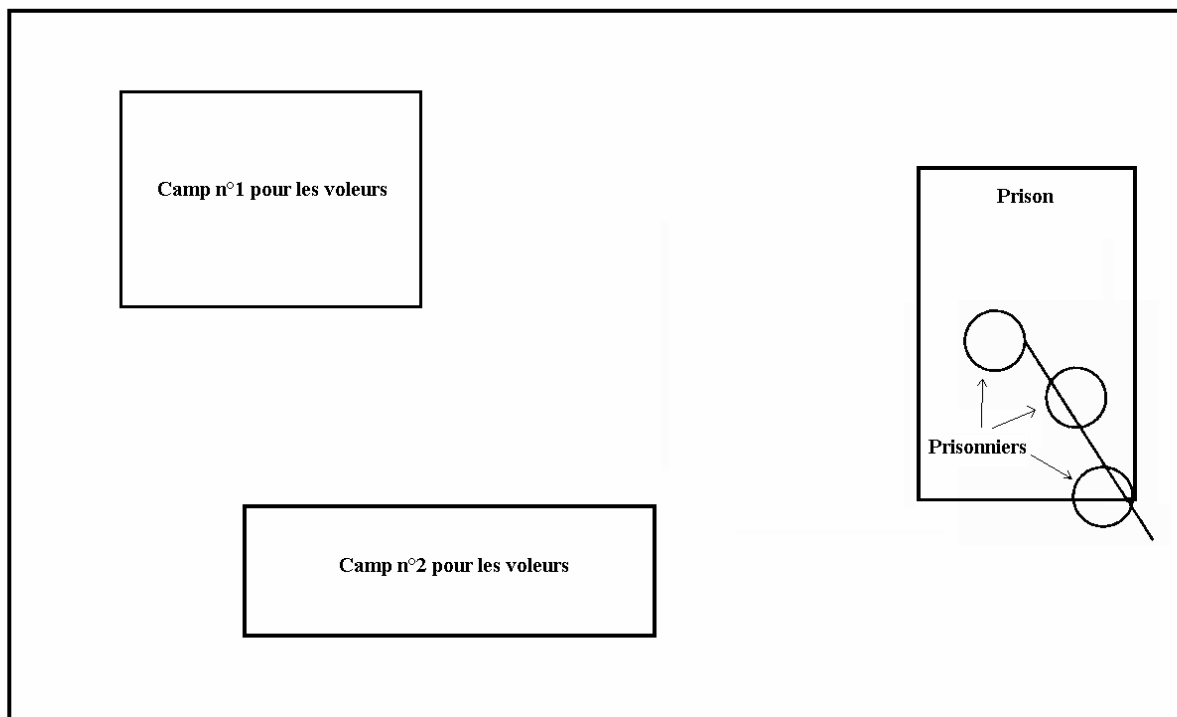
- En Education Physique et Sportive, il est souhaitable de développer des jeux qui investissent de grands espaces et dans lesquels la mixité et la différence de niveaux n'est pas un handicap pour prendre plaisir à jouer et pour apprendre ensemble. Dans la fiche 06 du dossier sur l'apprentissage des règles, vous trouverez une description du futsal et du touch rugby qui se jouent très bien avec des équipes mixtes.
- *Les jeux convergents* sont des jeux où les joueurs passent progressivement d'une situation « un contre tous » à une situation « tous contre un » au cours de la partie. Si on convient que le « un » de la fin d'une partie devient le « un » du début de la partie suivante, il y a moyen de faire durer la partie sans qu'il y ait ni gagnant ni perdant jusqu'à ce que les enfants se lassent du jeu. Vous pouvez facilement trouver les règles de jeux comme : « l'épervier » ; « la balle au chasseur » ; « lapins, chasseurs » qui en est une version en cercle ; « chat coupé » ; « l'ours de Poitiers » qui se joue en salle ; etc.
- *Les jeux coopératifs* : On peut trouver d'autres idées intéressantes dans la catégorie des jeux coopératifs. Voici quelques références d'ouvrages qui sont diffusés par l'association Non-Violence Actualité (www.nonviolence-actualite.org) :
 - Non-violence actualité, *Jouons ensemble, 40 jeux de groupe*, pour les 6-12 ans.
 - Christine Fortin, *Je coopère, je m'amuse*, éd. Chenelière, 1999.
 - Université de Paix de Namur, *Jeux coopératifs pour bâtir la paix*, éd. Chronique Sociale, 2005
- Enfin, il est possible d'aménager des jeux traditionnels dans le but d'éviter que filles ou garçons ne soient trop rapidement éliminés, ce qui bien sûr leur ôterait le goût de jouer. En annexe 1, vous trouverez une expérience d'aménagement du jeu « Gendarmes et voleurs ».

Annexe 1 : Gendarmes et voleurs

Dispositif pédagogique : Il y a alternance de jeux et de réflexion sur le jeu en classe.

Situation proposée : terrain de 15-20m x 30-40 m

Nombre de joueurs : 1/3 de gendarmes (G) pour 2/3 de voleurs (V)



Règles du jeu :

Les gendarmes doivent arrêter le maximum de voleurs et les voleurs cherchent à délivrer les prisonniers. Quand les gendarmes touchent sans violence un voleur, il le conduit en « prison ». Pour délivrer les prisonniers, un voleur va en toucher un : alors tous les prisonniers qui lui sont reliés (par exemple parce qu'ils se donnent la main constituant ainsi une chaîne) sont délivrés. Les voleurs ont deux camps pour se réfugier ; là il ne peuvent pas être fait prisonniers. La partie se termine soit lorsque tous les voleurs ont été pris, soit lorsque le temps de jeu prévu est écoulé.

Remarque : Ce jeu est très mouvant et il y a des déplacements dans tous les sens. Il favorise la solidarité dans les deux équipes : les gendarmes pour surveiller la prison et les voleurs qui sont amenés à « sacrifier leur vie » pour sauver leurs équipiers.

Matériel :

- Une cour ou un gymnase.
- Des plots pour délimiter les camps des voleurs et la prison.
- Des chasubles pour identifier les gendarmes.
- Les élèves sont répartis en trois groupes A, B et C. Au cours d'une séance il est prévu trois parties afin que chaque équipe puisse, à tour de rôle, être gendarme.

Respect des règles :

Les règles, d'une séance à l'autre peuvent varier afin d'équilibrer le jeu. En effet, si les voleurs gagnent toujours trop facilement, les enfants ne voudront plus être gendarmes. Souvent la bonne proportion est un tiers de gendarmes et deux tiers de voleurs.

Violence et « triche » sont interdites. Pendant le jeu, il y a auto-arbitrage. Dans les séances de réflexion sur le jeu, les difficultés seront traitées par l'évolution de la réglementation.

Retours réflexifs en classe :

- Les règles sont reconsidérées avec les élèves en classe au fur et à mesure des problèmes rencontrés dans le jeu.
- La constitution des équipes est faite par l'enseignant/e qui veillera à la mixité et à l'égalité des chances entre les équipes ; éviter la méthode « chou-fleur » où un « chef » d'équipe choisit ses co-équipiers à tour de rôle, les plus faibles étant alors choisis en dernier.
- Les premières réflexions portent sur la compréhension du jeu et l'acceptation de ses règles. Dans ces premières séances, il est souvent nécessaire de modifier les règles (voir variations) ou les équipes jusqu'à ce que les chances des trois équipes soient équilibrées.
- Les séances suivantes portent sur les « organisations » collectives : que se passe-t-il si les voleurs ne prennent jamais le risque d'aller délivrer les prisonniers ? Que se passent-ils si les gendarmes ne surveillent pas la prison ? Quelles stratégies les voleurs peuvent-ils mettre en œuvre si les gendarmes s'organisent mieux ?
- Une question doit toujours être présente : tous les élèves sont-ils impliqués dans le jeu ? Il s'agit pour l'enseignant/e d'aider à repérer les laissés-pour-compte dans ce jeu afin de proposer des idées qui leur permettent une réelle intégration dans le jeu. Il est important de repérer celui/celle qui ne sort pas du camp ou qui est toujours attrapé/e ou qui ne délivre jamais ou qui n'est jamais délivré/e. En particulier, vous pouvez faire émerger l'idée de règles momentanément aménagées pour leur permettre d'entrer dans le jeu (voir les exemples de règles aménagées).
- La réflexion peut enfin viser à chercher des stratégies individuelles ou collectives nouvelles de jeu : par exemple, pour un voleur, partir quand le gendarme a le dos tourné, faire des zigzags en fonction de la position des gendarmes, etc. Ou bien, pour une tactique collective, partir à deux ou trois pour mobiliser les gendarmes pendant qu'un autre va délivrer les prisonniers.

Variantes destinées à équilibrer les équipes :

- Modifier légèrement la proportion de gendarmes.
- Varier les dimensions du terrain : Plus le terrain est grand plus la tâche des gendarmes est difficile.
- Instaurer des zones interdites aux gendarmes : plus les gendarmes peuvent s'approcher du camp des voleurs, plus la liberté des voleurs diminue.
- Il peut y avoir plus d'une prison avec un nombre limité de prisonnier pour chacune : plus il y a de prisons, plus il y a de possibilités spatiales pour délivrer les prisonniers.
- Le temps de jeu peut être limité, ce qui oblige à prendre plus de risques pour délivrer les prisonniers.

Exemples de règles aménagées pour entrer dans le jeu :

- Donner « deux vies » : si le voleur est pris, il perd une vie et peut repartir de son camp. Il ne peut-être prisonnier que lorsqu'il est pris deux fois. S'il est délivré, il retrouve ses deux vies.
- Joueur « invincible » : Ce joueur joue comme les autres, il essaie d'aller délivrer, mais s'il est attrapé, il retourne dans son camp au lieu d'aller en prison, il multiplie donc son nombre de tentatives. S'il réussit à délivrer des prisonniers deux fois, il perd son statut d'« invincible »
- Prévoir une « maison réservée » pour certains voleurs, plus proche de la prison, rendant ainsi pour eux plus facile le trajet de leur camp à la prison pour délivrer des prisonniers.

Tous les élèves doivent comprendre l'utilité de ces « faveurs » et leur caractère non durable. Dès que le joueur aura acquis plus d'habileté, il perdra ce statut privilégié.

Activités diverses

Objectifs : Présentation de diverses activités sur l'égalité garçons/filles.

Mots-clés : genre – pluridisciplinaire – projet d'école – projet de classe

Type de fiche : Activité

Niveau scolaire : cours élémentaire et collège

Durée : diverses

Nombre de séances : au choix

Matériel : divers

Ces activités ont été réalisées dans des classes du primaire ou du collège et ont abouti à des productions : montage power point, poèmes, affiches, pin's, etc. Cela peut être une source d'inspiration pour d'autres enseignants/es désireux/euses de travailler avec leur propre classe sur l'égalité filles/garçons.

I. Conte : Un heureux malheur - école élémentaire (tous cycles)

Source : L'adresse <http://www.ducotedesfilles.org/fr/anim/flashdeluge.html> donne accès à une animation réalisée par Antoine Rodelet à partir du conte de Adela Turin, *Un heureux malheur*, illustré par Nella Bosnia et publié par Acte Sud Junior, 1999.

Cette animation a été réalisée par l'association européenne [Du Côté Des Filles](http://www.ducotedesfilles.org) qui a été créée en 1994 dans le but d'élaborer un programme d'élimination du sexisme dans le matériel éducatif, de promouvoir des représentations anti-sexistes, de produire et diffuser des outils de sensibilisation destinés aux maisons d'édition, aux créatrices et créateurs, aux parents et aux pouvoirs publics.

Ce conte qui présente l'histoire de la famille Radeville, permet de faire réagir les enfants à l'inégalité hommes/femmes et plus particulièrement à l'inégal partage des tâches et des responsabilités de la vie quotidienne, obstacle majeur à l'accession à la parité hommes/femmes dans les domaines professionnel et politique.



II. Images de la femme et de l'homme dans la littérature enfantine - école élémentaire

Ressources : - Le site <http://back.ac-rennes.fr/orient/egalchanc/b1egchancressourc.htm> vous donne accès à un diaporama téléchargeable. Ce diaporama a été réalisé par une professeure de français et sa classe de sixième en 2006-2007 au collège Michel Lotte, Le Palais, Belle île en mer dans le Morbihan. Une quarantaine de livres pour enfants ont été examinés par les jeunes : Quelles images donnent-ils de la femme et de l'homme ?

- Association européenne Du Côté des Filles, 33, villa Wagram 75008 Paris.
www.ducotedesfilles.org

Le diaporama peut être utilisé dans une classe du primaire et donner lieu à une discussion à partir de questions comme : « Est-ce que vos mamans ou vos papas sont comme ça ? Comment aimeriez vous que ce soit ? »

Le scénario qui est illustré par des images des albums pour enfant est le suivant :

- Les femmes sont élégantes : jolies robes, collier, ongles peints...
- Elles ont des bandeaux dans les cheveux, des cols de dentelle... Mais souvent elles portent des tabliers.
- Elles sont toutes femmes au foyer et n'ont pas de métier. Toujours à la maison, elles rangent, font le ménage...
- Elles s'occupent des enfants : elles veillent à ce qu'ils soient propres.
- Elles les consolent et les réconfortent.
- Le soir, elles leur lisent des histoires.
- Elles passent beaucoup de temps dans la cuisine à préparer à manger.
- Elles sortent pour faire les courses, aller au square, chez le médecin.
- Leur temps libre est consacré à la couture et au tricot.

Est-ce qu'elles ont souvent des cols en dentelle vos mamans ? Est-ce qu'elles cousent souvent ? Les nôtres, elles ont des métiers, elles portent des jeans, elles lisent et elles font du sport...

- Les hommes, eux, ils portent des bretelles et fument la pipe.
- Ils ont des métiers... et, dans les livres pour enfants, tous les médecins sont des hommes !
- Quand ils ne travaillent pas, ils sont dehors, ils bricolent, jardinent, s'occupent de leur voiture.
- A la maison, ils sont bien installés dans un fauteuil. Ils lisent ou ils regardent la télé.

Est-ce qu'ils sont comme ça vos papas ? Les nôtres, ils cuisinent, ils font le ménage, ils s'occupent de nous...

On aimerait voir plus souvent : Des hommes faire les courses, des hommes changer les bébés ou préparer le goûter, des hommes travailler à la maison avec leur femme, et surtout on aimerait voir des femmes avec un métier !!!



III. Filles et garçons de papier - école élémentaire

Ressource : <http://www.crdp-toulouse.fr/dossiers/litterature/papiereal/cadre.htm>

Vous trouverez un certain nombre d'activités menées dans le cadre de l'action « Filles et garçons de papier » qui se sont déroulées durant l'année scolaire 2001/2002 dans la circonscription de Toulouse-sud Haute-Garonne 3. Les classes participant à cette action avaient pu trouver des financements pour se procurer des séries de livres sélectionnés pour cette opération. Voici quelques réalisations :

1) Ecole maternelle Victor-Hugo, Toulouse, Petite section

Projet : Construire un jeu de 7 familles à partir des héros des livres de la BCD

À partir des albums de la BCD, l'enseignante a demandé aux élèves de rechercher dans les illustrations les caractéristiques principales des papas, des mamans, des filles, des garçons, des grands-parents pour fabriquer un jeu de 7 familles.

Ce repérage a donné lieu à l'élaboration d'une grille, point de départ de la réalisation effective du jeu de cartes. Les enfants ont formulé des propositions : « Pour faire une maman, il faut un collier ou un tablier » et « Pour faire un papa, il faut une cravate » ; après réalisation de la famille Cochon par exemple, la maman aura un chapeau à fleur et un collier et le papa une cravate. Les enfants ont ainsi pris conscience des représentations imposées dans une certaine littérature de jeunesse.



La maman et le papa dans la Famille Cochon
Classe de Petite Section - École maternelle Victor-Hugo - Toulouse

2) École Daniel-Faucher - Toulouse, classe de CE1



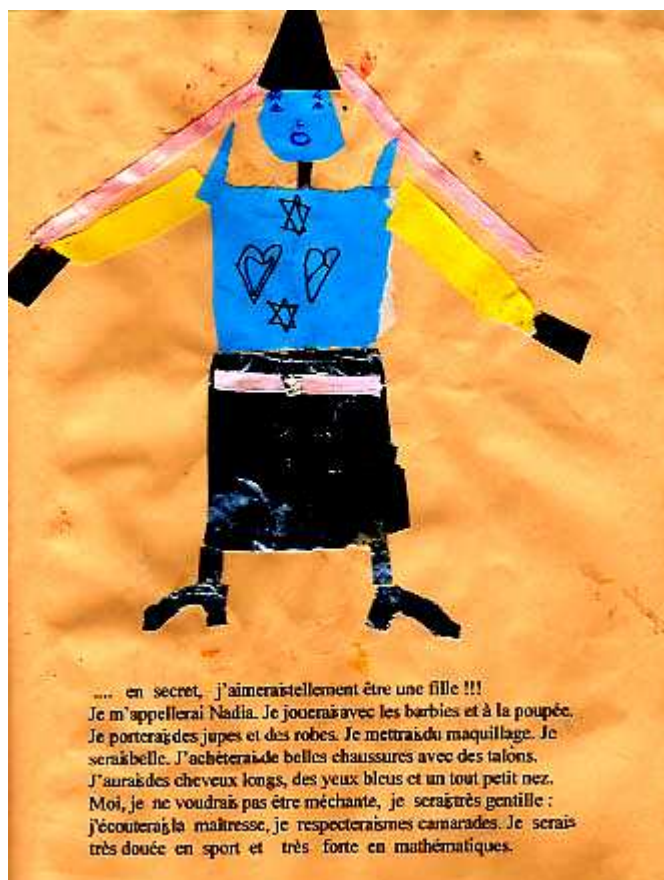
Projet : Travailler l'écriture d'imitation, écrire à la manière de... ;

← À partir de la lecture de *La fille qui voulait être un garçon* de Stéphanie Blake (Mouche, École des loisirs, 2001), les élèves se sont emparés de la proposition qui leur était faite d'écrire « À la manière de... » Des filles qui veulent être des garçons, des garçons qui veulent être des filles

← Elle joue au foot, ne porte pas de robe, s'entraîne à parler d'une voix rauque. Elle aimerait tant être un garçon pour attirer l'attention de son père.

→

En secret, j'aimerais être une fille !
Je m'appellerais Nadia.
Je jouerais avec les Barbie et à la poupée.
Je porterais des jupes et des robes.
Je mettrais du maquillage.
Je serais belle.
J'achèterais de belles chaussures avec des talons.
J'aurais des cheveux longs, des yeux bleus et un tout petit nez.
Moi, je ne voudrais pas être méchante, je serais gentille :
j'écouterais la maîtresse, je respecterais mes camarades.
Je serais très douée en sport et très forte en mathématiques.
(Farid)





← J'aurais tellement préféré être un garçon !
 Car j'aimerais être très musclé et je n'aurais plus à faire le ménage !
 Je jouerais au foot.
 Je mettrais du gel dans mes cheveux.
 Je porterais un pull-over et des pantalons.
 Je serais méchant parce que je taperais toujours les autres pour montrer ma force...
 Mais je n'aurais aucun copain...
 Mes cheveux seraient un peu longs, blonds et lisses.
 Mes yeux seraient bleus.
 Je porterais toujours de belles chaussures et des jeans.

(Souhila)



Les filles peuvent dire leur refus des travaux domestiques imposés à la maison.

Les garçons ont également exprimé des envies « interdites » habituellement, par exemple jouer à la poupée ou avoir les cheveux longs.



3) École Victor-Hugo - Toulouse, classe

de CM2.

Projet : Travailler l'écriture d'imitation. À la manière de Jacques Dutronc, les élèves ont écrit une première chanson *J'aime les filles et les garçons*. Puis ils ont aussi réfléchi sur leur situation par rapport aux autres enfants, et ont composé le poème *Le droit des filles et des garçons*

J'aime les filles

(Jacques Dutronc)

J'aime les filles de chez Castel
J'aime les filles de chez Régine
J'aime les filles qu'on voit dans "Elle"
J'aime les filles des magazines
J'aime les filles de chez Renault
J'aime les filles de chez Citroën
J'aime les filles des hauts fourneaux
J'aime les filles qui travaillent à la chaîne

Si vous êtes comme ça, téléphonez-moi
Si vous êtes comme ci, téléphonez-me

J'aime les filles qui radotent
J'aime les filles à papa
J'aime les filles rigolotes
J'aime les filles sans papa
J'aime les filles de Megève
J'aime les filles de St-Tropez
J'aime les filles qui font la grève
J'aime les filles qui vont camper

Si vous êtes comme ça, téléphonez moi
Si vous êtes comme ci, téléphonez-me

J'aime les filles de la Rochelle
J'aime les filles de Camaret
J'aime les filles intellectuelles
J'aime les filles qui me font marrer
J'aime les filles qui font vieille France
J'aime les filles des cinémas
J'aime les filles de l'assistance
J'aime les filles dans l'embarras

Si vous êtes comme ça, téléphonez-moi
Si vous êtes comme ci, téléphonez-me

J'aime les filles et les garçons

(CM2 – Ecole Victor-Hugo, Toulouse)

J'aime les garçons qui sont gourmands
J'aime les garçons sentimentaux
J'aime les garçons très élégants
J'aime les garçons très rigolos.
J'aime les filles très généreuses
J'aime les filles quand elles sont belles
J'aime les filles trop travailleuses
J'aime les filles quand elles sont naturelles.

Si vous êtes comme ça, téléphonez-moi
Si vous êtes comme ci, téléphonez-me.

J'aime les garçons pompiers
J'aime les garçons généreux
J'aime les garçons nu-pieds
J'aime les garçons malicieux
J'aime les garçons très sexy
J'aime les garçons qui sont tout doux
J'aime les garçons de par ici
J'aime les garçons qui sont jaloux.

Si vous êtes comme ça, téléphonez-moi
Si vous êtes comme ci, téléphonez-me.

J'aime les filles de la Redoute
J'aime les filles qui sont honnêtes
J'aime les filles qui ont des doutes
J'aime les filles qui aiment la fête.
J'aime les garçons intelligents
J'aime les garçons qui sont sportifs
J'aime les garçons qui sont craquants
J'aime les garçons qui n'ont pas agressifs.

Si vous êtes comme ça, téléphonez-moi
Si vous êtes comme ci, téléphonez-me.

IV. Les idées reçues - école élémentaire

Une définition : Une idée reçue désigne une opinion toute faite, largement répandue et admise mais qui n'est pas forcément vraie. On la « reçoit » de notre famille, de notre culture et on la croit vraie sans l'avoir vérifiée. Quand une idée reçue est fausse, ce qui est souvent le cas, elle doit être combattue.

Des mots proches : Les mots *stéréotype* et *cliché* désignent à l'origine, en imprimerie, un modèle à partir duquel une image peut être reproduite en plusieurs exemplaires de façon identique ; ces termes évoquent ensuite une idée figée, partagée par un groupe d'individus (un peu caricaturale)

Le mot *préjugé* signifie un jugement que l'on porte à l'avance (comme l'indique le préfixe « pré ») sur un fait.

Projet : A partir d'une liste d'affirmations travailler avec les enfants sur les idées reçues concernant les filles et les garçons. Pour chaque affirmation, les enfants doivent dire si cela est vrai ou faux et expliquer leur choix. Pour faux, ils s'efforceront de donner des contre-exemples.

Douze stéréotypes pour les filles

- 1- Les filles font mieux le ménage.
- 2- Les filles sont nulles en maths.
- 3- Les filles sont fragiles.
- 4- Les filles ne pensent qu'aux garçons
- 5- Les filles ne sont pas bricoleuses.
- 6- Les filles n'ont aucune ambition.
- 7- Il y a des métiers réservés aux filles.
- 8- Il n'y a que les filles qui pleurent.
- 9- Les filles ne savent pas diriger.
- 10- Les filles ne savent pas faire deux choses à la fois
- 11- Les filles dépensent sans compter.
- 12- Les filles ne s'intéressent pas à la politique.

Douze stéréotypes pour les garçons

- 1- Il n'y a que les garçons pour jouer à la playstation.
- 2- Les hommes ne doivent pas se maquiller.
- 3- Les garçons sont désordonnés.
- 4- Les garçons sont fainéants.
- 5- Les garçons ne pensent qu'aux filles.
- 6- Les garçons sont plus courageux.
- 7- Les garçons sont moins soignés et moins propres que les filles.
- 8- Les garçons s'intéressent plus au rap que les filles.
- 9- Les garçons sont sportifs.
- 10- Il y a des métiers réservés aux garçons.
- 11- Les garçons sont nuls en français
- 12- Les garçons ne savent pas s'occuper des enfants

V. Lutte contre les comportements sexistes au collège Jean Jaurès de Montreuil :

Source : sur le site <http://ww3.ac-creteil.fr/ia93/spip/spip.php?article534>, vous trouverez le compte-rendu de la campagne d'information et de prévention des comportements sexistes qui est menée depuis 4 ans au collège Jean Jaurès de Montreuil. Cette campagne destinée aux élèves de troisième, a utilisé le théâtre forum intitulé « X = Y »



En début d'année scolaire 2007/2008, à la suite d'une séance, la question suivante est posée aux élèves : « A votre niveau, est-ce que vous pensez pouvoir faire changer des choses et qu'est-ce que vous souhaiteriez faire ? » Un groupe de 11 collégiens, 7 filles et 4 garçons, représentant l'ensemble des troisièmes se constitue et se mobilise pour « dire la violence et l'interdire ».

- ← Depuis les réalisations ont été nombreuses :
- une chanson et un poème pour une journée départementale de rencontre jeunes-adultes.
 - Enregistrement de la chanson « X = Y » en studio.
 - Réalisation d'affiches contre le sexisme.
 - Idée de réalisation d'un pin's.
 - Etc.

Ce groupe a fonctionné en club, en dehors des cours habituels.

▲
Deux modèles d'affiches
▼



▲
Modèle de pin's

Chanson X = Y

(Sur l'air de « Amstrong » de Claude Nougaro)

Garçon, écoute-moi bien,
Ça peut plus durer.
Que veut dire le mot Putain ?
Faut nous respecter
Oui j'ai beau être belle, sexy,
Rien, rien, rien ne l'interdit,
Pour moi... Tu vois
Je n't'appartiens pas

Garçon, as-tu entendu
Tout ça va changer,
Les filles c'est pas des objets
On peut vous l'affirmer
Oui t'as beau être un mec, alors
T'as pas plus de droits que moi
Vraiment...Macho
Nous sommes tous égaux

Jeune fille nous avons compris
La preuve aujourd'hui,
Nous sommes tous là réunis
Pour faire changer d'avis,
Les filles... les gars...,
(et vous tous assis là-bas)
CHANTEZ... LUTTEZ
Pour l'égalité
CHANTEZ... LUTTEZ
Pour l'égalité

Poème X = Y

Ça fait beaucoup trop longtemps
Que le phénomène existe
Aujourd'hui il est grand temps
Qu'il n'y ait plus de sexiste
Tu penses avoir plus de droits ?
Sache que ça n'est pas le cas
Car c'est écrit dans les lois
Egaux nous sommes toi et moi
Aujourd'hui je veux faire passer un
message
Pour que personne ne garde cette image
Pour qu'on ait plus d'étiquette
Et que tout cela s'arrête
Pour vous l'homme et la femme ne sont
pas égaux
Mais si l'on regarde bien
C'est lorsqu'on est main dans la main
Que le monde est bien plus beau

(Noémie Waddington)

VI. Réagir contre le sexisme - cycle 3 du primaire et 6^e, 5^e des collèges

Source : Correspond à l'activité page 27 du guide d'enseignement/apprentissage en matière d'éducation pour la Paix, les droits de l'Homme et la démocratie : « La tolérance, porte ouverte sur la Paix », réalisé par l'UNESCO en 1994. Ce document est téléchargeable sur le site : <http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000981/098178f.pdf>

Cet exercice a pour objet d'encourager les élèves à réfléchir sur les contacts qu'ils nouent avec leurs camarades du même sexe, à apprendre à écouter et à discuter et à rechercher comment les garçons et les filles peuvent se soutenir mutuellement dans la lutte contre le sexisme.

Méthode : Le maître divise la classe en groupes de cinq ou six élèves du même sexe. Chaque groupe doit répondre à une série de questions. Ensuite, les réponses de toute la classe sont réunies et comparées.

Les questions pourraient être les suivantes :

1. Qu'est-ce qui me plaît réellement dans le fait d'être un garçon ou une fille ?
2. Qu'est-ce qui ne me plaît pas dans le fait d'être un garçon ou une fille ?
3. En tant que garçon ou fille, quelles sont les difficultés auxquelles je me heurte dans mes rapports avec les personnes du même sexe ?
4. En tant que fille ou garçon, qu'est-ce que je ne voudrais plus jamais entendre ou subir de la part de personnes (enfants) de l'autre sexe ?
5. Que puis-je faire en tant que fille ou garçon pour aider à comprendre et à soutenir les personnes de l'autre sexe.

VII. Les jouets sexistes - cycle 3 de l'élémentaire

Source : Ouvrage collectif, *Contre les jouets sexistes*, éd. de L'échappée

1) Premier type d'activités : Distribuer des catalogues de jouets d'enfants. Les élèves répartis en groupes de quatre sont invités à découper les images d'enfants en train de jouer pour les classer en trois catégories : filles, garçons et mixtes. Ensuite ils vont les coller sur trois grands panneaux « filles », « garçons » et « mixtes ». Une fois le travail terminé, engager une discussion avec les élèves pour dégager la notion de stéréotype de genre dans le domaine des jouets.

- Ils constateront que le panneau « mixte » est, de beaucoup, le moins fourni. Pourquoi ?
- Ils noteront les catégories de jouets proposés aux filles et ceux qui sont proposés aux garçons. Qu'en pensent-ils ?
- Qu'en est-il de leurs goûts personnels ?

2) Autre type d'activité : Il est intéressant de faire le même exercice sans qu'il y ait de photos d'enfants sur le catalogue. (ou éventuellement, en ayant prédécoupé les images des jouets pour les leur distribuer dans des pochettes). Est-ce que la catégorie des jouets mixtes sera plus fournie que dans le cas précédent ?

Remarque : dans un premier temps, les enfants ne vont pas s'impliquer personnellement et, plutôt que de dire : « moi, je... », ils/elles préféreront dire : « Il y a des filles qui aiment le foot. » ou « Des fois, il y a des garçons qui jouent à la poupée. »

Dans un deuxième temps, encouragez-les à risquer une parole plus personnelle en demandant à tous de respecter cette parole et en expliquant qu'il y a beaucoup de courage à affirmer devant les autres des goûts et des choix qui ne sont pas courants.

3) Deux chansons à chanter en chœur pour terminer une séance

Princesse un jour...

(Sur l'air de *La Vie en rose*)

Quand on m'offre des poupées
Des tables à repasser
Je vois la vie en rose.
Même si j'suis encore petite
Il n'est jamais trop tôt
Pour apprendre mon rôle.
Une mère attentionnée
Qui soigne son foyer
Voilà ma destinée.
Princesse un jour et bonich' pour toujours,
Le choix est fait, j'ai plus le droit de décider.

Quand on m'offre des p'tits soldats.
Des motos des *Lego*
Je vois la vie en bleu-eu.
Petit mais déjà costaud
Il n'est jamais trop tôt
Pour apprendre mon rôle.
Un petit gars, un dur, un vrai
Qui veut tout diriger
Par la violenc' régner.
Le chef c'est moi, j'suis l'plus fort, c'est
comme ça,
le choix est fait, j'ai plus le droit de décider!

La Fée Samia, le fée Youssef

(Sur l'air de *Pirouette Cacahuète*)

Papa Noël est passé,
Pirouette, cacahuète,
Papa Noël est passé,
Kévin a eu une grosse voiture
Et Manon une belle poupée.

Et les fées sont arrivées,
Pirouette, cacahuète,
Et les fées sont arrivées,
La Fée Samia, le fée Youssef (bis)

Avec leur baguette magique,
Pirouette, cacahuète,
Avec leur baguette magique,
Fées ont changé tous nos jouets (bis)

Manon peut jouer au rugby,
Pirouette, cacahuète,
Manon peut jouer au rugby,
Et Kévin, à la Barbie (bis)

Et papa a pris le temps,
Pirouette, cacahuète,
Et papa a pris le temps,
de s'occuper de ses enfants (bis)

Car les fées ont supprimé,
Pirouette, cacahuète,
Car les fées ont supprimé,
Les modèl's stéréotypés (bis)

Modèle de fiche de présentation d'une expérience d'Education à la Non-Violence et à la Paix

*N'hésitez pas à envoyer un document de bilan de votre projet adressé à :
La Coordination française pour la Décennie internationale de la promotion
d'une culture de non-violence et de paix
148, rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris
Ou par mail : coordination@decennie.org*

TITRE

Thème :

Mots-clés :

Date de mise en œuvre :

Type de mise en œuvre : (ex : interne à l'établissement, en collaboration avec une association, etc.)

Type d'établissement : élémentaire, collège, lycée, etc.

Au niveau de : l'établissement, la classe, interclasses, etc.

Public concerné : Tous les élèves/Groupe spécifique, une classe/un ensemble de classe, plusieurs niveaux/un niveau, péri/intra/extrascolaire, Adultes

Type d'intervention : (ex : formation, évaluation, etc.)

Auteur de la fiche :

Contact :

Cadre et origine du projet (Initiative individuelle ou collective, organisation et définition du projet) :

Objectif général : Décrivez l'objectif que vous avez poursuivi par cette action, en précisant le constat qui vous a amené à envisager cette action.
(et éventuellement les objectifs spécifiques et/ou pédagogiques et le démarche pédagogique du projet)

Déroulement de l'action : Décrivez le déroulement, la préparation en amont, la / les activité(s), la régularité et le calendrier du projet, le public (qualité et quantité), les intervenants (extérieurs et internes à l'établissement, qualité et quantité), les outils utilisés et le budget.

Évaluation et bilan : Faites ici le compte-rendu d'expérience (constats, appréciation, paroles d'élèves, etc.) et précisez les perspectives éventuelles

La Coordination française pour la Décennie

Association Loi 1901

Qui sommes-nous ?

Les années 2001-2010 ont été déclarées par l'ONU « Décennie internationale de la promotion d'une culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde ». (Réf. à la Résolution A/53/25 du 19 novembre 1998.)

Créée en 2000, la Coordination française pour la Décennie a pour but de promouvoir cette Décennie en France et de coordonner et faire connaître les actions qui contribuent à diffuser la culture de la non-violence et de la paix.

Elle rassemble aujourd'hui 79 associations et 12 coordinations locales qui se sont créées dans plusieurs régions de France. La Coordination française est parrainée par plus de 130 personnalités.

Quelles sont nos ambitions ?

L'ambition de la Coordination française pour la Décennie est de favoriser le passage d'une culture de la violence à une culture de la non-violence et de la paix. La Coordination française pour la Décennie veut, en particulier, développer une éducation à la non-violence et à la paix dans l'enseignement scolaire.

Quelles sont nos actions ?

Les projets sont nombreux. La Coordination a lancé le 21 septembre 2002 la Campagne pour l'introduction de l'éducation à la non-violence et à la paix à l'école. Un programme scolaire a ainsi été élaboré par un groupe de professionnels experts. Cette campagne a reçu le soutien de plus de 12 000 personnes et de nombreux parlementaires.

Tous les ans, Le Forum « La non-violence à l'école » permet d'approfondir les objectifs et les moyens d'éduquer à la non-violence et à la paix et de présenter au public différentes pratiques et expériences d'éducation à la non-violence et à la paix. Créé en novembre 2008, le Réseau Ecole et Non-violence poursuit les mêmes objectifs via le site internet www.ecole-nonviolence.org (voir encart page suivante).

La Coordination française propose également des animations sur le thème de la culture de paix et de non-violence, en particulier lors de la Journée internationale de la paix, le 21 septembre, et de la Journée internationale de la non-violence, le 2 octobre.

La Coordination française participe au groupe de travail " Décennie " de la Commission française pour l'UNESCO. Elle est aussi membre de la Coordination internationale pour la Décennie, fondée en juin 2003.

Depuis 2004, la Coordination française organise tous les deux ans le Salon international des Initiatives de Paix. Le 3^e Salon, organisé les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2008 à Paris, en partenariat avec Partage, Non-Violence XXI et le Secours Catholique - Réseau Mondial Caritas, a accueilli plus de 13 000 visiteurs.

Associations membres de la Coordination française

Avril 2009

ACAT, ACCES - Clairière de Paix, ACNV, AIRE, Alliance Nationale des UCJG, ANV, APEPA, Arche de Lanza del Vasto, ARP, Association centre Nascita du Nord, Association Enfance - Télé : Danger, Association La Salle, Association Le Petit Prince, Association Montessori de France, Atelier de paix du Clunisois, CCFD, Centre de ressources sur la non-violence Midi-Pyrénées, Centre Quaker International, CERAF Médiation, Collège Lycée international Cévénol, Conflits sans violence, Coordination Martigues Décennie, Coordination orléanaise, CPCV Ile-de-France, Cultivons la paix, Cun du Larzac, Démocratie et spiritualité, DIH Mouvement de Protestation Civique, Ecole de la Paix, Ecole soufie Internationale, EEuDF - Eclaireuses et Eclaireurs Unionistes de France, Emmaüs France, EPP Midi-Pyrénées, Esperanto - SAT-Amikaro, Etincelle, FAB, Famille franciscaine, Fédération Unie des Auberges de Jeunesse, Génération Médiateurs, Gers Médiation, Graine de Citoyen, IFMAN, Initiatives et changement, IPLS, IRNC, ISMM, Jeunesse et Non-Violence, Justice et Paix France, L'Arche en France, La Corbinière des Landes, La Maison de Sagesse, Le Soc - Maison Jean Goss, Le Souffle - France, Le Valdocco, Les Amis des Serruriers magiques, Les Amis de Neve Shalom Wahat As Salam, LIFPL, Ligue de l'Enseignement, Maison des Droits de l'Enfant, MAN, MDPL - Saint Etienne, Mémoire de l'Avenir, MIR, Non-Violence et Paix/ Normandie, Non-Violence XXI, NVA, NVP Lorraine, Paix Sans Frontière, Partage, Pax Christi - France, PBI - Section française, Psychologie de la Motivation, Réseau Espérance, Réseau Foi et Justice France, REVEIL, RYE France, Secours catholique - Réseau mondial Caritas, Solidarités Nouvelles face au Chômage.

La campagne Eduquer à la non-violence et à la paix à l'école

a été lancée le 21 septembre 2002

pour demander :

1. L'introduction officielle de la formation à la non-violence et à la paix à tous les niveaux du système éducatif français, dès l'école maternelle, avec un programme prévoyant des horaires, une progression, des outils et des méthodes pédagogiques.
2. L'intégration de cet enseignement dans la formation initiale et continue des enseignants.
3. L'accès de tous les adultes travaillant sur un site scolaire à une formation à la gestion des conflits.

Dans cette perspective, notre association a coordonné le travail d'un groupe d'experts conduisant à la publication d'un *Programme pour l'éducation à la non-violence et à la paix*, lequel présente les objectifs et le contenu de cet enseignement spécifique et propose des méthodes pédagogiques et des modes d'évaluation adaptés aux différents niveaux de la scolarité obligatoire.



Réseau Ecole et Non-violence

Le Réseau Ecole et Non-violence a été lancé en novembre 2008 par la Coordination française pour la Décennie.

Ce Réseau a été créé afin de faire connaître, d'encourager et de faciliter les projets d'Education à la non-violence et à la paix.

Lieu ouvert de rencontres, laboratoire d'idées et de recherche, outil évolutif, le Réseau Ecole et Non-violence permet d'apporter de multiples éclairages, concrets et réalistes, sur ce que recouvre l'éducation à la non-violence et à la paix.

Site du Réseau : www.ecole-nonviolence.org

- Des outils pédagogiques pratiques et participatifs
- Un Forum de discussion
- Des articles et conseils d'experts sur des thèmes spécifiques
- L'actualité de l'éducation à la non-violence et à la paix

Coordination française pour la Décennie
148 rue du Faubourg Saint-Denis - 75010 Paris
Tel: +33(0)1 46 33 41 56 - Fax: +33(0)1 40 51 70
www.decennie.org – coordination@decennie.org
Réseau Ecole et Non-violence www.ecole-nonviolence.org